



■ Ces précurseurs d'Internet : premier épisode  
■ Radios-Bitume

## Le nord de Marseille victime du plus grave incendie depuis 1990

L'INCENDIE qui s'étend, depuis vendredi 25 juillet, dans les garrigues et les pinèdes du nord de Marseille est, selon les responsables des secours, le plus grave qui ait éclaté dans la région depuis 1990. Malgré la mobilisation de 2 000 pompiers et d'une dizaine d'avions, le feu n'était toujours pas maîtrisé, samedi 26 juillet en fin de matinée, à hauteur de Plan-de-Cuques. Il progressait vers l'Est de la ville, en direction d'Allauch, sur un front de deux kilomètres de large. Son avancée est favorisée par un vent qui souffle avec des pointes entre 100 et 120 km/h. 1 500 hectares ont déjà été anéantis et 4 000 autres sont directement menacés. Un millier de personnes ont été évacuées, à titre préventif, et on ne déplore jusqu'à présent que des blessés légers.

Lire page 20

## Washington s'oppose à l'installation de juifs à Jérusalem-Est

Le projet du maire a été condamné par M. Nétanyahou

WASHINGTON a condamné, vendredi 25 juillet, la décision du maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, d'autoriser la construction de logements destinés à des juifs dans le quartier arabe de Ras Al Amoud, à Jérusalem-Est. Le porte-parole du département d'Etat, James Foley, estimant que ce projet compromettrait toute remise en marche du processus de paix israélo-palestinien, s'est félicité de l'attitude du premier ministre israélien.

Benjamin Nétanyahou a fait savoir, vendredi, qu'il ne jugeait pas opportun de lancer maintenant la réalisation de cette implantation dans Jérusalem-Est et qu'il s'y opposerait.

Pour Yasser Arafat, une implantation juive à Jérusalem-Est serait « une déclaration de guerre » et le projet témoigne d'un « mépris total » pour le processus de paix. Américains et Européens s'efforcent de relancer ce processus, bloqué depuis des mois.

Lire page 4



## Record de popularité pour le Tour de France

Des milliers d'Allemands acclament Jan Ullrich

DES MILLIERS de supporters allemands devaient se mêler à la foule parisienne pour assister à la fin du Tour de France, dimanche 27 juillet, sur les Champs-Élysées. Pour la première fois un coureur d'outre-Rhin était en mesure de s'imposer dans la Grande Boucle : en dépit d'une certaine fatigue et des attaques de l'équipe de Richard Virenque, Jan Ullrich, porteur du maillot à pois de meilleur grimpeur, avant le contre la montre disputé, samedi 26 juillet, sur 63 km autour de Disneyland Paris. Excepté le mauvais sort, rien ne semblait pouvoir entraver le succès du coureur dirigé par le Belge Walter Godefroot au sein de l'équipe Telekom.

A 23 ans, Jan Ullrich a des capacités physiques hors du commun : il inhale 160 litres d'air à la minute, soit quatre fois plus qu'un cycliste amateur, son pouls bat à 32 pulsations par minute au repos et il développe une puissance de

550 watts. De tels moyens semblent le promettre à une carrière comparable à celle d'un Eddy Merckx ou d'un Bernard Hinault. En tout cas il a déclenché un véritable « Ullrich-Kult » en Allemagne, où l'ancien candidat socialiste à la chancellerie, Rudolf Scharping, commente ses exploits quotidiens dans les colonnes du journal populaire Bild. L'enthousiasme des supporters français pour Richard Virenque, deuxième à l'image de Raymond Poulidor naguère, n'est pas moindre. Il est auréolé du prestige de tous les grands grimpeurs de l'histoire du cyclisme.

Cette confrontation a attiré sur le bord des routes près de quinze millions de personnes, selon les organisateurs du Tour de France. Des records d'audience ont aussi été établis par France 2 et France 3, qui ont retenu chaque jour en moyenne devant le petit écran respectivement 5 et 4,3 millions de téléspectateurs.

Lire page 11 et 12

## Inondations en Allemagne

La situation semblait stable samedi dans la région de Francfort-sur-l'Oder. 8 300 soldats de la Bundeswehr sont mobilisés pour consolider les digues. p. 3

## Les privilèges de l'Eglise orthodoxe

Boris Eltsine s'est opposé au projet de loi qui ferait de l'orthodoxie une religion d'Etat. Le patriarche Alexis II veut avant tout préserver ses avantages. p. 2

## Un entretien avec Louis Gallois

Selon son président, la SNCF devrait devenir bénéficiaire en 1999. p. 9

## Vitrolles : la lutte anti-FN s'organise

Le FN relance sa campagne anti-PCF et tente de récupérer l'électorat communiste. A Vitrolles, associations et pouvoir municipal s'affrontent. p. 5

## Les jeunes en vacances

A l'aventure et aux destinations lointaines, les 18-30 ans privilègient le confort, la modernité et les voyages « utiles ». p. 6

## Conflit Canal Plus-TPS multivision

TPS et Multivision estiment que Canal Plus empêche ses concurrents de la télévision payante d'acquiescer et de diffuser des films. p. 14

## Lionel Jospin en détachement de longue durée

L'ANNONCE est très discrète. Elle figure au bas de la page 11178 du Journal officiel daté samedi 26 juillet. Lionel Jospin, nommé premier ministre par Jacques Chirac le 2 juin, au lendemain de la victoire de la gauche aux élections législatives provoquées par la dissolution, régularise sa situation. L'arrêté émane du ministère des affaires étrangères et tient en deux lignes : « Par arrêté du ministre des affaires étrangères, en date du 3 juillet 1997, M. Jospin (Lionel), ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe, est placé en position de détachement de longue durée, à compter du 2 juin 1997, pour exercer les fonctions de Premier ministre. »

Depuis qu'en 1992 Lionel Jospin avait quitté ses fonctions de ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, il était - selon sa notice biographique de Who's Who - ministre plénipotentiaire, membre du conseil général de Haute-Garonne, pour le canton de Cintegabelle, conseiller régional de Midi-Pyrénées et, depuis le 14 octobre 1995, premier secrétaire du Parti socialiste. Ennemi du cumul des mandats et des fonctions, au point d'obliger ses ministres et secrétaires d'Etat à abandon-

ner, dès la constitution du gouvernement, toute fonction exécutive locale, le premier ministre a choisi de se conformer très vite à une obligation identique. Au PS, il reste premier secrétaire en titre - et ce jusqu'au prochain congrès de Brest du 21 au 23 novembre -, mais il a choisi, en la personne de François Hollande, un premier secrétaire délégué.

S'il est demeuré conseiller général de Cintegabelle, pour garder un contact avec le terrain, s'attachant même à venir visiter ses électeurs de la 7<sup>e</sup> circonscription de Haute-Garonne dont il a été élu député le 1<sup>er</sup> juin, avant de laisser la place à son suppléant, il a abandonné son mandat de conseiller régional.

Mais jusqu'alors Lionel Jospin restait ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe. Après sa mise en congé du gouvernement de Pierre Bérégovoy, il avait ainsi rejoint le Quai d'Orsay, son administration d'origine où il s'était occupé, après sa sortie de l'ENA, de 1965 à 1969, des relations avec les organisations économiques mondiales. Son échec aux élections législatives de mars 1993 l'avait conduit

à annoncer qu'il se tenait « éloigné pour un temps de l'action publique ».

Le ministre plénipotentiaire avait alors fait savoir, en juin, à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères d'un gouvernement de cohabitation dirigé par Edouard Balladur, qu'il était prêt à accepter un poste d'ambassadeur. Mais le futur premier ministre de Jacques Chirac, qui avait reçu Lionel Jospin, n'avait pas donné suite à la demande de celui qui allait lui succéder...

Devenu premier ministre, Lionel Jospin n'avait plus qu'une dernière formalité à accomplir, celle de son détachement. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, a donc accédé à sa demande le 3 juillet. Son détachement « de longue durée » tombe bien puisqu'il est d'une durée de cinq ans. C'est exactement le temps d'une législature. Ironie de l'histoire, c'est aussi la durée prévue pour les contrats de très longue durée (CTLD) que le gouvernement prévoit pour les emplois qu'il entend proposer à 350 000 jeunes chômeurs dans le secteur public et para-public.

Michel Noblecourt

Lire page 7

## Razzia sur les objets d'art

LE TRAFIC d'objets d'art a toujours existé. Aujourd'hui, il se développe et s'accélère pour répondre à une demande de plus en plus importante. Des œuvres qui étaient méconnues suscitent un nouvel engouement, tandis que des sites archéologiques reculés deviennent accessibles. La rapidité des échanges et l'importance des sommes en jeu ont multiplié les circuits légaux ou illégaux. Ce marché atteint des chiffres vertigineux.

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux se sont lancés sur les traces d'objets disparus, après le pillage d'épaves ou de tombes. Ce voyage autour du monde, en treize épisodes, commence dans la banlieue parisienne, par une affaire de Pieds-Nickelés.

## L'autre totalitarisme, selon François Furet

LA MORT brutale de François Furet (Le Monde du 16 juillet) laisse ouvertes, et comme orphelines, les controverses internationales que ne manquaient pas de provoquer son étude des « passions révolutionnaires » et la question du communisme. L'apprêt de certaines de ces discussions se mesurait sans doute à l'enthousiasme - et aux déceptions - que l'idée de révolution elle-même a pu susciter de par le monde, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. De fait, la lecture que François Furet faisait de la Révolution française comme d'un événement exclusivement politique et non comme un moment de la lutte des classes, sa préférence marquée pour le discours et les écrits des élites, son refus de considérer 1793 et l'épisode de la Terreur comme un dépassement « réel » de ce dont 1789 n'aurait été qu'une préfiguration « formelle » et bourgeoise, tout cela, à l'étranger aussi, y compris aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ne pouvait que prendre à rebrousse-poil les interprétations marxistes qui persistent encore de tout leur poids.

Une certaine ironie propre à l'histoire des idées a voulu que la redécouverte, due en grande partie à François Furet, par la gauche française d'une tradition hexagonale de libéralisme politique, de Tocqueville

à Aron en passant par Constant, ait coïncidé, au cours des années 80, avec le temps où les universités américaines se jetaient, elles, dans le « postmodernisme », le structuralisme et le poststructuralisme, et s'intéressaient de près à Jacques Derrida, Pierre Bourdieu, Michel Foucault, etc., bref à une « pensée 68 » aux antipodes de ce même libéralisme politique. Ce chassé-croisé explique peut-être pourquoi l'auteur de *Penser la Révolution* « n'a pas réussi à créer aux Etats-Unis une école "furetienne" de la pensée française », comme le regrette aujourd'hui l'un de ses proches, Tony Judt (New York University).

Depuis le milieu des années 80, François Furet appartenait au Committee of Social Thought de l'université de Chicago, rendu célèbre par Hannah Arendt puis par Allan Bloom. Il s'y était, avec ce dernier, érigé en défenseur des valeurs académiques et d'une certaine conception de l'excellence intellectuelle, jugées menacées par les excès du multiculturalisme universitaire et par l'idéologie « p. c. » (politically correct).

Nicolas Weill

Lire la suite page 8

## Le nouvel Orphée d'Avignon



OLIVIER PY

DEPUIS neuf ans, il a monté quelque dix spectacles, dont l'un des événements du Festival d'Avignon 1995, *La Servante*, qui durait vingt-quatre heures. Olivier Py, trente et un ans, aime les défis. Cette année, il conquiert la scène mythique d'Avignon, la Cour d'honneur. Sa nouvelle pièce, *Le Visage d'Orphée* - un voyage théâtral contemporain -, a été écrite spécialement pour ce lieu de mémoire.

Lire page 15

|                    |    |                  |    |
|--------------------|----|------------------|----|
| International      | 2  | Carnet           | 13 |
| France             | 5  | Jeux             | 14 |
| Société            | 6  | Météorologie     | 14 |
| Horizons           | 7  | Culture          | 15 |
| Entreprises        | 9  | Abonnements      | 17 |
| Placements-marchés | 10 | Guide culturel   | 17 |
| Aujourd'hui        | 11 | Radio-télévision | 18 |

## LES MASTERS ESG

ECOLE SUPERIEURE DE GESTION • ETABLISSEMENT RECONNU PAR L'ETAT

12 formations de 3<sup>ème</sup> cycle en alternance, Ecole-entreprise cartes maîtresses professionnelles pour les titulaires de diplômes Bac+4 et plus : Ingénieurs, Médecins, etc. Ces formations peuvent être financées et rémunérées

- FINANCES ET MARCHÉS DES CAPITAUX
- AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ASSURANCES ET GESTION DES PATRIMOINES
- GESTION DES ENTREPRISES
- FISCALITÉ, DROIT DES AFFAIRES ET MANAGEMENT
- MARKETING OPTION « PUBLICITÉ » & OPTION « PRESSE ET AUDIOVISUEL »
- COMMERCE INTERNATIONAL OPTION GENERALE & OPTION LATINO-AMERICAINE
- TOURISME & LOISIRS OPTION GENERALE & OPTION LATINO-AMERICAINE
- EUROPEAN MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION (EMBA)
- AMERICAN MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION (AMBA)
- LATIN AMERICAN MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION (LAMBA)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE

2 SESSIONS AU CHOIX : OCTOBRE OU FEVRIER

Renseignements et inscriptions à :

ESG : 25, RUE ST-AMBROISE • 75011 PARIS • TÉL : 01 43 55 44 44

Internet : esg@worldnet.fr



**RELIGION** Le chef de l'Eglise orthodoxe russe, le patriarche Alexis II, a de nouveau critiqué, le vendredi 25 juillet, la décision de Boris Eltsine de ne pas signer la loi

sur les religions, adoptée par la Douma, mais il ne veut pas se lancer dans un conflit avec le pouvoir qui risquerait de mettre en péril ses privilèges. ● LE TEXTE soutenu par les

communistes et les nationalistes fait de l'orthodoxie une véritable religion d'Etat ; il reconnaît la place du judaïsme, de l'islam et du bouddhisme mais, sous prétexte de lutter

contre les sectes qui prolifèrent depuis 1991, apparaît discriminatoire à l'égard d'autres confessions. ● LE VATICAN (et les Etats-Unis) avaient protesté contre un projet qui a en-

core envenimé les rapports entre l'orthodoxie et le catholicisme, déjà tendus après l'annulation de la rencontre entre le patriarche Alexis II et le pape Jean Paul II.

## L'Eglise orthodoxe russe défend ses privilèges

Le patriarche Alexis II recherche un compromis avec le pouvoir à propos de la loi sur les religions rejetée par Boris Eltsine. Le président veut faire respecter la liberté religieuse sans attenter au statut particulier de l'orthodoxie

### MOSCOU

de notre correspondant

Alexis II, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, ne tient visiblement pas à croiser le fer avec Boris Eltsine. Trois jours après que le président russe eut refusé de signer la loi sur les religions, adoptée par la majorité communiste et nationaliste de la Douma et soutenue par l'Eglise orthodoxe qui y aurait gagné un statut avantageux, Alexis II, en visite vendredi 25 juillet en Lituanie, a timidement défendu le texte qui avait provoqué la fureur des Etats-Unis et du Vatican. La veille, il avait annulé une conférence de presse sur le sujet « pour raisons de santé ». A Vilnius, ne pouvant échapper à la presse, le patriarche a très brièvement « regretté » le veto présidentiel. Il a déclaré que cette loi, qui « ne portait atteinte aux droits de personne, aurait mis de l'ordre dans les activités de tous les pseudo-missionnaires et les forces destructrices qui ont malheureusement inondé la Russie ».

Alexis II, à son aise sous tous les régimes, (hier député soviétique, décoré de l'ordre du Drapeau rouge et du Comité soviétique pour la paix, aujourd'hui personnalité en vue de la nouvelle Russie) veut éviter un conflit avec le pouvoir. Au plus fort de la crise, il avait estimé qu'un « veto final pourrait créer des tensions en Russie entre les autorités et une majori-

rité du peuple ». Mais face à la détermination de Boris Eltsine, il devrait chercher un compromis.

« Alexis est un homme de corporation, pas de religion. Il veut défendre les privilèges financiers existants. Ceux que "son business", c'est-à-dire l'Eglise, a aujourd'hui », estime Iouri Korgouniout, un analyste cité dans la presse russe. Même si l'Eglise orthodoxe aurait gagné une position privilégiée avec cette loi qui la reconnaissait comme « une partie inaliénable de l'héritage historique, spirituel et culturel russe », le patriarche n'est pas prêt à perdre les immenses avantages matériels que lui a accordés le nouveau pouvoir, notamment dans le domaine de l'importation, sans taxe, de cigarettes et de l'exportation de pétrole.

### CONTRE LES SECTES

Le Kremlin ne cherche pas non plus l'affrontement. Déclarant que la décision de rejeter la loi avait été « difficile à prendre », Boris Eltsine a estimé qu'il était plus dangereux pour lui de froisser une communauté internationale inquiète pour la liberté religieuse (et qui paye pour le redressement économique du pays) que de mécontenter les dirigeants d'une Eglise orthodoxe entretenue à coups de privilèges. Le Kremlin a déclaré qu'il jugeait que seules de légères rectifications de la loi étaient nécessaires : un



conseiller présidentiel a même parlé « d'erreurs d'édition » qui seront « facilement corrigées au stade final ».

Dans son allocution hebdomadaire à la nation, radiodiffusée, Boris Eltsine a estimé vendredi qu'il « n'y avait pas de doute que la loi était nécessaire ». Le président a estimé qu'elle devait « protéger la santé morale et spirituelle des Russes contre les sectes radicales qui portent un grand préjudice à la santé et au psychisme des citoyens de notre pays ». « Mais, a-t-il poursuivi, plusieurs dispositions portent atteinte aux droits constitutionnels et aux droits de l'homme,

établissent une inégalité entre différentes confessions et contredisent les engagements internationaux de la Russie ». Voulu sans doute montrer qu'il ne cédait pas à la pression extérieure, le président a estimé que ce texte pouvait « surtout être un prétexte à des conflits religieux à l'intérieur du pays ».

Alors que la Constitution russe prévoit que l'Etat ne peut adopter une religion ou en traiter aucune de façon préférentielle, le président a noté que cette loi introduisait une inégalité entre les religions, faisant une place particulière à l'orthodoxie, jugeant le bouddhisme, le judaïsme

et l'islam « respectables », tandis que les autres confessions, dont le catholicisme ou le protestantisme, étaient jetées dans les oubliettes de l'histoire russe.

Le texte obligeait toutes les religions, non orthodoxes ou non classées dans la catégorie « respectable », à prouver leur existence en Russie « depuis plus de quinze ans », alors que beaucoup de confessions étaient clandestines sous le communisme. Elle obligeait aussi les groupes religieux étrangers à obtenir le patronage des religions « russes ». Elle interdisait aux étrangers de pratiquer leur foi « collectivement ».

Boris Eltsine a renvoyé le texte, « corrigé de sa main », devant le Parlement, où les députés pourraient cependant facilement réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour surmonter le veto présidentiel. Mais le président a averti les députés qu'il en appellerait alors à la Cour constitutionnelle, qui se rangera sans aucun doute de son côté. « Les parlementaires ne devraient pas se mêler des affaires religieuses », avait déclaré, le 22 juillet, Vladimir Strekozov, l'un des juges de cette Cour.

De façon générale, l'opposition parlementaire évite elle aussi, depuis l'intervention des chars contre la « Maison Blanche » en octobre 1993, de s'opposer ouvertement à l'exécutif. Dans cette bataille ordinaire (le président a récemment rejeté trois lois adoptées par les députés), chacun a évidemment oublié le but affiché du texte : prévenir les agissements de groupes comme ceux de la secte Aoum, qui avait plus d'adeptes en Russie qu'au Japon. L'ex-chef du Conseil de sécurité russe, Oleg Lobov, qui avait protégé Aoum en Russie et aurait même fourni à la secte des documents ayant permis de fabriquer le gaz sarin utilisé pour un attentat meurtrier dans le métro de Tokyo en mars 1995, coule des jours paisibles en Russie.

Jean-Baptiste Naudet

## L'effondrement du communisme a relancé la rivalité avec le catholicisme

A L'IMAGE de l'élargissement politique de l'Europe, la réunification des Eglises chrétiennes, qui semblait irréversible après le concile Vatican II (1962-1965) et le retour de la liberté religieuse à l'Est, prend

### ANALYSE

Le vif rétablissement de la hiérarchie latine a réveillé le mythe du « complot » catholique contre la Russie

un tour chaotique. Une première rencontre, prévue à Vienne, entre le patriarche de Moscou et le pape a été annulée au dernier moment. Quant au patriarche de Constantinople, primat d'honneur de toute l'orthodoxie, il vient de boudier un rassemblement oecuménique à Graz (Autriche) et de demander à ses représentants de renoncer à leur visite annuelle à Rome (Le Monde du 1<sup>er</sup> juillet).

La possibilité d'une réconciliation chrétienne de l'Europe, fondée sur le triangle Rome-Moscou-Constantinople, n'a donc pas résisté à la résurgence des crispations religieuses et nationales, des mécanismes de peur et de rejet. Les orthodoxes les plus ouverts au dialogue avec les catholiques et les protestants sont de plus en

plus isolés. Les clergés conservateurs de Russie et de Roumanie bloquent tout projet de visite du pape dans leur pays. Le démantèlement de l'ex-URSS a brisé l'unité territoriale du « patriarcat de toutes les Russies » et ravivé les tensions entre Moscou et Constantinople pour le contrôle des communautés d'Ukraine, d'Estonie et de la diaspora orthodoxe d'Occident.

### RESTITUTION DES BIENS

La sécularisation accélérée des pays de l'Est, leur douloureux apprentissage de la démocratie et du pluralisme ont débarrassés des Eglises qui, pendant des siècles, avaient bénéficié – et souffert – de la fusion entre orthodoxie et nation et d'une conception monolithique de la culture. L'ouverture des frontières, y compris religieuses, le « marché libre » des croyances, l'éclatement des normes et des institutions ont aggravé les réflexes de passivité et d'opposition nourris par les années d'oppression et une idéologie de survie. Le travail de dialogue et de réforme, mené notamment dans l'émigration orthodoxe, semble sacrifié au profit d'un raidissement dogmatique et politique.

C'est tout un pan de la mémoire européenne, en grande partie tragique, qui ainsi resurgit. Les orthodoxes ne peuvent pas oublier les tentatives violentes de re-

conquête et d'« union », hier conduites par le Vatican et les puissances catholiques, les Habsbourg ou les souverains polonais et lituaniens, jusqu'à la guerre de Crimée, où l'archevêque de Paris encourageait Napoléon III à « réduire à néant le schisme pontien » (orthodoxe). Les communautés uniates de rite grec, mais ralliées à Rome, renaissent en Ukraine, en Roumanie, en Slovaquie, en Pologne. Elles récupèrent la propriété d'églises et de biens dont elles avaient été privées par les régimes stalinien, mais raniment, involontairement ou non, le souvenir des persécutions d'autrefois et les réflexes anti-occidentaux.

Que, pour raviver la mémoire chrétienne de l'Occident, un pape d'origine slave comme Jean Paul II ait exagérément joué sur cette corde des uniates est douloureusement ressenti dans toute l'orthodoxie, de même que ses appels à la « nouvelle évangélisation » de l'Europe. Le rétablissement précipité de la hiérarchie latine en Russie, l'envoi de troupes de choc missionnaires, le parti pris pro-croate de la diplomatie vaticane ont réveillé la vieille mythologie du « complot » catholique contre la Russie, la Grèce et la Serbie. En dénonçant à Graz l'« uniatisme » et le « prosélytisme », les chefs orthodoxes de Russie, d'Arménie et d'Alba-

nie ont illustré cette dégradation du climat.

N'ignorant rien du rôle joué par les orthodoxes sur les grandes lignes de fracture du monde (Balkans, Europe de l'Est, Proche-Orient), Jean Paul II avait rêvé d'une sorte de « sainte alliance catholico-orthodoxe ». Il y voyait la condition d'une réconciliation entre l'Orient et l'Occident, entre la tradition et la modernité, entre la romanité byzantine et la romanité latine. Il a amplifié le dialogue avec Constantinople, n'a cessé de louer la grande tradition spirituelle et liturgique des orthodoxes, s'est même appuyé sur eux pour contester des avancées protestantes et anglicanes comme l'ordination des femmes, à laquelle l'orthodoxie est au moins aussi hostile que le catholicisme. Le ministère du pape reste la principale pomme de discorde, et Jean Paul II est allé jusqu'à promettre une réflexion sur l'exercice de la « primauté » romaine.

### CRISPATIONS NATIONALES

Sans doute le pape n'est-il pas payé de retour par des communautés qui, mal rétablies du choc communiste, affaiblies par les persécutions et les compromis, se crispent sur leur identité orthodoxe et cherchent des relais, comme on l'a vu pendant la guerre en Yougoslavie, dans

les milieux politiques les plus arrogants et nationalistes. Aussi des écoles de l'émigration, plus ouvertes et familières du jeu démocratique, tentent-elles aujourd'hui de sortir de l'immobilisme. Un symposium s'est tenu à la mi-juillet à l'université de Balamand (Liban). Deux intellectuels orthodoxes français, Olivier Clément et Jean-François Colosimo, y ont dénoncé « l'inadéquation d'institutions qui accentue les impasses », qualifié le « saint concile panorthodoxe » de « rassemblement onusien de particularismes ».

Ces voix sont encore faibles, mais le changement ne pourra venir que de telles « réformes », qui n'excluent pas la « tradition ». Ce sont des tensions que les autres confessions connaissent et ont réglées en partie avec des compromis. La rencontre de militants de toutes les Eglises à Graz vient de montrer une volonté d'unité intacte, en dépit des réflexes défensifs des appareils. Dès 1977, au cours d'une conférence à Lausanne, le Père Yves Congar, l'un des plus grands théologiens du siècle, avait pronostiqué que « les clercs pourraient bien un jour se retrouver seuls à confronter leurs positions antagonistes », qu'« une union des chrétiens pourrait se faire sans union des Eglises ».

Henri Tincq

### Orthodoxie et islam, deux confessions dominantes

« Il n'est de Russe qu'orthodoxe. » Ce postulat de Fedor Dostoïevski n'empêche pas que d'autres religions jouissent d'une présence significative en Russie.

- **Orthodoxes.** Avec 35 millions de fidèles et 18 000 paroisses, l'Eglise orthodoxe reste dominante dans la Fédération de Russie.
- **Musulmans.** Du Daghestan à l'Ossétie-Ingouchie en passant par la Tchétchénie, l'islam (deuxième religion de Russie depuis cinq cents ans) domine dans le Caucase. On trouve également des musulmans au Tatarstan et en Bachkirie et dans les Républiques d'Asie centrale, devenues indépendantes en 1991. La plupart d'entre eux sont sunnites. Leur nombre est estimé entre 15 et 22 millions (17 % de la population) en Russie.
- **Juifs.** La Russie hébergeait la moitié de la population juive

mondiale au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Après les grandes vagues d'immigration et le départ pour Israël de 750 000 d'entre eux, après la chute du communisme, il ne resterait plus, selon le grand rabbin de Moscou, que 700 000 juifs dans la Fédération, dont près de 300 000 à Moscou.

- **Bouddhisme.** Religion officielle en Russie depuis 1741, le bouddhisme (environ un million de personnes) est présent, principalement, dans les Républiques fédérées ou autonomes de Kalmoukie, de Touva et de Bouriatie.
- **Catholiques.** Leur nombre était estimé en 1994 à 200 000 dans la partie européenne de la Fédération et à 120 000 en Sibérie.
- **Protestants et schismatiques.** De nombreuses Eglises réformées ou séparées de l'orthodoxie officielle sont présentes en Russie.
- **Sectes.** Elles prolifèrent depuis 1991. Moon compterait 200 000 fidèles, et Moscou était devenue la « Mecque » de la secte japonaise Aoum.

## Les services secrets seraient « débordés » par des offres de collaboration

### MOSCOU

de notre correspondant

Nikolaï Kovalev est content. Directeur du service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB), il avait proposé, début juin, aux Russes travaillant pour les services secrets étrangers de devenir des agents doubles au profit de la Russie. Sur une chaîne de télévision moscovite, M. Kovalev avait garanti l'anonymat, promis que l'argent gagné auprès des services étrangers ne serait pas confisqué et mis en garde les traîtres qu'ils seraient « de toute façon découverts, un jour ou l'autre ». Une « ligne rouge » a été mise en place (composer le 224-35-00). Un mois et demi plus tard, le chef des « organes » russes assure que cette opération donne des « résultats fantastiques ». En « une seule journée », les services ont reçu pas moins de 298 appels, dont « 80 étaient très sérieux », affirme le chef du FSB, qui ajoute que deux services d'espionnage étrangers « ont dû geler leurs opérations » en Russie.

Le FSB est-il vraiment débordé par les confessions ou bien se livre-t-il à une opération d'intoxication destinée à intimider les agences étrangères ? Les avis divergent. Ancien lieutenant-colonel du KGB devenu journaliste spécialisé dans l'espionnage, Constan-

tin Preobrajenski juge que l'appel lancé par le FSB peut rencontrer un certain écho.

Citant son expérience personnelle, il assure que « les Russes sont sans doute plus enclins que d'autres à faire des confessions ». « Cela vient en partie de la coutume centenaire de se confesser à l'église », explique-t-il. « A l'époque soviétique, parce que la religion était presque interdite, on ne pouvait le faire. Alors l'Etat a assumé la fonction de confesseur. Beaucoup de communistes ont fait leur autocritique avec une joie malsaine lors de la répression stalinienne », rappelle-t-il.

Cependant, note ce spécialiste, la plupart des « espions étrangers » sont en fait des Russes qui travaillent dans les services secrets russes. « Cela a toujours été le cas, même sous l'ère soviétique », dit-il. Une blague circulait dans les services soviétiques, mettant en scène un agent du KGB qui voulait travailler pour l'Occident et proposait de prouver sa bonne foi en faisant sauter le quartier général du KGB. « Ne faites pas cela, répondait la CIA, la moitié des gens qui y travaillent sont des nôtres ! »

Le chef du FSB assure que la situation a empiré avec la crise économique, que les services étrangers redoublent d'activité en Rus-

sie. Aujourd'hui « des Russes sont prêts à vendre pour rien, pour 1 000, 2 000 dollars (6 000 à 12 000 francs) des secrets qui peuvent provoquer des dommages s'élevant à plusieurs milliards de dollars », estime-t-il. Le FSB assure qu'en 1996 il a réussi à empêcher trente-cinq citoyens russes de vendre des « secrets nationaux » à des services étrangers. « Treize citoyens russes travaillant pour des services étrangers ont été neutralisés ; 301 agents étrangers ont été démasqués et mis sous surveillance », a déclaré un porte-parole du FSB, qui n'a pas précisé ce qu'il entend par « neutraliser ». Et les services russes ne disent pas que, malgré la fin proclamée de la guerre froide, ils poursuivent aussi leurs activités en Occident.

Fin juin, Earl Pitts, un agent du FBI américain, a ainsi été condamné aux Etats-Unis à une peine de vingt-sept ans de prison pour avoir vendu des secrets aux Russes. Le cas le plus célèbre reste celui d'Aldrich Ames, condamné à perpétuité en 1994 pour avoir vendu pour 4 millions de dollars, entre 1985 et 1993, des secrets et des noms d'agents américains, dont une vingtaine ont été tués ou emprisonnés par les Russes.

J.-B. N.

# L'Allemagne déploie des moyens considérables pour faire face aux inondations

Mauvaise coopération entre les pays touchés par les crues

En Allemagne, la situation était stable mais critique, samedi 26 juillet au matin, dans la région de Francfort-sur-l'Oder inondée par les crues de

l'Oder (Est). Les digues ont résisté pendant la nuit à la poussée de l'eau et aucune d'entre elles n'a cédé. 8 300 soldats de la Bundeswehr sont

mobilisés pour tenter de les consolider. Les 5 000 habitants de dix-sept villages ont reçu, vendredi, l'ordre d'évacuer.

## FRANCFORT-SUR L'ODER

de notre envoyée spéciale

L'état d'alerte est resté en vigueur, vendredi 25 juillet, dans la région de Francfort-sur-l'Oder,

### REPORTAGE

Les gardes-frontières tentent de consolider des kilomètres de vieilles digues

alors qu'une nouvelle digue, située à 60 kilomètres au nord de la ville, menaçait dans la soirée de se rompre et d'inonder une importante région agricole, l'Oder-Bruch, surnommée « le jardin du Brandebourg » en raison de ses 90 000 hectares de terres cultivées, sa production de légumes, de céréales et ses élevages, qui approvisionnent une grande partie de ce Land d'Allemagne orientale.

Quelque 8 300 soldats de la Bundeswehr, 40 hélicoptères militaires, de nombreux gardes-frontières et des pompiers étaient mobilisés pour tenter de consolider ce qu'on appelle ici « la ligne de défense », c'est-à-dire des kilomètres de vieilles digues situées sur le fleuve Oder, certaines datant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La situation est aussi critique à une quarantaine de kilomètres au sud de Francfort-sur-l'Oder, notamment dans les villages inondés de Wiesenau et Ratzdorf. Des évacuations de la population se poursuivaient dans quinze villages, certains habitants refusant d'abandonner leur maison de peur de « laisser le champ libre aux pillleurs ». Dans cette zone, où une digue s'est rompue sur une longueur de 300 mètres, mercredi, à « ligne de défense » a commencé, vendredi, à s'écrouler en trois endroits, ont in-

diqué les autorités locales. Le déploiement des secours du côté allemand du fleuve - évacuations de milliers d'animaux par camions, largage de centaines de tonnes de sable par hélicoptères - est sans commune mesure avec ce qui a pu être mis en œuvre de l'autre côté de la frontière, en Pologne et en République tchèque. Dans ces deux pays, où les territoires affectés sont bien plus étendus que ceux menacés jusqu'à présent en Allemagne, les autorités ont été prises de court par l'ampleur du sinistre et disposent de moyens techniques de moindre qualité.

### DEUX MONDES DISTINCTS

Debout sur une digue, un secouriste allemand regarde à l'aide de jumelles ce qu'il appelle « la désorganisation des Polonais » : de l'autre côté du fleuve, un groupe de civils et de militaires polonais s'efforcent de combler une brèche par laquelle l'eau avance. « Nous ne savons pas ce qui se passe là-bas, il n'y a pas vraiment de coopération entre nous », dit-il. « Les autorités régionales polonaises et tchèques ne nous ont pas fourni d'informations fiables sur le niveau de la crue de l'Oder chez eux, en amont », affirme, de son côté, un responsable de la cellule de crise locale allemande.

Le pont qui enjambe l'Oder, reliant Francfort à la localité polonaise de Slubice (Dammvorstadt avant la guerre), ne coupe pas seulement la frontière : il sépare deux mondes. Ce sentiment, relativement répandu chez les habitants du Land frontalier, semble avoir été avivé par « l'inondation du siècle ». On relève, côté allemand, que l'Oder charrie « des substances toxiques ». « Il nous reste à espérer que cette pollution se sera diluée dans la masse d'eau et que les conséquences écologiques seront ré-



duites », affirme Klaus Zimmermann, chargé de l'environnement à la cellule de crise de Francfort-sur-l'Oder.

La crue semble aussi avoir mis en évidence le fossé psychologique entre Allemands mêmes, ceux de l'Est et ceux de l'Ouest. Georg Bader, un habitant de Hohenwützen, dans l'Oder-Bruch, assiste avec incrédulité à la ronde des hélicoptères au-dessus de son village.

Des soldats avancent en colonne à travers champs, vers la digue. Le déploiement de la Bundeswehr dans la région de Francfort-sur-l'Oder constitue la plus grande opération militaire pour cause de catastrophe naturelle en Allemagne depuis les inondations à Hambourg en 1962, selon les autorités fédé-

rales. Comme d'autres sinistrés, M. Bader, retraité, rappelle toutefois qu'il est un « Ossi » (Allemand de l'Est) et qu'il a d'autres repères : « En février 1947, se sont les Russes [Soviétiques] qui ont provoqué une inondation non loin d'ici, en bombardant une digue par erreur. En 1982, il y a eu une autre inondation, naturelle cette fois, mais l'armée est intervenue avec beaucoup de retard. C'était l'époque de la RDA : les autorités [communistes] niaient le danger. Il fallait faire comme si tout allait bien. Aujourd'hui, c'est l'inverse », constate-t-il.

Dans ce village, où plusieurs habitations sont barricadées par des sacs de sable et des bâches en plastique, les habitants se montrent réticents face aux mesures d'évacuation. « Les Allemands de l'Est ont perdu, voici sept ans, leur pays et leurs repères lors de la réunification, explique un observateur. Ils se sont repliés sur leur village ou leur maison. C'est pourquoi les évacuations leur posent un problème. En quelque sorte ils ont peur de tout perdre une deuxième fois ». Environ 5 000 personnes ont dû abandonner leur domicile dans cette région de l'Allemagne depuis le début de la crue.

Pour Volker Kulle, conseiller municipal social-démocrate de Francfort-sur-l'Oder et originaire d'Allemagne de l'Ouest, le fait que des centaines de bénévoles se soient joints aux secouristes professionnels pour consolider les digues devrait néanmoins briser un « préjugé ». « On entend souvent dire, explique-t-il, que les Allemands de l'Est ont une mentalité d'assistés et qu'ils s'attendent toujours à ce que les services de l'Etat règlent leurs moindres problèmes. Avec ces inondations, on voit bien qu'il en est autrement ».

Natalie Nougayrède

## Monaco veut adopter la monnaie unique européenne

### MONACO

de notre envoyé spécial

Les esprits inquiets devraient être rassurés : tout va plutôt bien entre la France et Monaco. Comme les Grimaldi célèbrent cette année le 700<sup>e</sup> anniversaire de la dynastie, Jacques Chirac a saisi l'occasion pour aller, vendredi 25 juillet, le temps d'une visite officielle de quelques heures à Monaco, saluer l'état des relations entre les deux pays.

Il est vrai que le cadre, ce décor rococo pour opérète en bord de mer, se prête mal aux querelles de voisins, sauf à être d'humeur particulièrement chagrine. Alors, déjeunant dans la salle à manger vert céladon - dit le protocole - du Palais, Rainier III, silhouette voûtée sous l'épaisse chevelure blanche, et le président français, costume sombre, ont échangé d'aimables platitudes. Le souverain a, fort opportunément, relevé que l'on célébrait ce vendredi le saint Jacques et s'en est félicité ; il a évoqué « l'excellence des liens d'amitié et de confiance » entre le Rocher et l'Hexagone, et souhaité l'avènement d'« un partenariat moderne et constructif » entre les deux pays. Jacques Chirac lui a répondu : « Au cours des sept cents années écoulées depuis l'installation de votre dynastie sur le Rocher, Monaco et la France ont forgé une amitié, une confiance, une solidarité » qui fait que « Monégasques et Français ont un destin lié ».

Le protocole avait placé Albert, le prince héritier, en face de son père, lequel avait M. Chirac à sa droite, et, à sa gauche, sa fille aînée, la princesse Caroline, dont le voisin de table était Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères.

Si le protocole fut avare d'explications sur l'absence de la princesse Stéphanie, Rainier III fut, en revanche, très prodigue en médailles, décorant l'ensemble de la délégation française (non journalistique), ou presque, dans l'ordre monégasque de saint Charles.

### « QUELQUES PETITS PROBLÈMES »

La France et la principauté - dont Paris reconnut la souveraineté en 1861 - n'en traversent pas moins « quelques petits problèmes », pour reprendre l'expression utilisée par M. Chirac. Ceux-ci furent abordés lors d'un tête-à-tête entre le président et le souverain, puis entre le prince Albert et M. Védrine. Ils vont de la négociation d'une convention de sécurité sociale (pour les Français se faisant soigner dans la principauté) à la fiscalité (conflit endémique entre les deux parties), en passant par le droit de regard que Paris entend exercer sur les comptes bancaires de ses ressortissants installés à Monaco. Ce dernier point est sensible au moment où la principauté cherche à s'émanciper quelque peu (de l'influence de Paris) et, pour attirer les capitaux, à se doter d'un régime financier et bancaire se rapprochant de ce qui existe, par exemple, au Luxembourg.

Monaco n'est pas dépourvu d'avantages pour ses ressortissants non français : pas de taxe d'habitation, ni de taxe foncière, pas d'impôts sur le revenu, pas de droits de succession entre parents directs. La principauté compte 30 000 habitants, dont seulement 6 600 Monégasques pour plus de 12 000 Français (le reste des résidents étant majoritairement d'autres Eu-

ropéens, et notamment des Italiens). Traditionnellement, la direction de l'administration centrale du Rocher est confiée à un haut fonctionnaire français appartenant au Quai d'Orsay ou à la préfecture (que le prince choisit sur une liste de trois noms). Le poste est aujourd'hui occupé par l'ambassadeur Michel Lévéque.

Aux litiges bilatéraux ordinaires s'ajoute la perspective de l'euro, qui, sans que le débat sur les critères de Maastricht ne tourmente trop douloureusement les Monégasques, préoccupe le palais. La principauté n'est pas membre de l'Union européenne, mais elle est liée par une union douanière avec la France et fait partie de l'espace douanier européen. Sa monnaie est le franc. Elle entend, logiquement, que l'euro, lors de son entrée en service en France, ait aussi cours sur le Rocher.

François Mitterrand a été, en 1984, le dernier des présidents français à se rendre en « visite d'Etat » à Monaco ; il est vrai qu'en 1956, alors garde des Sceaux, il avait représenté le gouvernement au mariage du prince avec l'actrice américaine Grace Kelly. Mais si M. Chirac n'était vendredi qu'en « visite officielle », il n'eut pas moins droit, à son arrivée, à une cérémonie dans la cour d'honneur du palais Grimaldi. Cinquante carabiniers - soit les deux tiers des forces monégasques -, en uniforme blanc et casque à plumet rouge, lui rendirent les honneurs, avant que leur fanfare joue *La Marseillaise* puis enlève un très guilleret *U Munagascu* (l'hymne monégasque).

Alain Frachon

## La Suisse a été piquée au vif par « Nazi Gold », un film de la BBC

### BERNE

de notre correspondant

La BBC et sa réputation en ont pris un coup. Du moins en Suisse, à en juger par la virulence des réactions suscitées par l'émission « Nazi Gold », réalisée par la chaîne britannique. Une tempête de protestations à la mesure de la présentation, estimée sans nuance, du comportement de la Confédération durant la seconde guerre mondiale.

Dès la projection du documentaire en Grande-Bretagne, l'ambassadeur de Suisse à Londres est, le premier, monté au créneau pour laver l'affront « nuisible à l'image de la Suisse ». Dans une lettre adressée fin juin au directeur de la

BBC, le diplomate a fustigé « un parti pris et une agressivité frisant la malhonnêteté intellectuelle ». « Certains télespectateurs, a-t-il expliqué, ont eu l'impression que la Suisse, le pays de Heidi, avait en fait été nazie pendant la guerre. »

Le scandale a pris de l'ampleur après sa retransmission, en juillet, par les trois chaînes de la télévision nationale. « Manipulation », « amalgame », « montage ignominieux » ou encore « mauvaise foi » : les épithètes les plus vives ont fusé pour dénoncer ce que bon nombre de Suisses ressentent comme « une entreprise de désinformation ». Même un intellectuel peu suspect de conformisme comme le cinéaste zurichois Richard Dindo

se découvre soudain la fibre patriotique. Alors qu'il fut parmi les premiers, dès les années 70, à porter un regard critique dans ses documentaires sur les ambiguïtés de son pays pendant la guerre, il n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser ce qu'il n'hésite pas à qualifier de « falsification historique ».

En fait, c'est davantage la forme que le fond qui a déclenché une telle vague de rejets. Depuis qu'a éclaté la polémique sur l'or nazi, les Suisses ne peuvent plus ignorer les manquements de leurs dirigeants, de leurs banquiers et de leurs capitaines d'industrie pendant la guerre sous couvert de neutralité. Pareille mise en cause n'est jamais facile à affronter,

d'autant qu'elle écorne une image d'Epinal soigneusement entretenue.

En grossissant le trait, l'émission de la BBC a tendu au citoyen suisse un miroir auquel il n'est guère habitué. Le choc vient du fait de se retrouver soudain sur la sellette, alors que la télévision allemande a été partie prenante à la coproduction. Ses responsables ont beau déclarer qu'ils ont été bernés par la perfide BBC, ils attendent maintenant avec anxiété les effets pervers pour la réputation de leur pays d'une diffusion déjà promise par une dizaine de télévisions étrangères.

Jean-Claude Buhner

## Une trentaine de civils massacrés près d'Alger

HADJOUT. Une trentaine de personnes, dont vingt-deux enfants de moins de douze ans, ont été égorgés et brûlés, jeudi 24 juillet, dans l'attaque, attribuée aux islamistes armés, de deux hameaux à l'ouest d'Alger, selon des témoignages de rescapés obtenus sur place vendredi par l'AFP. L'attaque s'est déroulée à l'aube dans la région de Hadjout (50 kilomètres à l'ouest d'Alger), alors même que d'importants moyens militaires sont engagés depuis dix jours dans une région proche, celle de Hattatba, contre des éléments du Groupe islamique armé (GIA). Le GIA a démenti vendredi, dans un communiqué transmis à la radio marocaine Médi-1, que son « émir » (chef), Antar Zouabri, ait été tué dans cette opération. - (AFP)

## L'armée réprime violemment une manifestation à Kinshasa

KINSHASA. Trois opposants au régime du président Laurent-Désiré Kabila ont été tués, vendredi 25 juillet, lorsque l'armée a ouvert le feu sur une manifestation organisée par le Parti lumumbiste unifié (PALU), d'Antoine Gizenga, pour protester contre l'interdiction des activités politiques décrétée par les dirigeants de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Dans la soirée, une quarantaine de soldats ont perquisitionné le domicile de M. Gizenga à Limete, un quartier résidentiel de Kinshasa, emportant un téléviseur, une caméra vidéo, de « nombreux souvenirs contenus dans une valise » et de l'argent liquide. Les militaires ont également brûlé des cartes de membres du PALU. M. Gizenga était très proche de Patrice Lumumba. Les autorités ont démenti la mort de manifestants. - (AFP, Reuters.)

### ASIE

■ **AFGHANISTAN** : alors que les troupes du commandant Ahmad Shah Massoud ne sont plus qu'à quelques kilomètres de Kaboul, Amnesty International affirme que le gouvernement des talibans a procédé à l'arrestation de deux mille civils appartenant aux ethnies tadjike et hazara dans les faubourgs de la capitale afghane. Ces personnes seraient détenues dans la prison de Pul-e-Charki dans des conditions « déplorable ». - (AFP)

■ **CAMBODGE** : Pol Pot a été condamné à la prison à vie par les Khmers rouges, a annoncé, samedi 26 juillet, la radio de la guérilla. Selon des sources divergentes, l'ex-dictateur, responsable du génocide qui a fait deux millions de morts, aurait été capturé par un groupe dissident khmer rouge ou serait décédé. - (AFP)

### EUROPE

■ **SERBIE** : le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a protesté auprès du président de la Yougoslavie, Slobodan Milosevic, contre la fermeture de cinquante-cinq radios et stations de télévision qui « semble liée aux efforts du Parti socialiste de Serbie (SPS) pour se positionner en vue des élections de septembre en Serbie ». Selon l'organisation, un délai de vingt-huit jours a été imposé aux médias le 2 juin pour qu'ils déposent une demande d'autorisation d'émettre. La plupart n'ont pu fournir les documents dans les délais. - (AFP)

■ **UNION EUROPÉENNE** : Jacques Delors a accepté une mission de préparation pour le sommet extraordinaire de l'Union européenne sur l'emploi en novembre à Luxembourg, a annoncé, vendredi 25 juillet, la présidence luxembourgeoise de l'Union. - (AFP)

■ **Le comité consultatif de l'Union européenne** a approuvé, vendredi 25 juillet, à une large majorité la fusion entre les constructeurs aéronautiques américains Boeing et McDonnell Douglas. Seul le représentant de la France a émis des réserves. - (AFP)

■ **TURQUIE** : Tansu Ciller, ancien premier ministre, a bénéficié d'un non-lieu dans une affaire d'espionnage. La Cour de sûreté de l'Etat a déclaré, vendredi 25 juillet à Ankara, qu'elle mettait fin, pour manque de preuves, à l'enquête contre M<sup>me</sup> Ciller pour faits « d'espionnage pour la CIA », a rapporté l'agence Anatolie. L'enquête, ouverte le 16 juillet, faisait suite aux accusations lancées un mois plus tôt par le leader du Parti travailliste turc (gauche), Dogu Perincek, qui avait affirmé que M<sup>me</sup> Ciller, chef du gouvernement de 1993 à 1996, avait travaillé pour la CIA. - (AFP)

## Démission du « ministre en chef » de l'Etat indien du Bihar

NEW DELHI. Le ministre principal de l'un des grands Etats de l'Inde, le Bihar, a été obligé de démissionner, jeudi 24 juillet, après qu'un mandat d'arrêt eut été lancé contre lui dans une affaire de corruption. Laloo Prasad Yadav, quarante-neuf ans, qui avait récemment quitté le parti du premier ministre Inder Kumar Gujral, est accusé d'avoir participé avec cinquante-cinq autres hommes politiques et fonctionnaires au détournement de 271 millions de dollars destinés au soutien à l'agriculture dans son Etat. Mais M. Yadav aura tout de même réussi à défier jusqu'au bout ses adversaires en obtenant, vendredi, que son épouse, simple mère de famille de neuf enfants, soit nommée chef de son parti et intronisée comme nouveau ministre principal du Bihar. - (AFP)

# ERES

## S O L D E

du 28 Juillet au 7 Août

ERES Madeleine  
2 rue tronchet Paris 8<sup>e</sup>

ERES Rive Gauche  
4 bis rue du cherche-midi Paris 6<sup>e</sup>

ERES Passy  
6 rue guichard Paris 16<sup>e</sup>

# M. Nétanyahou s'oppose à une implantation juive dans Jérusalem-Est

Le premier ministre, qui est contre le projet de construction de logements juifs dans le quartier arabe de Ras El Amoud, a reçu le soutien de Washington. M. Arafat avait déclaré qu'il s'agissait d'« une déclaration de guerre contre les Palestiniens »

Le département d'Etat américain a apporté son soutien, vendredi 25 juillet, au premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, qui a déclaré s'opposer à la réalisation d'un projet d'implantation juive à Jérusalem-Est,

dans le quartier arabe de Ras El Amoud. L'autorisation que le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, entend délivrer pour ce projet de construction de logements juifs, a suscité de vives réactions parmi les dirigeants pales-

tiens. Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a déclaré à la radio de l'armée israélienne qu'il s'agissait d'« une déclaration de guerre contre les Palestiniens de Jérusalem-Est, contre les Palestiniens en général et

d'un mépris total pour l'esprit de l'accord qui a été signé ». L'application de cet accord de paix est bloquée depuis des mois ; Américains et Européens tentent de relancer les pourparlers israélo-palestiniens.

## TEL-AVIV

de notre correspondant

Au moment où s'esquisse une reprise des pourparlers israélo-palestiniens, l'annonce du feu vert donné par la municipalité de Jérusalem à la construction de logements destinés à des juifs dans le quartier arabe de Ras El Amoud à Jérusalem-Est est du plus mauvais effet. Au point que le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui décline sur tous les tons et à chaque occasion « le droit d'Israël de construire partout à Jérusalem », s'est opposé à ce que ce projet soit réalisé maintenant. David Molkou, un des conseillers de M. Nétanyahou, a fait part de son objection à Yasser Arafat vendredi 25 juillet, lors d'un entretien téléphonique.

Les dirigeants palestiniens ont exprimé leur crainte que le geste de la municipalité de Jérusalem n'attise les tensions et ne balaie les tentatives de relancer les négociations. Fayçal Hussein, chargé de Jérusalem au sein de l'Autorité palestinienne, l'a jugé « très dangereux » : il risque selon lui de déboucher sur des violences plus graves que celles qui avaient suivi le percement d'un tunnel au Mont du Temple en septembre 1996. Saeb Erikat, un des principaux négociateurs palestiniens, a déclaré : « C'est une catastro-

phe. J'appelle le gouvernement à annuler immédiatement ce projet et à cesser la construction à Djebel Abou Ghneim, pour assurer la survie du processus de paix ». L'autorisation de la municipalité a été présentée par le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, comme une

dans le quartier palestinien de Ras El Amoud qui compte quelque onze mille habitants. Un premier permis de construire, prévoyant soixante-dix logements, avait été donné au propriétaire du terrain, le millionnaire juif américain Irving

## Les Etats-Unis approuvent le premier ministre

Les Etats-Unis ont apporté leur soutien, vendredi 25 juillet, au premier ministre israélien, qui a déclaré s'opposer à la construction d'un nouveau quartier juif à Jérusalem-Est. « Ce n'est pas le genre d'annonce qui puisse aider à remettre en marche le processus de paix », a déclaré un porte-parole du département d'Etat, James Foley, à propos de ce projet défendu par le maire de Jérusalem. « Ce serait une décision qui saperait un peu plus la confiance entre les deux parties. L'important, c'est que le premier ministre Nétanyahou a exprimé son opposition au projet et a dit qu'il travaillerait à prévenir sa mise en œuvre », a souligné le porte-parole. Le responsable américain n'a pas pu dire si Washington s'était directement adressé aux autorités israéliennes pour leur faire part de leur opposition au projet de colonisation. - (AFP.)

affaire entendue. Cité par la radio israélienne, il a déclaré : « Je ne connais pas de moyen par lequel le premier ministre peut empêcher la construction. »

La construction est prévue sur une parcelle de quelque 150 ares située au sud du Mont des Oliviers, à proximité de la route entre Jérusalem et Jéricho,

Moskovitz, dans les années 70, et avait reçu tous les visas nécessaires. Par la suite, M. Moskovitz avait révisé son projet, demandant de pouvoir construire cent-trente-deux logements sur le même terrain. Le projet révisé a été approuvé le 10 décembre 1996 par la commission de planification

de district. Il prévoit notamment, pour protéger les futurs habitants de ce quartier de leurs voisins, une palissade de sécurité de 1,8 mètre de haut. Toutefois, ce projet révisé n'a pas encore reçu l'indispensable feu vert ministériel. Pour contourner cet obstacle, M. Moskovitz, lié à l'association Ateret Cohanim et propriétaire de plusieurs terrains à Jérusalem-Est, a demandé l'autorisation au titre de l'ancien permis. Lorsque l'entrepreneur, qui réside à Miami, s'est récemment adressé à la municipalité pour le faire-valoir, a expliqué M. Olmert, « il y a eu un avis juridique, selon lequel il n'y a aucune raison de ne pas accorder l'autorisation sur la base du projet existant. Et donc cette autorisation a été donnée, un point c'est tout ». Le conseiller juridique du gouvernement Eliakim Rubinstein a réclamé à M. Olmert l'ensemble des documents qui ont motivé le feu vert de la municipalité et a commencé à les examiner.

## TIMIDE DÉGEL DIPLOMATIQUE

L'ouverture de ce foyer de tension d'un nouveau genre - ce serait en effet la première fois, à part la construction de quelque trois mille logements en vieille ville, qu'Israël implanterait un quartier juif au sein

d'une zone d'habitation palestinienne de Jérusalem - coïncide avec un timide dégel diplomatique. Une rencontre est prévue lundi entre le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, et le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Shaath. Après la rencontre entre MM. Arafat et Lévy à Bruxelles, cette réunion doit ouvrir la voie à la relance du travail des commissions conjointes mises en place pour régler une partie des problèmes en suspens de l'accord intermédiaire, en particulier l'ouverture du port de Gaza et de l'aéroport de Dehania, au sud de la bande, et le « passage sûr » reliant Gaza à la Cisjordanie.

L'autorisation de construire à Ras El Amoud est interprétée par beaucoup comme une tentative délicate des secteurs les plus extrémistes de la coalition de M. Nétanyahou de torpiller tout redémarrage du processus de paix, après des mois de paralysie. M. Olmert n'en est pas à son coup d'essai : c'est lui qui avait poussé au percement du tunnel en septembre 1996, et c'est lui aussi qui a fait pression sur le premier ministre pour lancer la construction du projet Har Homa au Djebel Abou Ghneim. - (Intérim.)

# Les Japonais s'inquiètent de la dérive sensationnaliste de leurs médias

## TOKYO

de notre correspondant

« Respectez notre douleur. » Telle est la demande qu'une mère éplorée adresse aux médias dans une lettre publiée par le quotidien *Asahi Shimbun*. En mars, sa fille, une écolière de Kobe, a été assassinée dans la rue alors qu'elle se rendait à l'école. L'adolescent de quinze ans accusé d'avoir tué et décapité un de ses camarades est également soupçonné de ce crime.

En terminant sa lettre, M<sup>me</sup> Kyoko Yamashita écrit qu'elle et sa famille ont été harcelées par les journalistes : « On me tend des micros pour me demander ce que je ressens ; mon mari est traqué par les photographes, mon fils interviewé à l'entrée de l'école ; on interroge les voisins sur notre vie, et au beau milieu de la nuit, on sonne à notre porte : si nous ne répondons pas, on tambourine violemment. Nous sommes suffisamment meurtris pour avoir droit à un peu de paix. »

## LÉGISLATION LAXISTE

La supplique de M<sup>me</sup> Yamashita met une fois de plus en lumière l'une des plus condamnables dérives de la presse japonaise : le manque de décence devant la douleur. Une concurrence exacerbée et une législation laxiste en matière de protection de la vie privée ont conduit les médias à pratiquer un sensationnalisme choquant. Le « phénomène tabloïd » n'est certes pas propre au Japon.

Mais la « traque » à laquelle se livrent les télévisions pour extorquer aux personnes qui souffrent des sanglots et les « enquêtes » des hebdomadaires à sensation qui font fi du plus élémentaire respect de la vie privée ont atteint un rare degré d'indécence.

Les crimes horribles dont est accusé l'adolescent de Kobe, qui a été déferé, vendredi 25 juillet, devant le tribunal pour enfants, ont porté au paroxysme ce sensationnalisme avec la publication par deux hebdomadaires de la photographie du jeune suspect. Cette infraction à la loi sur la protection des mineurs qui interdit la divulgation de leur nom ou la publication de leur photographie a toutefois déclenché une réaction d'indignation. La plupart des distributeurs ont refusé de mettre en vente les deux publications du groupe éditorial Shinshosha, estimant que cette photo était une « atteinte au droit de la personne » et un « acte anti-social ». C'est la première fois qu'un manquement au respect de la personne d'un inculpé ou de victimes suscite une telle réaction.

En dépit de la demande du ministre de la justice de retirer volontairement de la vente les deux hebdomadaires - autre première dans l'histoire de la presse de l'après-guerre au Japon -, Shinshosha, qui a fait de cette affaire une question de « liberté d'expression », les a diffusés sans crainte de poursuite car la loi sur les mineurs ne prévoit aucune sanction en cas de non-respect de ses dispositions.

Il y a quelques mois, l'assassinat d'une jeune femme qui menait une double vie (cadre d'une grande entreprise dans la journée et prostituée la nuit) avait donné lieu à une surenchère de « révélations » (souvent fausses, au demeurant) par des télévisions privées et des hebdomadaires, qui a conduit sa famille à dénoncer un « lynchage médiatique » et une « diffamation post-mortem ».

La réaction de l'opinion, des distributeurs de journaux et de certaines entreprises qui ont retiré temporairement leur publicité aux hebdomadaires de Shinshosha enrayera-t-elle une dérive sensationnaliste des médias nippons qui, selon le quotidien des milieux d'affaires, *Nihon Keizai*, est « à terme suicidaire » ? Ce problème touche en fait au fonctionnement de la démocratie : seule la famille impériale est exemptée des atteintes au respect de la personne par des médias qui font preuve, au contraire, à son égard d'une frioleuse compeçonction...

Michèle Aulagnon

Philippe Pons

# Bosaso, capitale du Nord-Est, l'exception somalienne

## BOSASO

de notre envoyé spécial

Plus que le port, où une noria de boutres indiens en provenance de Dubaï et du Yémen viennent décharger leur cargaison de vivres et de diesel avant de repartir avec du bétail, des peaux ou de l'encens, c'est surtout l'urbanisation anarchique de Bosaso qui témoigne de la vitalité économique de cette grosse bourgade somalienne située au bout de la Corne de l'Afrique, là où le golfe d'Aden s'ouvre sur l'océan Indien. De part et d'autre de la rue principale, l'unique voie asphaltée à moitié envahie par une multitude de petits commerces et de restaurants, les habitations ont poussé de manière si désordonnée que les lourds 4 x 4 des organisations humanitaires serpentent avec difficulté dans les ruelles où ils ne peuvent se croiser.

La métropole du Nord-Est compte aujourd'hui 40 000 habitants, quatre fois plus qu'il y a dix ans. « C'est la contrée la plus sûre de Somalie, explique un fonctionnaire international, et tous les déplacés majertins [le clan de la région] y affluent, attirés par la sécurité et par l'activité portuaire. » Le Nord-Est est en effet l'unique région de Somalie où les sous-clans ne se sont pas englués dans des affrontements fratricides après la chute du régime de Syaad Barré en janvier 1991. A l'exception des événements de 1992, quand la force islamique qui tenta de s'emparer du pouvoir fut écrasée par les anciens maquisards du Front démocratique pour le salut de la Somalie, il n'y a guère eu de combats.

Les rivalités - bien réelles - entre sous-clans pour le contrôle du port de Bosaso se sont toujours réglées au travers de négocia-

tions. Un expatrié qui a parcouru la Somalie s'explique cette quasi-absence de violences par le fait que les Majertins, sur lesquels les Italiens se sont appuyés à l'époque coloniale, ont formé l'élite somalienne après l'indépendance et sous Syaad Barré. Selon lui, ces dirigeants « sont peut-être davantage enclins au compromis avec leurs adversaires que les nomades sans éducation repliés sur leur clan familial ».

Ayant su préserver cette stabilité, le Nord-Est est aussi une des très rares régions de Somalie où l'aide internationale ne concerne pas l'assistance d'urgence mais uniquement la réhabilitation. Cette aide d'urgence a d'ailleurs toujours été très limitée, même au plus fort de la crise somalienne, car la solidarité clanique a joué à fond pour tous les déplacés majertins qui fuyaient les zones de conflit de la Somalie

embrasée. « Vous attendiez davantage de soutien, vu que vous avez su garder votre région en paix, et c'est compréhensible, a déclaré M. Illing, le représentant de l'Union européenne, lors de son dernier passage à Bosaso devant les responsables locaux de tous les districts du Nord-Est. Malheureusement, il n'y a plus beaucoup d'argent réservé à la Somalie, désormais », a-t-il ajouté, faisant référence à la lassitude des donateurs.

Pourtant, le port de Bosaso, poumon économique de la région, a besoin d'être dragué, car l'ensablement a dramatiquement réduit ses capacités d'accueil. Mais l'opération coûte cher, et les bailleurs de fonds ne voient guère de différence entre une région somalienne anarchique et une autre correctement administrée.

Jean Hélène

# La Guinée, potentiellement riche, terriblement pauvre

## KANKAN

de notre envoyée spéciale

Il n'y a qu'un pont, pas très large, pas très grand ni en très bon état, pour permettre aux 150 000 habi-

## REPORTAGE

A travers le pays, les stigmates du délabrement sont partout

tants de la ville de Kankan de traverser le fleuve. Un seul pont sur 300 kilomètres de cours majestueux et redoutable en période de crue, vestige d'une période révolue où la Guinée construisait des voies de communication. Un seul pont pour la deuxième ville de Guinée, située à 700 kilomètres de Conakry, la capitale, soit à douze heures de route et de piste. Un seul pont embouteillé, encombré par les marcheurs, les charrettes, le bétail... et nombreux sont ceux qui refusent de faire un long détour pour l'emprunter.

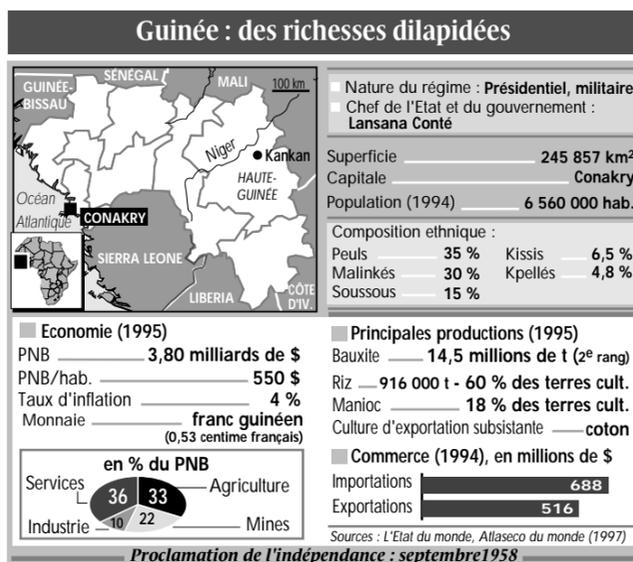
Le fleuve est cruel. Les habitants du village de Balandou, au milieu de la savane, le redoutent. Depuis 1990, il leur a déjà pris six enfants, engloutis alors qu'ils traversaient sur une pirogue pour se rendre à

l'école. Depuis, les enfants scolarisés sont encore moins nombreux qu'avant et les éleveurs de ce village, situé à moins de dix kilomètres de conduite en véhicule tout terrain sur une piste défoncée -, réclament la construction d'une école dans leur secteur.

Mais rien ne vient. Il faut dire que la réalisation d'un établissement scolaire dans ce village rural tiendrait du miracle, tant les moyens manquent dans ce pays gangrené par la pauvreté et encore marqué par la première République instaurée en 1958 par Sékou Touré. « Nous n'avons pas d'école, pas d'électricité, pas de route goudronnée, pas de train », déplore Momady Kouyaté, chef préfectoral des groupements d'intérêt économique, qui a fait ses études à La Havane.

« La population de cette région est hantée par la désobéissance civile, renchérit le préfet, Dansa Kanté, et le pouvoir central s'en est tellement méfié que le retard est manifeste. » Peuplée de Malinkés, la Haute-Guinée abrite une opposition forte au pouvoir central. La collecte de l'impôt a longtemps été problématique.

Ce constat de pauvreté n'est pas propre à la Haute-Guinée, une région enclavée. La Guinée est classée



parmi les dix pays ayant le plus faible développement humain du monde par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), selon des critères qui tiennent compte de l'espérance de vie, du taux d'alphabétisation et du PIB par habitant. De 1992 à 1994, la Guinée était bonne dernière de ce classement.

Les stigmates du délabrement sont partout. A Conakry, l'électricité ne fonctionne que six heures par jour. Les maisons, à l'exception des bâtiments publics, sont en torchis. Les rues sont défoncées. L'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 45,1 ans, et les adultes affectés d'un énorme goitre, dû à la mauvaise qualité de l'eau, sont nombreux. Seul un Guinéen sur trois sait lire et écrire.

« La moitié de la population n'a pas 1 dollar par jour pour vivre, explique le premier ministre Sidya Touré. Mais ce pays a la chance de

bénéficier d'un important potentiel économique. » Le sous-sol regorge de richesses, avec des mines d'or, de diamants et de bauxite. La terre est fertile et, à la fin de la saison sèche, tout est encore vert. « Nous avons un réel combat à mener contre la manière de penser de l'administration, qui reste très marquée par la période collectiviste », ajoute-t-il.

De fait, les initiatives privées sont aujourd'hui autorisées. Elles sont souvent contrôlées par les pouvoirs publics, mais elles permettent de sortir ceux qui s'y engagent de la misère. Comme cet atelier de teinturerie à Conakry, qui emploie cinquante-six personnes, dont une bonne partie de handicapés.

Si cette petite entreprise de teinturerie a vu le jour, c'est grâce à Abdourahmane Bah. El Hadj, c'est ainsi qu'on l'appelle depuis son pèlerinage à La Mecque, est directeur général adjoint de l'Office de promotion des investissements privés. Cet

## Une campagne nationale contre la criminalité

Les ministres guinéens de la sécurité, Moussa Sampil, et de l'administration du territoire, Dorank Assifat Diassény, ont lancé cette semaine une campagne nationale de lutte contre les vols à main armée qui sont en spectaculaire progression dans le pays, et notamment à Conakry, où vivent plus d'un million de personnes. Le ministre de la sécurité a annoncé la création de nouveaux postes de police dans les secteurs les plus chauds de la capitale. Il a demandé à la population de venir en aide à la police et à l'armée, qui est également appelée à lutter contre cette montée de la criminalité. Enfin, les autorités guinéennes, qui ont qualifié à plusieurs reprises cette vague de délinquance de « sabotage économique », préconisent des réunions mensuelles entre les organes de presse et la police afin d'établir « des rapports de travail objectifs et constructifs ».

**EXTRÊME DROITE** Le licenciement de trente et un employés municipaux non titulaires par la municipalité de Vitrolles a déclenché une polémique entre le maire Front na-

tional, Catherine Mégret, et le sous-préfet d'Istres, qui a demandé que la délibération soit « rapportée ». ● A VITROLLES, le militantisme des associations de lutte contre le Front na-

tional est stimulé par le harcèlement de la police municipale et les licenciements d'agents municipaux. ● LE FRONT NATIONAL renoue avec son anticommunisme, en annonçant qu'il

va ouvrir le « Nuremberg du communisme ». Il tente aussi de récupérer les thèmes contestataires qui étaient ceux du PCF pour consolider ses positions dans l'électorat ouvrier. ● LE

COMITÉ de vigilance contre l'extrême droite pourrait organiser un colloque ou une manifestation pour protester contre la Fête bleu-blanc-rouge, les 27 et 28 septembre à Paris.

## Les associations anti-FN s'organisent face à la mairie de Vitrolles

Le licenciement de trente et un employés municipaux par le maire a suscité des observations pour « vices de forme » de la sous-préfecture d'Istres. Catherine Mégret maintient sa décision et dénonce le « harcèlement judiciaire et administratif »

### VITROLLES

(Bouches-du-Rhône)  
de notre envoyée spéciale

Catherine Mégret n'a pas apprécié la lettre d'observation que la sous-préfecture d'Istres (Bouches-du-Rhône) lui a adressée au sujet de la suppression de 31 emplois municipaux non titulaires par la mairie de Vitrolles. Dans un courrier adressé le 13 juin au maire Front national de Vitrolles, et rendu public le 23 juillet, le sous-préfet, agissant dans le cadre du contrôle de la légalité exercé par la sous-préfecture sur les délibérations prises par les collectivités locales, a demandé « des renseignements concernant la consultation du comité technique paritaire de la mairie ». La délibération n'étant pas conforme à la loi, en raison de « vices de forme », le sous-préfet a enjoint à la mairie de leur « rapporter » la délibération. M<sup>me</sup> Mégret a assuré que « le harcèlement judiciaire et administratif que subit la municipalité de Vitrolles ne modifiera en rien la décision prise ». La CFDT a engagé un recours auprès du tribunal administratif de Marseille.

Cette polémique intervient alors que les associations de lutte contre le Front national tentent de s'organiser à Vitrolles. Dans chaque discours public, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, ou le délégué général, Bruno Mégret, attaquent le collectif Ras l'Front (RLF), qui manifeste son opposition au parti d'extrême droite en organisant, notamment, des manifestations dans les villes où des responsables frontistes se déplacent. Dimanche 13 juillet, c'était au tour de M. Mégret, qui fait figure de maire par épouse interposée de la commune de Vitrolles, de dénoncer, lors de la « fête des Tricolores » à Marignane, RLF, qui, selon lui, « répand des poubelles sur les chaussées, va exciter les jeunes dans les cités ou va lui-même commettre des exactions ». A Vitrolles, Ras l'Front préfère se moquer de pareilles accusations qui visent à le décrédibiliser.

Tant d'attention lepéniste sti-

mule ses membres, dont le militantisme est aiguisé par le harcèlement de la police municipale et les licenciements massifs d'agents municipaux. Ils étaient réunis, le 13 juillet, auprès d'Alarme Citoyens, à Marignane, pour protester contre l'organisation sur la commune des Tricolores, la fête annuelle du Front national en Provence. Le lendemain, ils assistaient à un 14 juillet « anti-raciste et antifasciste » organisé à Toulon. Le 15, ils participaient à une réunion de La Charrette, association de soutien aux licenciés de la municipalité de Vitrolles, dont un de leurs adhérents, Pascale Morbelli, a été nommée présidente quand son prédécesseur a retrouvé du travail.

### MISE SOUS SURVEILLANCE

« Le dynamisme de Ras l'Front nous a beaucoup aidé », reconnaît Simone Bessade, membre fondateur du Mouvement démocratique vitrollais (MDV). Le monde associatif, particulièrement dense à Vitrolles, a puisé de nouvelles forces au lendemain de l'élection municipale partielle qui a porté l'extrême droite à la tête de la mairie. Beaucoup de militants ont été soulagés de trouver enfin un terrain de lutte clair. Finies les querelles intestines et les interrogations liées à la personnalité, contestée, de l'ancien maire socialiste, Jean-Jacques Anglade, que beaucoup soutenaient



par défaut. Réunies dans une Coordination associative Vitrolles-Marignane (CAV), présidée par Alain Castan, également président de l'association de la Régie de quartier aux Pins, les associations « résistantes » ont mis sur pied un réseau de solidarité, prêt à intervenir à tout moment en cas d'arrestation arbitraire d'un des leurs par la police municipale.

Toute de bleu vêtue le jour, et de noir la nuit, cette police muni-

pale sillonne vingt-quatre heures sur vingt-quatre la ville, interpellant, sans distinction, fauteurs de troubles et colleurs d'affichettes, irrespectueuses, il est vrai, pour M<sup>me</sup> Mégret. Au nombre de quarante-huit actuellement, ces policiers devraient être soixante-dix à la fin de l'année et quatre-vingts en 1998, explique Hubert Fayard, premier adjoint au maire et véritable maire en l'absence des époux Mégret. Tous les moyens de locomotion sont utilisés : voitures marquées ou banalisées, motos, chevaux. Des chiens sont prévus pour ceux qui patrouillent à pied. Tout doucement, Vitrolles est placée sous surveillance. Une surveillance facilitée, il est vrai, par l'ancien maire, qui n'avait rien trouvé de mieux que de disposer des caméras autour de la mairie. Une aubaine pour la municipalité d'extrême droite, qui ne se prive pas d'observer les personnes qui manifestent et de prendre des photos.

Plusieurs agents municipaux ont eu la surprise d'entendre évoquée leur présence à telle manifestation ou leur appartenance supposée à tel ou tel parti ou organisation, lors d'entretiens préfigurant leur licenciement ou une rupture de

leur contrat. Le 20 janvier, pendant la campagne électorale, M<sup>me</sup> Mégret avait écrit au personnel municipal - qui se demande toujours comment elle avait obtenu les adresses - pour indiquer que, en cas de victoire, elle ne procéderait pas à des « chasses aux sorcières et mises au placard ». Des pratiques « que nous réproprions », précisait-elle, en ajoutant qu'« il n'y aura pas non plus de licenciement massif ». Promesses renouvelées par lettre le 12 février, le nouveau maire prenant soin d'ajouter que « les élus FN doivent respecter votre neutralité et le feront. Vous devez, quant à vous, rester neutres dans vos fonctions ».

### « LA RÉSISTANCE CONTINUE »

L'équipe Mégret a montré dernièrement ce qu'elle entendait par neutralité, en licenciant notamment Régine Juin, la directrice du cinéma d'art et d'essais Les Lumières, qui avait osé programmer, malgré leur avis défavorable, une série de courts-métrages, projetés auparavant à la télévision, sur la prévention contre le sida dans les milieux hétérosexuels et homosexuels. De même, le café musique, Le Sous-Marin, dont la musique, rock, rap, raï, aux dires de

l'adjointe à la culture, développait les « mauvais instincts de la jeunesse », a vu ses subventions supprimées. Quant aux deux jeunes serveuses contractuelles du centre de vacances de Névache (Haute-Savoie) qui refusaient de servir les élus du Front national venus sur les lieux en délégation et avaient, après accord de leur chef de service, échangé leur travail pour la journée avec deux femmes de ménage, elles se retrouvent au chômage.

Cent quarante-huit personnes pointent aujourd'hui au chômage à la suite de licenciements ou de refus de renouvellement de contrats non statutaires. « Il nous fallait réduire la masse salariale dans une ville surendettée », explique M. Fayard. Reste que cette réduction touche principalement le secteur éducatif, les associations en prise avec la jeunesse et plus particulièrement la jeunesse des cités. Réunis dans La Charrette, les licenciés s'entraident. La solidarité existe aussi pour la recherche d'un travail. Le souci du moment, c'est de rester à Vitrolles, y habiter ou y travailler, pour que la « résistance continue ».

Christiane Chombeau

### Colloque ou contre-manifestation en septembre ?

Nicole Borvo, secrétaire nationale du PCF chargée des « mouvements de société », et Martine Durlach, responsable de la fédération parisienne du PCF, ont invité « toutes les organisations qui souhaitent » à une « réunion de travail », le 20 août, pour organiser la « protestation » et le « refus » des Parisiens à la Fête bleu-blanc-rouge du Front national, les 27 et 28 septembre. La fédération de Paris n'exclut pas l'organisation d'une manifestation.

Le Comité de vigilance contre l'extrême droite, créé en 1996 à l'initiative du Parti radical-socialiste, et auquel participent la plupart des forces politiques, syndicales et associatives de gauche, dont le PCF, avait décidé, il y a quinze jours, de se contenter d'organiser « symboliquement » un colloque sur l'extrême droite. Celui-ci aurait eu lieu le même week-end, dans la région parisienne, « loin du parc de Vincennes », avec les meilleurs spécialistes. « Nous allons inverser l'image de Strasbourg : cette fois, nous nous réunirons en conclave », explique Thierry Meysan, président du réseau Voltaire et l'un des coordinateurs du Comité de vigilance.

## Le Front national renoue avec l'anticommunisme

Le parti d'extrême droite tente de récupérer le créneau contestataire du PCF

« PERSONNE NE DOIT aller tranquillement à la fête de Le Pen. » En invitant les forces de gauche à mettre au point une « initiative d'ampleur contre le FN », lors de la Fête annuelle des bleu-blanc-rouge, qui se tiendra les 27 et 28 septembre, au bois de Vincennes, à Paris, la fédération communiste de Paris s'est attiré les foudres du Front national. Dans un communiqué intitulé « Staliniens ils étaient, staliniens ils demeurent », le FN a indiqué, jeudi 24 juillet, que « la direction politique et les avocats du FN rejettent d'ores et déjà l'entière responsabilité d'éventuels incidents ou affrontements à cette occasion sur un Parti communiste dont le cynisme n'a d'égal que la brutalité et l'impudence ».

La polémique - que L'Humanité a décidé de poursuivre, le 25, en moquant « les talents d'historien » de M. Le Pen, « défenseur des pauvres qui s'insurge volontiers contre Maas-

tricht » alors que sa politique est « jumelle de celle de la droite classique » - est le signe d'enjeux réels. Pour le Parti communiste, d'abord. Le succès rencontré par les manifestations anti-Le Pen, comme celle de Strasbourg, le 29 mars, mais aussi, lors de la campagne électorale, par les rassemblements provoqués par chaque déplacement d'un dirigeant du Front national en province, n'a pas échappé à ses responsables, qui tentent aujourd'hui d'embrasser tout le champ de la contestation à gauche. La lutte anti-raciste et antifasciste mobilise la jeunesse, alors que le PCF, victime de son vieillissement, tente désespérément de renouer avec elle. Depuis quelques mois, en province, des militants communistes investissent d'ailleurs les comités Ras l'front - SOS-Racisme et le Manifeste contre le Front national demeurant des organisations proches du Parti socialiste.

### « CHOUCHOU DES MÉDIAS »

Le Front national, de son côté, n'apprécie guère qu'une initiative partisane vienne troubler son traditionnel rendez-vous de septembre, organisé de manière conviviale - un peu à la manière de la Fête de L'Humanité - et auquel, en ce 25<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti d'extrême droite, il entend donner un retentissement particulier. Les incidents de Mantes-la-Jolie (Yvelines), le 30 mai, à la suite desquels la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal, avait décidé de porter plainte contre M. Le Pen pour

« violences volontaires », ont ravivé les tensions : le Front national redoute les conséquences médiatiques d'échauffourées entre ses militants et des manifestants. Il peaufine d'ailleurs un argumentaire juridique pour se défendre des contre-manifestations.

La nouvelle donne politique invite aussi tout naturellement le FN à renouer avec l'anticommunisme. Le parti d'extrême droite retrouve volontiers les argumentaires anti-staliniens qu'il avait laissés au repos, faute d'enjeu, depuis la chute du mur de Berlin. Déjà, pendant la campagne des élections législatives anticipées, M. Le Pen, irrité par l'attention dont jouissait, selon lui, le secrétaire national du PCF, avait troqué le surnom fétiche de M. Hue (le « nain de jardin ») en « chouchou des médias » ou « chouchou de M. Chirac ».

« De Thorez à Hue, les visages peuvent changer, mais la ligne suivie comme les méthodes employées restent les mêmes, celles de criminels, ennemis de la liberté », écrit, le 24 juillet, le FN dans un communiqué. Deux semaines plus tôt, dans un entretien accordé à National Hebdo (daté du 10 juillet), Bernard Antony, député européen et membre du bureau politique du FN, s'indignant de la « complaisance » manifestée à l'égard du PCF, expliquait que le FN allait ouvrir le « Nuremberg du communisme » et dresser « le bilan le plus terrifiant et le plus atroce de l'histoire de l'humanité ».

L'affaire relève aussi du clienté-

lisme. « Si le FN a plutôt bien récupéré un certain nombre de déçus du balladurisme et du chiraquisme, il sait aussi qu'il a perdu, dans certaines régions, les fameux « gaucholepénistes » gagnés lors de l'élection présidentielle », explique Pascal Perrineau, directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof). Le PCF, de son côté, ne séduit plus aujourd'hui les ouvriers : il réalise parmi eux exactement son score national (10 %), d'après un sondage Ipsos-Le Point réalisé le 25 mai auprès de 4 609 électeurs.

### « LES MENSONGES DE JOSPIN »

Alors que la participation du PCF à la coalition gouvernementale restreint sa capacité d'indignation, notamment sur le traité de Maastricht, elle ouvre au FN un large champ d'action. Après avoir dénoncé avec virulence, après la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, les « mensonges de Lionel Jospin » et la « stratégie suicidaire de l'euro », le parti de Jean-Marie Le Pen reprend à son compte le discours « républicain de gauche ». Dans son édition du 24 juillet, National Hebdo dénonce, en pointant perfidement ses convergences avec l'hebdomadaire Marianne, la « surenchère immigrationniste (sans-papiers), politico-écologiste (Voynet) et morale (CUC, Gay Pride) » d'une République « bloquée », dans capacité à mener une politique sociale, par les contraintes de Maastricht.

Ariane Chemin

## Le chômage des cadres a plus que doublé en dix ans

LE NOMBRE des cadres au chômage a plus que doublé en dix ans, passant de 60 000 en mars 1986 à plus de 140 000 en 1996, selon une étude du ministère du travail publiée vendredi 25 juillet. En dix ans, le marché du travail des cadres s'est « profondément transformé », le nombre d'emplois ayant augmenté, passant de 2 millions à près de 3 millions de personnes, tandis que, parallèlement, leur chômage s'est fortement accru, note la direction des statistiques du ministère. Elle relève que le chômage des cadres a augmenté de façon « très marquée » durant la première moitié des années 90. En 1996, deux cadres au chômage sur trois étaient des cadres d'entreprise, essentiellement dans les fonctions administratives et commerciales.

Par ailleurs, la durée moyenne de chômage des cadres les plus âgés s'est « considérablement allongée », atteignant vingt mois en 1996. En outre, indique l'étude, « le diplôme ne constitue pas toujours une protection », en soulignant toutefois que « les diplômés des grandes écoles ont moins souffert ».

### DÉPÊCHES

■ **DISSOLUTION** : l'ancien ministre Philippe Vasseur (UDF-DL) a évoqué, vendredi 25 juillet, une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale par le président Jacques Chirac. Interrogé sur France-Inter, M. Vasseur a dit « souhaiter » que le gouvernement de Lionel Jospin « aille jusqu'à son terme ». « Mais, si jamais on a des périodes difficiles, je ne sais pas ce qui se passera », a-t-il ajouté. « Il existe dans la Constitution un article qui fait que, quand quelque chose ne va pas, on peut dissoudre l'Assemblée nationale », a-t-il déclaré. Le président de la République ne peut procéder à une dissolution dans l'année qui suit des élections anticipées.

■ **CUMUL** : Michel Delebarre, député PS et maire de Dunkerque, frappé par l'interdiction du cumul des mandats, a annoncé vendredi 25 juillet sa démission du conseil régional Nord - Pas-de-Calais tout en maintenant sa candidature à la présidence de cette assemblée après les élections régionales de 1998. « Je suis dans l'état d'esprit d'être candidat à la présidence du conseil régional si le choix des électeurs le rend possible en mars 1988 », a déclaré M. Delebarre.

■ **FONCTIONNAIRES** : le secrétaire d'Etat chargé du budget, Christian Sautter, a déclaré, vendredi 25 juillet sur Radio Classique, qu'il n'y aura pas d'augmentation du nombre des fonctionnaires de l'Etat entre 1997 et 1998. « Cela veut dire que les fonctionnaires que l'on mettra en plus sur certaines activités prioritaires, on devra les prendre sur d'autres ministères. Il y aura des transferts et un redéploiement mais pas d'accroissement de l'emploi de l'Etat », a indiqué M. Sautter.

■ **CHÔMAGE PARTIEL** : le recours au chômage partiel a diminué de 27 % au cours des cinq premiers mois de 1997 par rapport à la même période de 1996, grâce à une meilleure conjoncture, selon une étude du ministère du travail publiée vendredi 25 juillet. Le nombre des journées indemnisables avait fortement baissé en 1995 (9,7 millions) après une forte hausse en 1994 (15,5 millions), mais il était remonté à 11,8 millions en 1996.

■ **GARDE NATIONALE** : le député RPR des Yvelines, Jacques Myard, a proposé, vendredi 25 juillet, dans un communiqué, la création d'une « garde nationale », après la décision du gouvernement d'abandonner le rendez-vous citoyen. « Une garde nationale, dans chaque département, sous l'autorité du préfet (...) pourrait être chargée d'assurer en cas de crise la protection des personnes et des points sensibles du territoire », souligne M. Myard, qui estime « ridicule » la journée de sensibilisation devant se substituer au rendez-vous citoyen.

■ **EMPLOI DES JEUNES** : la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée se réunira à partir du 3 septembre pour examiner le projet de loi mettant en œuvre le programme pour l'emploi des jeunes, indique, vendredi 25 juillet, dans un communiqué, son président, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis). La commission entendra ce jour-là, à 15 heures, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui présentera le projet de loi. La commission se réunira de nouveau les mardi 9 et 16 septembre pour poursuivre l'examen du texte, qui sera l'un des tout premiers à être soumis aux députés en séance publique.

### Le Carnet du Monde

POUR VOS  
HEUREUX ÉVÉNEMENTS

NAISSANCES,  
MARIAGES

70 F la ligne hors taxes

01.42.17.39.80  
01.42.17.38.42

**TOURISME** Le développement des charters, la concurrence entre agences de tourisme, l'évolution des mentalités, mais aussi le manque de temps, ont diversifié l'offre et les ha-

bitudes de voyage des jeunes. Par rapport à leurs parents, qui « *faisaient la route* » jusqu'à Katmandou, ils privilégient désormais le confort à l'aventure. ● **LES GUIDES** sont de

plus en plus utilisés, et les jeunes ont davantage recours à des formules organisées, notamment pour des déplacements courts vers des destinations moins lointaines qu'auparavant.

● **LES STAGES**, notamment dans les secteurs du patrimoine, de l'environnement et de l'humanitaire, se développent et permettent de concilier le goût du voyage avec la gestion d'un

début de carrière professionnelle. ● **D'AUCUNS S'OFFRENT** encore le luxe de prendre leur temps au cours de longs voyages en cargo, formule rare et onéreuse.

# Les jeunes privilégient confort et utilité dans le choix de leurs voyages

Les enfants des « babas » des années 60, qui faisaient « la route » jusqu'à Katmandou, ont fait évoluer les habitudes de voir du pays. Ils diversifient leurs destinations, utilisent davantage les guides, ne rechignent pas aux séjours organisés, et recourent de plus en plus à la formule des stages

**LES PLUS AUDACIEUX** « *prenaient la route* » direction Katmandou ou Lima, dormaient à la belle étoile, se déplaçaient dans des bus brinquebalants, mangeaient « local » sans se soucier des amibes. Les autres achetaient une carte Greyhound pour sillonner les Etats-Unis en bus, allaient en Grèce ou en Turquie en car. Les jeunes des années 70 découvraient le monde en jouant la carte de l'aventure à petits prix. Leurs enfants voyagent autrement, parce qu'ils sont plus riches, plus pressés, plus organisés et plus soucieux de leur confort.

« *Ma vitrine était surchargée de petites annonces de jeunes qui cherchaient des coéquipiers pour partir, il n'y en a plus que trois ou quatre* », note Catherine Domain, de la librairie de voyages Ulysse, à Paris. Comme tous les spécialistes, la librairie fait remonter à la guerre du Golfe l'apparition d'une nouvelle manière de voyager chez les jeunes. Signe des temps, il arrive aujourd'hui que parents et enfants « *même à vingt-cinq ans* », dit Ca-

therine Domain - voyagent ensemble. Et s'il est impossible d'évoquer les jeunes et le voyage de manière générale, tant les parcours sont diversifiés, une chose est sûre : l'aventure attire toujours, mais elle n'a plus le monopole.

## « IL Y A MOINS D'ERRANCE »

C'est sans nostalgie que Philippe Gloguen parle de ses voyages de jeunesse : « *Avec mes copains, on bouffait du macadam. J'ai fait Paris-Delhi en stop en dix-sept jours, c'était nul, on ne voyait rien. Des centaines de Français allaient à Katmandou, c'était presque un boulevard mondain.* » Un quart de siècle plus tard, « la route » devenue son fonds de commerce, le fondateur du Guide du routard juge positive l'évolution du voyage chez les jeunes : « *Maintenant, ils s'arrêtent, leur premier voyage, c'est en Europe, ils vont à Florence, à Saint-Jacques de Compostelle... Ils sont plus intelligents que nous.* »

Depuis plus de dix ans au service de voyageurs, Benoît Lucchini, qui travaille aujourd'hui pour le Guide

du routard, a vu changer la jeune clientèle des destinations lointaines : « *Il y a moins d'errance, c'est plus pensé, plus calibré, les jeunes utilisent davantage les guides.* » Si le comportement a changé, le profil, lui aussi, a évolué. « *Les babas des années 70 faisaient partie d'une élite, pas forcément financière, mais intellectuelle, dit Benoît Lucchini, maintenant, on rencontre des jeunes de banlieue.* »

Le développement des charters, la concurrence entre agents de voyage, l'évolution des mentalités, ont diversifié l'offre, et donc les habitudes. « *Dans les années 70, les jeunes partaient tous à l'aventure. Aujourd'hui, on voit des étudiants dans les circuits en Egypte, des jeunes dans les hôtels-clubs en Tunisie, au Maroc ou au Sénégal. C'était impensable il y a trente ans* », raconte Jacques Maillot, le patron de Nouvelles Frontières.

Parmi les exigences des jeunes générations : un supplément de confort, de balises et de modernité. En témoigne Jean-François Gauthier, responsable du marketing de

la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) : « *Leurs parents baroudaient sans réservation, ce n'est plus le cas.* » L'International Booking Network, le système de réservation internationale de la FUAJ, se révèle « *extrêmement demandé* » par les jeunes Français, de même que le site Internet de la fédération - qui permet d'élaborer son itinéraire à l'avance - est énormément consulté.

## A DATES FIXES

Confrontée à « *une vraie demande de nouvelles technologies* », la FUAJ est en train de développer une nouvelle étape, un système de réservation par carte à puces et l'accès au multimédia. Côté confort, les auberges de jeunesse ne sont plus ce qu'elles étaient. Finies les chambres de dix-huit à vingt lits : dans les dernières réalisations, on dort au maximum à six par chambre.

« *On a de plus en plus de demandes de vols à dates fixes, sans doute pour des stages ou des séjours linguistiques ; les jeunes ont intro-*

*duit la ponctualité dans leurs déplacements* », dit-on au siège de l'Organisation du tourisme universitaire (OTU). Derrière cette nouvelle façon de voyager, une constante : le manque de temps. Valentine, étudiante, parle avec envie du voyage que sa mère avait effectué du temps de sa jeunesse. Trois semaines de paquebot pour se rendre en Inde. Une éternité ! « *Nous, on a moins de temps, on a des stages à faire, et comme on n'est pas payé, après le stage, il faut travailler pour pouvoir voyager.* » Résultat : « *Maintenant, les voyages c'est pas mal en stages ou dans le cadre des études.* »

Valentine se définit comme une adepte des « bons plans », une « *spécialiste des voyages qui ne coûtent rien* ». Sa maîtrise de gestion, elle l'a effectuée à l'université de Barcelone. Si, un été, elle a passé trois mois au Burkina, c'est parce qu'elle était partie dans le cadre d'une mission humanitaire. A Londres, elle a été serveuse. Quant au voyage qu'elle effectue en ce moment au Canada, il est payé par le Guide du routard, pour lequel elle chine de bonnes adresses.

Adieu la « route », vive le stage ! « *Dans certains pays comme l'Inde, de plus en plus de jeunes diplômés partent non pas avec le sac à dos mais avec l'attaché-case, ils vont en stage du côté de Bangalore, la "Silicon Valley" indienne* », témoigne Jean-Damien Lepere, l'un des auteurs du Guide du job-trotter (éditions Dakota, 89 francs).

## PETITS BOULOTS

Parce qu'« *un CV sans stage devient suspect* », parce que les jeunes ont désormais « *une vision utilitariste du voyage* », selon Jean-Damien Lepere, les éditions Dakota déclinent, par continent, les bonnes adresses pour trouver stages et petits boulots aux quatre coins du monde. Elles viennent même de publier le Guide du voyage utile (79 francs), qui répertorie les organismes et associations recrutant des bénévoles à travers le monde dans les secteurs de l'environnement, du patrimoine et de l'humanitaire.

L'organisme d'échanges internationaux Council (1, place de l'Odéon, 75006 Paris) a pour fonds de commerce le Canada et les Etats-Unis. Il aide les jeunes à y trouver stages, jobs et logements. L'activité a pris une telle ampleur que les destinations se diversifient. Deux nouveaux programmes viennent de voir le jour, l'un en Chine, où les licenciés peuvent,

## Le succès des

### week-ends européens

Le séjour court dans une métropole européenne est très en vogue. « *Les jeunes de Toulouse vont passer le week-end à Barcelone, ce n'est qu'à quatre heures de route* », raconte Bénédicte, étudiante à Toulouse. « *Les échanges européens se sont énormément développés* », confirme Louis-Marie Bonduelle, responsable du marketing de la société Eurolines, qui relie par car toutes les métropoles européennes. Le vendredi soir, il arrive que dix à vingt cars quittent la gare routière de la porte de Bagnolet, à Paris, pour une même capitale. Londres, Bruxelles, Amsterdam, Prague, sont devenues des destinations de week-ends banales. A tel point qu'est né un marché pour les formules déplacement-hébergement-petit-déjeuner. « *Il existe une vraie demande des jeunes sur les forfaits de deux-trois jours vers Londres, Venise, Amsterdam, Florence, assure Jean-François Gauthier, de la Fédération des auberges de jeunesse.* »

sous condition, partir enseigner pendant dix mois, l'autre en Australie, où les 18-26 ans peuvent passer plusieurs mois à voyager et travailler grâce à un visa spécial.

Comme dit Jean-Damien Lepere, « *il y a une tendance à aller [en vacances] vers des marchés du travail auxquels on ne pense pas habituellement* ».

Marie-Pierre Subtil

## La « cargomania » ou le luxe de se laisser du temps

« **JE SUIS** consciente de vivre le plus grand luxe qui soit aujourd'hui : j'ai le temps. » Delphine, trente ans, a fait un « *choix de vie* ». Parce qu'elle ne trouvait pas de travail, malgré un master en affaires obtenu en Grande-Bretagne, elle a décidé de mener deux vies parallèles, l'une finançant l'autre. Elle est, en alternance, voyageuse et assistante de direction intérimaire. Son dernier voyage remonte au début de l'année, lorsqu'elle a passé deux mois sur un cargo au large de l'Afrique de l'Ouest.

Ce mercredi, Delphine a apporté les photos de son périple aux membres du Cargo Club, réunis, comme tous les premiers mercredis de chaque mois - le jour de la sirène -, sur... un trottoir parisien. Le pas de porte de la librairie Ulysse, sur l'île Saint-Louis, tient, en effet, lieu de point de rencontre aux amateurs de voyages en cargos. Tuyaux et expériences s'échangent dans la rue, de manière informelle, les conditions d'adhésion se résumant à l'apport d'un apéritif.

En cette période de vacances, ils sont moins nombreux que d'habitude, tout au plus une vingtaine, et, pour la plupart d'entre eux,

le voyage en cargo en est encore au stade du rêve. Mais il y a aussi Jean-Paul, trente-six ans, qui revient d'un périple (« *génial* ») de dix jours en Norvège. Patricia, podologue, et ses deux enfants adolescents, qui préparent un voyage prévu pour le mois d'août à destination de Saint-Petersbourg. François, en costume-cravate, qui compte déjà à son palmarès trois voyages en cargo, dont un aux îles Kerguelen, au sud de l'Océan Indien.

## L'AVION, ESCAMOTEUR DES DISTANCES !

Cadre dans une banque, François part avec une valise de livres. Il a adopté ce mode de transport notamment pour « *pouvoir prendre le temps de lire* ». « *Prendre le temps.* » L'expression est récurrente. Catalina Da Silva, de l'agence Ecrivit-Mer et Voyages (première agence française spécialisée dans les cargos), compte parmi ses clients « *beaucoup de gens qui veulent avoir du temps à eux : des prêtres, des écrivains, des journalistes, un monsieur qui voulait passer du temps avec son fils...* »

« *L'avion est un voleur de temps* », estime Hugo Verlomme, auteur du Guide des voyages en cargo (éditions J.-C. Lattès, 149 francs), le

livre qui a « *lancé* » ce mode de voyage en France au cours des trois dernières années (« *lancement* » tout relatif : en ce mois de juillet, trente personnes sont parties par l'entremise de l'agence Ecrivit-Mer et Voyages. L'avion, écrit Hugo Verlomme, « *fait perdre la notion d'espace, triche avec les distances et escamote la vraie beauté du voyage, qui consiste à parcourir le chemin* ».

Le Cargo Club compte « *une proportion importante de jeunes* », selon Catherine Domain, l'« *hôtesse* » du Club, de la librairie Ulysse. Preuve, s'il en était besoin, que tous ne sont pas pris dans la spirale du temps. L'époque où il suffisait de travailler sur le pont pour voyager gracieusement est malheureusement révolue. Pour passer une journée à bord, il en coûte entre 450 francs (tarif des navires polonais) à 750 francs. « *Les jeunes non friqués qui passent à l'acte sont assez rares*, poursuit Catherine Domain. *Beaucoup viennent par curiosité, ils sont attirés par l'aventure mais ils s'aperçoivent que c'est cher.* »

M.-P. S.

## Sept candidats à la reprise de l'Institut supérieur de gestion, en dépôt de bilan

EN 1995, l'Institut supérieur de gestion (ISG), une école de commerce privée parisienne, avait échappé de peu au dépôt de bilan. Deux ans plus tard, malgré un plan de restructuration assorti d'un moratoire, cet établissement, qui emploie 47 salariés et 290 professeurs vacataires pour un effectif de 1 200 étudiants, n'a pas pu éviter d'être placé en redressement judiciaire, le 23 juin, par le tribunal de grande instance de Paris. A l'origine d'importantes difficultés de trésorerie, le passif cumulé a été estimé entre 75 millions et 80 millions de francs, un montant largement supérieur au chiffre d'affaires de l'année.

Dans le secteur des écoles privées de commerce et de gestion, l'ISG, dont le diplôme à bac + 4 est homologué par l'Etat, pouvait se targuer de figurer en bonne place dans le haut de tableau. Recrutant essentiellement à l'issue des classes préparatoires, cette école de « *managers* », créée en 1967 par des patrons de PME, avait réussi à se forger une certaine réputation auprès d'une clientèle d'élèves de « *bonne famille* » recalés aux concours d'entrée des plus prestigieuses écoles parisiennes.

Comme la plupart des établissements de cette catégorie, l'ISG a bâti sa croissance sur l'« *effet Tapie* » de la fin des années 80. Dans les meilleures années, il a compté des promotions de 900 élèves, malgré des droits de scolarité supérieurs à 40 000 francs par an. Par la personnalité de ses dirigeants, notamment Alfred Mahdavi, son ancien président et actuel directeur général, l'établissement s'est aussi

taillé une place toute particulière dans un secteur soumis à forte concurrence. Outre la diversification de ses formations de troisième cycle, l'ISG s'est spécialisé dans l'international en créant deux antennes d'accueil pour ses étudiants, à New York, dans le World Trade Center, ainsi qu'à Tokyo.

## UN RÉSEAU ACTIF D'ANCIENS

Sa réputation, l'ISG la doit aussi à son réseau actif de 13 000 anciens, parmi lesquels François Baroin, conseiller spécial du président de la République, et l'un des fils d'Edouard Balladur. C'est cette association qui, une première fois, en 1995, s'est mobilisée pour éviter le dépôt de bilan.

« *L'ISG a toujours mené grand train de vie, avec une politique d'essor et de dépenses somptuaires* », relève l'un des participants du plan de redressement. De toute évidence, les dirigeants de l'époque n'avaient pas anticipé les premiers signes de la crise qui a affecté l'ensemble des écoles de commerce. L'ISG comptait encore 116 salariés dans une dizaine d'immeubles « bourgeois » au cœur du 16<sup>e</sup> arrondissement, alors que s'amorçait la chute brutale des effectifs, passés de 2 700 à 2 350 en 1994, puis à 1 208 lors de la dernière rentrée. Cette perte de recettes, autant que l'absence de fonds propres, ne saurait expliquer uniquement le passif considérable.

Le plan de restructuration et le moratoire adoptés avec l'aval du tribunal se sont traduits par le licenciement de 70 personnes et la diminution des locaux. Pour au-

tant, les 10 millions de francs injectés par quelques anciens et « amis » n'ont pas été suffisants pour apurer une grande partie de la dette. Elu président de l'association gestionnaire, Jean-Pierre Nicolas, un ancien élève et ancien chef d'entreprise, considère que « *l'ISG avait commencé à retrouver la voie de l'équilibre, avec un nouveau projet pédagogique* ». Refusant d'évoquer un nouvel « *échec* », il espère que les projets des repreneurs sauront préserver le contenu et l'origine de l'établissement.

Pour l'heure, M. Nicolas reste le dépositaire de la marque et du contenu pédagogique des programmes, qu'il a rachetés en 1995, moyennant 2,5 millions de francs, par l'intermédiaire d'une société dont il est le principal actionnaire. A ses côtés, figurent d'autres anciens, mais aussi, à titre personnel, Roger Serre, responsable de l'Institut de gestion sociale (IGS), et José Soubiran, responsable de l'Institut national supérieur des hautes études économiques et commerciales (Insec). Balayant toute accusation sur un éventuel mélange des fonctions, il assure : « *En deux ans, l'ISG n'a pas versé le moindre centime pour la location de la marque.* »

La poursuite de ce contrat de propriété n'est pas la moindre des complexités que le tribunal de grande instance devrait trancher le 7 août, lors de l'examen des sept plans de reprise, totale ou partielle, déposés. Les repreneurs devront aussi assurer les 5,9 millions de francs de droits de scolarité déjà perçus auprès des étudiants pour la

prochaine rentrée, qui ont été engloutis dans la masse des créances.

Une nouvelle fois, l'association des anciens tente de sauver ce qui peut l'être. Il lui faudra compter sur des appuis financiers largement supérieurs à ceux de 1995 pour résister aux six propositions concurrentes : celles du groupe ISEG (Institut supérieur européen de gestion) ; ESA 3 (Ecole supérieure appliquée aux affaires) ; M. Azoulay, responsable de l'ESG (Ecole supérieure de gestion) ; Communication et Développement, proche de l'IGS ; une société financière, Caravelle ; et l'Institut Weller, seulement pour une partie des formations.

## LES INSCRIPTIONS CONTINUENT

« *Il serait ennuyeux que l'ISG suscite des convoitises uniquement pour récupérer une image de marque et une enseigne* », note M. Soubiran. A ce jour, les offres les plus avantageuses portent sur un rachat de 2 millions à 3 millions de francs pour un effectif salarié ne dépassant pas 33 personnes.

Après la disparition des groupes Paris-Campus et Educinvest, la crise de l'ISG sonne la fin de l'âge d'or des écoles de commerce privées. « *Il faudra bien que la profession balaie devant sa porte* », note Roger Serre, qui espérait un sursaut collectif, tandis que M. Soubiran prédit d'inévitables regroupements dans les années futures. D'ici là, les étudiants continuent de s'inscrire à l'ISG, sans trop savoir dans quelles conditions précises s'effectuera la rentrée.

Michel Delberghé

**M**ERCREDI 29 mai 1991. 8 heures. A Paris, dans les salles du Grand Palais, les gardiens font leur première ronde. Les galeries n'ouvrent qu'à 10 heures et l'on attend dans la journée plus de 4 000 visiteurs. Seurat, dont c'est la première rétrospective depuis longtemps, attire les foules.

Le personnel d'entretien vaque à ses travaux. Tout semble normal lorsqu'à 8 h 45 un gardien s'aperçoit qu'un dessin, encadré et vissé dans le mur, a disparu. L'alerte est donnée. Vérification faite, il s'agit d'une mine de plomb intitulée *Le Cocher de fiacre* (1887), de 24 x 31 cm, numéro 178 du catalogue. Elle a été prêtée par Huguette Bérés qui tient une galerie réputée, quai Voltaire. A l'époque, le marché de l'art est encore très haut et, mise aux enchères, une telle œuvre pourrait atteindre 4 à 6 millions de francs.

Le vol ne fait aucun doute, mais quand a-t-il pu avoir lieu ? La veille, la société IBM, qui participait au financement de l'exposition, donnait pour ses invités une réception dans les salles du Grand Palais. Il semble bien que le dessin était en place au moment où elle s'est terminée, un peu avant

## RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART

23 heures. Après, l'ensemble des salles a été placé sous alarme volumétrique et il est impossible de s'y aventurer sans déclencher une puissante sonnerie. Or, le système a été débranché à 7 heures, comme de coutume, sans avoir servi. Les policiers de la brigade de répression du vol et du trafic des œuvres d'art, alors placée sous la responsabilité du commissaire Mireille Balestrazzi, passent les locaux au peigne fin sans trouver le moindre indice. Ils interrogent le personnel et les milieux de l'art. Le Seurat reste introuvable. Finalement, la compagnie d'assurance dédommage le propriétaire et l'enquête est mise en sommeil.

C'est une patrouille de la gendarmerie de Fontenay-sous-Bois qui va la réveiller fortuitement, trois ans plus tard. Le 8 février 1994, à 23 h 15, un coup de téléphone signale l'attitude suspecte de quatre personnes à bord d'une Citroën BX, qui stationne depuis plusieurs heures devant un immeuble de la rue de l'Abbé-Boucard, à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Interpellés, deux hommes sortent de la voiture et se présentent comme des policiers. Mais les questions des gendarmes se font plus précises et les deux hommes prennent la fuite, abandonnant sur la banquette arrière les deux autres passagers, dont l'un est menotté.

Interrogé, l'homme aux menottes, Pascal E... s'explique : il a été interpellé dans la soirée à proximité de son domicile, à Villacoublay (Yvelines), par trois hommes qui se sont présentés comme des policiers. Après l'avoir poussé dans la Citroën sans ménagement, ils lui ont demandé des précisions sur un certain François L... Il a d'abord déclaré ne pas le connaître. Mais les paires de claques se sont mises à pleuvoir d'autant plus fort que, dans son agenda, ses ravisseurs ont trouvé ce nom. Pascal E... capitule et conduit donc le trio au domicile de François L..., à Saint-Mandé. Après avoir sonné en vain, les faux policiers décident de « planquer » devant l'immeuble.

Pascal E... affirme ne pas connaître ses agresseurs. Il ne comprend rien à cette affaire et décide de porter plainte. Quant au pseudo-policier arrêté, Fernand C..., il déclare avoir été recruté par de vagues connaissances pour jouer les gros bras dans une expédition punitive dont il ignore tout. Il sait seulement qu'il s'agissait de « récupérer quelque chose » chez François L... et qu'il devait toucher 10 000 francs. Interrogé à son tour, François L... reconnaît avoir travaillé avec Pascal E... comme maître d'hôtel chez un traiteur. Cela étant, il ne comprend rien à toute cette histoire. Une perquisition menée chez lui ne donne aucun résultat.

L'affaire en est là lorsque les deux hommes en fuite sont repérés. Il s'agit de petits truands : Louis M... et Jean-Michel P..., au

casier judiciaire chargé. Leurs compagnes et leur entourage sont placés sur écoute. Ceux de François L... et de Pascal E... aussi. Le comportement de ce dernier, qui reçoit des appels insistants de Jean-Michel P... pour qu'il retire sa plainte, paraît de plus en plus suspect aux policiers. D'autant que des conversations entre les mères des deux maîtres d'hôtels évoquent une affaire de tableau volé : « Où est le tableau ? », demande l'une d'elles. « C'est François. Cela fait trois ans qu'il l'a », répond l'autre. « Pascal m'a montré ce truc-là », reprend la première, qui ajoute : « Je lui ai dit, le mieux que tu as à faire, c'est de le mettre proprement dans une belle enveloppe et d'aller le déposer au Louvre ; s'il m'avait écouté... mais il est plus fort que tout le monde ».

Un appel de Marie, la femme de François L..., à l'un de ses amis, est encore plus précis : « François passe chez le procureur demain. C'est assez grave. Il est à la gendarmerie pour un vol. Tu dois savoir ce que c'est. Je vais te dire : un vol de Seurat au Grand Palais ». Les pièces du puzzle se mettent en place.

**T**ROIS ans plus tôt, mardi 28 mai 1991, la fête s'achève au Grand Palais.

Dans les salles où la soirée s'est déroulée, le personnel du traiteur débarrasse le buffet. Les dernières bouteilles ont été vidées avec les gardiens. Tout le monde est un peu gris et personne ne fait attention aux œuvres. Deux maîtres d'hôtel, Pascal E... et François L..., s'approchent du *Cocher de fiacre*. Courte discussion. L'un d'eux empoigne un couteau et revient vers la cimaise. Paisiblement, il dévisse le cadre, s'empare du dessin, le roule soigneusement et le glisse dans sa poche. Une demi-heure plus tard, tout le monde est parti. L'alarme est enclenchée. Parmi les gardiens, personne n'a remarqué l'absence du *Cocher*.

Le lendemain, alors qu'on se perd en conjectures sur le sort du Seurat, François L... et Pascal E... ne savent trop quoi en faire. Le rendre ? Ce serait la sagesse. Mais

# Les mésaventures d'un cocher de fiacre

1

un Seurat, cela peut se vendre cher. Et le plus dur est fait. Plus ou moins discrètement, les deux compères cherchent un acheteur. Le résultat est décevant et le dessin reste dans le placard de François L... Pourtant, de bavardages de bistrot en propos de comptoirs, l'information va parvenir aux oreilles de truands qui flairent un coup facile. Il s'agit simplement de « récupérer la marchandise » auprès des « caves » et de la refiler. Pascal E... est donc repéré, menotté et interrogé. On a vu comment un voisin soupçonneux a fait échouer l'affaire. Mais qu'est devenu le Seurat ?

Encore une fois, c'est Marie, la femme de François L... qui vend la mèche au cours d'une conversation téléphonique. « C'est François qui avait le tableau », dit-elle à son interlocuteur qui demande : « Les flics l'ont pas trouvé ? » Réponse embarrassée : « C'est-à-dire que, tu comprends il y a eu tous ces problèmes, alors je l'ai brûlé et c'est chiant... S'il avait pu le restituer... » A Saint-Mandé, les gendarmes ne trouveront que des traces de cendres au fond de l'évier. Le catalogue raisonné de Seurat compte désormais une œuvre de moins.

Cette histoire de Pied-Nickelés de banlieue est une exception. Il y

longtemps que le vol des œuvres d'art et le pillage des antiquités sont pilotés, un peu partout dans le monde, par des professionnels chevronnés. Avec des résultats à la mesure d'un marché qui a connu ces dernières années de vertigineux développements. Sans doute le phénomène n'est-il pas nouveau. En Egypte, il y a 3 000 ans, les pilliers de tombes suivaient de peu les obsèques des dignitaires ensevelis avec leurs trésors. A Rome, l'un des textes les plus connus de Cicéron est son réquisitoire contre Verrès, le procureur de Sicile, aussi célèbre pour ses collections d'art que pour ses exactions destinées à les enrichir.

Les époques troublées ont toujours été propices aux vols massifs d'œuvres d'art. Les périodes plus calmes ne sont pas exemptes, non plus, de ces transferts violents de propriété. L'existence d'un marché, d'une demande, suffit à les déclencher. Que le trafic des objets d'art soit aujourd'hui florissant n'est donc pas étonnant. Ce qui est nouveau, c'est le changement d'échelle. Ici aussi, la mondialisation, la rapidité des échanges planétaires et l'importance des sommes en jeu ont multiplié les circuits légaux et illégaux. Le statut de l'objet culturel s'est modifié. Il est peu ou prou entré dans la sphère du sacré. Symbole des identités nationales ou ethniques,

il est un enjeu politique de taille pour les Etats quand il n'est pas un substitut religieux pour les particuliers. Les queues s'allongent devant les temples où se célèbrent les grands messes de l'art, où l'on vient admirer une œuvre comme autrefois un morceau de la vraie croix. Ces reliques des temps modernes sont aussi devenues des valeurs financières refuges, des étalons économiques hors pair. Aucun secteur de l'art, aucune zone géographique n'échappe désormais à ce feu croisé des convoitises. Du fétiche africain à la poterie toltèque, du masque esquimau au bas-relief khmer, de la commode Louis XV à l'icône russe : tout est recherché, tout a un prix.

Dans un marché en pleine expansion, les amateurs sont légion : marchands d'art, collectionneurs et musées. Même les plus honnêtes sont parfois tentés de payer le prix fort pour des pièces à l'origine incertaine. Qu'ils agissent par passion, ou pour des raisons financières, ils confortent la dynamique du pillage et de la contrebande qui est à l'œuvre un peu partout.

En Asie, des dizaines de temples angkorien sont des proies faciles pour les militaires cambodgiens et leurs clients thaïlandais. La guerre civile qui n'en finit pas de ravager l'Afghanistan a permis le pillage complet du musée de Kaboul. Si Hongkong est devenue une des capitales mondiale de l'art, c'est surtout à l'hémorragie du patrimoine archéologique de la Chine populaire qu'elle le doit.

En Afrique, où une bonne partie de la statuaire a été exportée depuis un siècle, ce sont les musées - ces greffes coloniales n'ayant jamais vraiment pris - qui sont d'abord visés. Puis, le sous-sol : au Nigeria, mais aussi au Mali, au Niger et au Ghana, les fouilles archéologiques clandestines alimentent les marchés. Et pour une pièce vendue, un site est souvent irrémédiablement détruit. Enfin, chaque conflit armé, du Biafra au Zaïre en passant par le Liberia et le Mozambique, contribue à jeter des masses d'objets sur le marché occidental.

**A**U Pérou et en Colombie mais aussi au Guatemala et en Equateur, des sites de première importance ont été mis à sac par des bandes organisées. Là encore, d'incompréhensibles vestiges du passé sont détruits sans retour. En Bolivie, des communautés indiennes voient leur mémoire menacée par la disparition des fragiles supports auxquels elles s'accrochent. Mais comment faire admettre à un paysan chinois, nigérien ou quechua qui peut gagner un an de salaire en exhumant une terre cuite que son geste est répréhensible ?

En Europe, vivier qui a longtemps semblé inépuisable, le problème n'est pas très différent. Les bandes qui vident églises et châteaux sont plus actives que jamais. A l'Est, notamment, où les mafias post-communistes ont découvert un filon qui permet à la fois de faire de jolis bénéfices et de blanchir un argent douteux.

Peut-on arrêter cette hémorragie ? La question est au cœur de la « bataille du patrimoine » qui met aux prises deux camps. Le premier, représenté essentiellement par les organismes internationaux, une poignée d'« Etats cibles » et bon nombre d'universitaires, souhaitent réglementer sévèrement l'acquisition et la commercialisation des œuvres d'art. « La traite des esclaves a disparu quand l'achat des êtres humains a été interdit », soutient le Malien Kléna Salogo, directeur de l'Institut des sciences humaines de Bamako. En face, le clan des amateurs, collectionneurs, marchands et musées confondus, défendent la libre circulation et jugent que les mesures proposées, « souvent par les gouvernements les plus laxistes, pour se donner bonne conscience à peu de frais », seraient, en tout état de cause, difficiles à appliquer. Effectivement, l'expérience de ces dernières années montre que les textes répressifs n'ont empêché ni l'explosion du marché ni la prolifération des trafics.

**Roland-Pierre Paringaux  
et Emmanuel de Roux**

Dessin : Pierre Le Tan

**PROCHAIN ARTICLE**  
Les pilliers  
d'Hammamet

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## L'Ecosse en Europe

**L**A victoire des travaillistes en Grande-Bretagne n'en finit pas d'avoir des conséquences, pour nos voisins d'outre-Manche, et pour l'Europe. La dernière concerne l'Ecosse, pour laquelle le gouvernement britannique a annoncé, jeudi 24 juillet, ses projets de dévolution, c'est-à-dire d'autonomie (*Le Monde* du 26 juillet). Si tout se passe comme prévu, les Ecossais devraient approuver, par référendum, le 11 septembre, ce vaste plan, qui modifie considérablement l'équilibre institutionnel de la Grande-Bretagne. Deux questions leur seront posées : veulent-ils créer un Parlement écossais, et souhaitent-ils que celui-ci soit doté de pouvoirs fiscaux ?

Le processus serait dès lors le suivant : des élections auraient lieu en mai 1999 en Ecosse et devraient aboutir à la mise en place d'un Parlement en l'an 2000. Les élus écossais pourraient lever des impôts et seraient autorisés à les augmenter ou à les réduire, à l'intérieur d'une fourchette de 3 %. Ils contrôleraient de la sorte un budget de l'ordre de 140 milliards de francs. Les Communes de Londres, où siègeraient toujours des députés écossais, mais en nombre plus restreint, continueraient néanmoins d'avoir le dernier mot.

Mieux encore, ce Parlement d'Edimbourg désignerait un exécutif qui serait dirigé par un *first minister*. On aurait ce paradoxe linguistique : un *prime minister* à Londres, et, singulière nouveauté,

un *first minister* à Edimbourg. Ironie de l'histoire : Tony Blair est lui-même d'ascendance écossaise. Le fait que les Ecossais envoient, depuis des lustres, une écrasante majorité de travaillistes aux Communes n'est pas étranger à l'opération qui s'engage.

Le premier ministre écossais serait responsable devant le Parlement d'Edimbourg. Mais, et c'est peut-être le plus important, il pourrait représenter le Royaume-Uni « lorsque cela sera approprié ». En clair, le premier ministre écossais, ou tout autre membre de l'exécutif d'Edimbourg, pourrait à l'occasion s'exprimer devant les conseils européens de Bruxelles.

Cette évolution est à la fois capitale et heureuse. Pour sortir de certains conflits nationalistes qui perdurent au sein de vieilles nations comme la Grande-Bretagne, la France ou l'Espagne, le système de l'autonomie est peut-être celui qui offre à l'Europe les meilleures chances de réussir. On le voit bien avec la Catalogne.

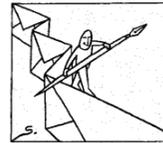
Les questions basque et irlandaise butent toujours sur la persistance d'un terrorisme aussi sanglant qu'obsole. La voix écossaise, si elle suit le cours prévu, est probablement la bonne. Il s'agit de résoudre tranquillement, par l'autonomie et au sein de l'Europe, des conflits venus du fond des âges. Les Ecossais sont britanniques depuis l'Acte d'union de 1707. Ils sont aussi européens. Comme les Catalans, les Basques... et les Bretons.

**LE COURRIER DES LECTEURS** Plusieurs lecteurs nous reprochent d'avoir rendu compte, dans nos éditions du 15 juillet, de l'assassinat par l'ETA de Miguel Angel Blanco, conseiller municipal d'Ermua, en laissant apparaître une certaine sympathie à l'égard des séparatistes basques, voire une

« *complicité non avouée* ». Le secrétaire d'Etat à la communication du gouvernement espagnol, Miguel Angel Rodriguez Bajon, se dit pour sa part stupéfait que nous utilisions l'expression « *organisation séparatiste* » pour désigner l'ETA au lieu de parler d'« *une bande terroriste de criminels sans cœur* ».

# Les dérives du terrorisme basque

par Thomas Ferenczi



L'AVIS DU MÉDIATEUR

LE SECRÉTAIRE D'ETAT espagnol à la communication nous demande de donner désormais à l'ETA, dans nos articles, l'appellation de « *bande terroriste* » et non plus celle d'« *organisation séparatiste* ». C'est son droit, encore qu'on puisse s'étonner qu'un responsable gouvernemental prétende dicter aux journalistes les mots qu'ils doivent employer. La question est de savoir s'il faut définir l'ETA par ses objectifs (le séparatisme) ou par ses méthodes (le terrorisme). *Le Monde* a souligné à plusieurs reprises que la cause basque avait été dévoyée par les dirigeants de l'ETA. Il nous semble toutefois que, même si la dérive criminelle du mouvement s'est accentuée, il n'est pas abusif de se référer à ses origines politiques.

Certains lecteurs, qui nous soupçonnent de complaisance à l'égard de l'ETA, critiquent pour leur part les titres de trois articles récents. L'un emploie l'expression de « *prisonniers politiques* » pour désigner les terroristes basques détenus dans les prisons espagnoles (*Le Monde* du 12 juillet) ; le second affirme que, « *pour le Pays basque français, la politique répressive a atteint ses limites* »

(*Le Monde* du 15 juillet) ; le troisième indique qu'après l'assassinat de Miguel Angel Blanco l'ETA est « *dé légitimée* ».

Sur les deux premiers titres, dont les auteurs des articles ne sont pas responsables, nous donnons raison à nos lecteurs : l'expression de « *prisonniers politiques* » était inappropriée et que l'idée selon laquelle « *la politique répressive a atteint ses limites* » n'exprimait que le point de vue d'un individu. En ce qui concerne le troisième, en revanche, dire que l'ETA est aujourd'hui « *dé légitimée* » ne signifie pas qu'à nos yeux elle était jusqu'à présent légitime mais qu'aux yeux des Espagnols, comme l'a montré leur exceptionnelle mobilisation, elle a perdu une bonne partie du crédit que certains d'entre eux lui accordaient encore. Depuis le retour de la démocratie en Espagne, *Le Monde* ne reconnaît pas la moindre « *légitimité* » aux actions de l'ETA.

Il suffit de relire la collection de notre journal pour constater que celui-ci n'a jamais fait preuve d'indulgence à l'égard des terroristes basques. « *Le recours systématique à l'assassinat comme méthode d'action politique ne saurait trouver en Espagne la moindre justification* », écrivions-nous dans notre éditorial du 16 juillet 1986. Six ans plus tard, notre éditorial du 31 mars 1992, intitulé « *La dérive des desperados* », affirmait que la quête de

l'indépendance « *apparaissait de plus en plus comme un prétexte à des actions terroristes aveugles* », soulignait que l'organisation séparatiste s'était transformée en « *un véritable groupe mafieux* » et stigmatisait sa « *dérive vers le gangstérisme, le trafic de stupéfiants et le meurtre froid* ».

Notre regard sur les indépendantistes de l'ETA n'a pas varié au cours des années suivantes. « *Leur combat n'est plus que celui de clans dont la violence pour la violence reste la seule raison d'être* », écrivait *Le Monde* dans son éditorial du 9 février 1996, intitulé « *Franco est mort* ». Quelques mois plus tard, le 23 juillet 1996, sous le titre « *Le retour du terrorisme basque* », notre journal dénonçait « *une violence totalement injustifiée dans une nation où toutes les voies démocratiques sont ouvertes* ». Enfin, il y a quelques jours, notre éditorial du 23 juillet 1997 appelait à « *démystifier la violence "politique"* ». « *Cette violence doit être dénoncée pour ce qu'elle est : du terrorisme pur et simple* », affirmions-nous, avant de souligner que l'ETA, comme l'IRA en Irlande du Nord, avait « *versé dans une forme de grand banditisme* ». Notre condamnation est donc constante et totale.

P-S : « *L'avis du médiateur* » s'interrompt pendant le mois d'août. Il reprendra le samedi 6 septembre (*Le Monde* daté 7-8 septembre).

### UNE BANDE TERRORISTE

J'ai lu avec stupeur votre article sur l'assassinat brutal du conseiller Miguel Angel Blanco, article dans lequel vous utilisez l'expression « *organisation séparatiste* » pour désigner l'ETA. Je crois, et avec moi tous les hommes de bien, que, dans un pays comme l'Espagne, où toutes les libertés propres à un Etat de droit sont pleinement et totalement garanties, les actes de l'ETA ne peuvent être considérés que comme ceux d'une bande terroriste de criminels sans cœur, qui méprisent les valeurs de la démocratie et les droits inaliénables de la personne. Je pense que vos lecteurs ont le droit de connaître la vérité et je vous prie d'utiliser à l'avenir les termes appropriés pour parler de l'ETA.

Miguel Angel Rodriguez Bajon, secrétaire d'Etat à la communication

### L'ASSASSINAT COMME FORME D'EXPRESSION

Dans votre journal, les assassins de l'ETA sont qualifiés de « *prisonniers politiques* ». Je me demande si, pour vous, les terroristes du GIA détenus en France après un attentat à la bombe sont aussi des « *prisonniers politiques* ». Je me demande si, dans ce cas, vous considérez comme un « *un droit humain* » le rapprochement de ces « *prisonniers* » près de leurs lieux d'origine – c'est-à-dire, à Alger. Je me demande encore si vous accepteriez volontiers que des terroristes corses trouvent « *asile politique* » à Majorque. Enfin, je me demande si pour vous l'assassinat constitue une forme d'expression politique banale et légitime.

Alvaro Giron Sierra, Javier Giron Sierra, Madrid

### PRISONNIERS POLITIQUES

Je suis resté bouche bée en lisant votre titre du 12 juillet à propos de l'enlèvement par l'ETA de Miguel Angel Blanco. Dans ce titre, votre journal se réfère aux membres de l'ETA prisonniers en Espagne comme à des prisonniers politiques. En Espagne, il n'y a point de prisonniers politiques. Il est tout simplement monstrueux de voir un journal comme *Le Monde*, tout en critiquant – correctement à mon avis – le programme politique d'un parti comme le Front national, traiter de simples prisonniers politiques des personnes qui enlèvent et exécutent sommairement de deux coups de pistolet dans la tête un citoyen espagnol de vingt-neuf ans.

Félix Costales, Madrid

### COMPLICITÉ NON AVOUÉE

Française, vivant et travaillant à Madrid depuis maintenant plus de six ans, je vous écris pour vous exprimer mon indignation face à la façon dont *Le Monde* a traité, dans son édition du mardi 15 juillet, les récents événements en Espagne. La quasi-compréhension, la complicité non avouée dont vous faites preuve à l'égard des assassins de l'ETA et des forces politiques qui la soutiennent me choque profondément de la part d'un journal que je lisais jusqu'à présent pour sa rigueur et son sens de la démocratie. Comment peut-on, en effet, publier une carte de l'Espagne identique à celle qu'utilise Egin (l'organe de presse de l'ETA), incluant dans le Pays basque dit historique le sud de la Navarre ? Comment parler de « *trente-huit ans de lutte contre le gouvernement espagnol* » comme si le régime franquiste était sur ce point comparable aux

gouvernements qui se sont succédé depuis la transition démocratique ? Comment oser affirmer que « *la politique répressive a atteint ses limites* » lorsqu'à ce jour près de deux cents personnes ont été assassinées par l'ETA ? Comment oser affirmer que la dispersion des prisonniers politiques est une question de droits de l'homme, lorsqu'il est établi que son réseau de prisonniers est aujourd'hui un enjeu vital pour l'ETA ? Comment enfin consacrer la moitié de l'information sur ce sujet à discuter les arguments des terroristes ?

Catherine Janot, Madrid (Espagne)

### APPROXIMATIONS

*Le Monde* du 15 juillet publie un article de votre correspondante à Madrid. Son titre, à lui seul, est déjà inadmissible : « *L'ETA délégitimée* » (...) L'ETA est délégitimée depuis fort longtemps : plus de neuf cents assassinats depuis 1977 ont montré l'importance que les terroristes accordaient aux évolutions politiques de l'Espagne et à la mise en place d'un statut de très large autonomie au Pays basque. (...) Votre correspondante parle de terrorisme d'Etat dans les années 80, faisant allusion, sans les nommer, aux Groupes antiterroristes de libération (GAL). Il se trouve que la justice espagnole a rouvert en 1995 ce dossier, fermé une première fois en 1988, après condamnation de deux policiers à plus de cent ans de prison. Les instructions en cours ont impliqué les anciens responsables de la lutte antiterroriste (...) Mais, à ce jour, les procès n'ont pas encore eu lieu. La déontologie exige que l'on parle, non de terrorisme d'Etat, mais de soupçons de terrorisme d'Etat. Les approximations de votre journal se retrouvent dans le titre de l'article

de votre correspondant à Bayonne : « *Pour le Pays basque français, qui craint une situation sans issue, la politique répressive a atteint ses limites* ». Il se trouve que cette appréciation est le fait d'un militant nationaliste d'extrême gauche, Richard Irazusta. Quel est le poids de son mouvement politique pour monopoliser ainsi l'analyse ? Pourquoi privilégier des thèses proches de celles de l'ETA au détriment d'autres qui, elles, condamnent sans équivoque les attentats, et savent que la survie du terrorisme n'est pas imputable à une politique de répression qu'on ne sait quelle survivance du franquisme inspirerait ?

Benoît Pellistrandi, Madrid

### LÉGITIMITÉ ?

*Le Monde* du 15 juillet publie une analyse sous le titre « *L'ETA délégitimée* ». Cela veut dire que, jusqu'à la veille de ce dernier crime, l'ETA jouissait pour votre journal d'une certaine légitimité – comme la Résistance française en quelque sorte. En quoi ce nouvel assassinat change-t-il la situation par rapport aux près de 400 autres commis par la même organisation depuis l'avènement de la démocratie en Espagne ? Ce n'est ni le premier otage exécuté, ni le premier élu, ni le premier démocrate, ni le premier Basque, ni le premier jeune homme qui se fait assassiner froidement par ce groupe terroriste. Soyez cohérent : ou bien l'ETA a perdu toute sa légitimité au lendemain de l'adoption de la Constitution espagnole et du statut d'autonomie du Pays basque, ou bien elle est toujours aussi légitime à vos yeux, malgré un crime de plus.

Carlos Janin, Lyon (Rhône)

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Le plus bel avion du monde

PARIS a été survolé hier après-midi par le nouvel avion transatlantique DC 6, qui sur l'aimable invitation des lignes aériennes belges nous avait emmené le matin même, ainsi que des représentants de la presse parisienne et américaine, du Bourget à Schipoll, l'aérodrome d'Amsterdam, en une petite heure. Son constructeur, Douglas, l'avait expédié la semaine dernière en moins de douze heures à travers l'Atlantique, après lui avoir fait parcourir à ses essais l'équivalent de vingt-quatre fois le tour de la Terre. C'est dire la puissance de ce navire aérien, capable, avec ses quatre moteurs, d'atteindre la vitesse horaire maximum de 580 kilomètres et une vitesse de croisière, à 6 000 mètres d'altitude, de 500 kilomètres.

Les grandes altitudes lui sont permises grâce à sa cabine étanche, où la pression est réglée à

un niveau constant : plus de fatigue de l'air, puisque le voyageur ne subit à 2 000 mètres que la pression à 300 mètres. Ce robuste fuselage de 35,80 m de longueur emporte cinquante-deux passagers, deux hôtes, un équipage de cinq techniciens. Son admirable poste de pilotage est notamment doté d'un appareil de téléphonie intérieure avec le sol. Les hélices sont réversibles. Il a coûté 70 millions de nos francs.

Que dire des raffinements de l'installation, de la tonalité gris perle, des éclairages indirects, des fauteuils réglables, des couchettes à éclipse, des deux chambres séparées par le carré des hôtes, du petit salon de coiffure de l'arrière ? Ce DC 6 est comme le bilan de la technique aérienne d'aujourd'hui.

Edmond Delage (27-28 juillet 1947.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## L'autre totalitarisme selon François Furet

Suite de la première page

C'est surtout comme spécialiste de la Révolution française que François Furet était connu aux Etats-Unis (son livre sur le communisme, qui doit paraître aux éditions Free Press, est encore en cours de traduction). Mais il rapportait de ses séjours annuels des récits alarmistes. Loin de voir en effet dans l'effervescence minoritaire – féministe, gay, etc. – régnant sur les campus américains une agitation folklorique ou passagère, François Furet y décelait au contraire l'indice d'un accès d'utopie égalitaire à la fois « *ridicule et profond* » et surtout une dénonciation de la culture européenne, désolante, selon lui, sur le plan intellectuel.

Curieusement, c'est dans une partie de la gauche américaine d'inspiration marxiste, inquiète

elle aussi par les effets de division nés de l'idéologie « p. c. », que ces philippiques trouvèrent un écho outre-Atlantique. Ainsi, un entretien publié par *Le Débat*, au printemps 1992, fut-il traduit en anglais par une revue d'extrême gauche, *Thesis eleven*. D'une certaine façon, chez le dernier Furet, la lutte contre les dérives du multiculturalisme, la défense et l'illustration de l'universalisme contre la vague identitaire paraissent avoir pris le pas sur la satisfaction éprouvée à la suite du triomphe démocratique symbolisé par les bouleversements de 1989 à l'Est.

C'est sur l'Est, d'ailleurs, et sur l'histoire de l'idée communiste que les interprétations de François Furet ont éveillé les polémiques les plus vives, limitées, il est vrai, à l'Europe. Pour Furet, *Le Passé d'une illusion*, qui paraît chez Robert Laffont/Calmann-Lévy en janvier 1995, doit aider, en contribuant à la reconnaissance de la tragédie inhérente à l'histoire du communisme, à la renaissance d'une conscience historique commune à l'Europe tout entière. De fait, le livre est bien accueilli non seulement en Italie et en Allemagne, mais également dans des pays comme la Roumanie, où il vient conforter la position de ceux qui, à cor et à cri, réclament un

« *Nuremberg du communisme* ».

Dans une note de cet ouvrage, François Furet allait jusqu'à rendre hommage à l'un des historiens et philologues allemands les plus controversés, Ernst Nolte. Nolte aurait eu le mérite de briser le « *tabou intéressé* » de l'antifascisme, lequel aurait constitué un obstacle majeur à toute mise en relation du totalitarisme communiste avec les totalitarismes fasciste ou nazi. François Furet qualifiait même l'œuvre de Nolte d'une des « *plus profondes qu'ait produites ce demi-siècle* », et accusait la gauche allemande de l'avoir « *diabolisé* ».

Le nom d'Ernst Nolte, disciple de Heidegger, à l'origine penseur classé à gauche avant de devenir l'un des chefs de file du renouveau nationaliste en Allemagne, demeure associé à un vif débat intellectuel, connu sous le nom d'*Historikerstreit* (la querelle des historiens de 1986). Nolte considère le nazisme comme une réaction au communisme, les deux totalitarismes étant en relation étroite de cause à effet. Selon cette position dite « *révisionniste* » (qu'il ne faut pas confondre avec celle des négateurs du génocide), la violence d'Auschwitz, simple épisode d'une « *guerre civile européenne* », aurait répondu à celle

du Goulag, et perdrait du coup, si non son atrocité singulière, du moins son caractère *sui generis*.

A la différence d'Ernst Nolte, François Furet refusait de dédouaner le nationalisme allemand de sa responsabilité originelle dans les crimes du nazisme. En outre, il désapprouvait la tendance de Nolte à prétendre faire des victimes juives du nazisme des « *acteurs* » de leur propre tragédie. Ernst Nolte invoque, par exemple, à propos de l'antisémitisme hitlérien, – même en qualifiant ce document de réponse « *pleinement justifiée* » – un appel du dirigeant sioniste Haim Weizmann, en 1939, aux juifs du monde à lutter aux côtés de l'Angleterre, ou encore « *la quantité considérable d'hommes et de femmes de cette extraction [juive] dans les différents partis communistes et leur entourage* » (*Le Débat*, mars-avril 1996). Les divergences entre les deux historiens avaient suscité un échange de lettres, publié par la revue italienne *Liberal* (décembre 1996). Il n'en reste pas moins qu'en important en France l'*Historikerstreit*, François Furet aura ouvert un débat essentiel à ses yeux. Sans lui, il sera tout aussi difficile de le clore que de le poursuivre.

Nicolas Weill

**SERVICES** Le désendettement supplémentaire de 20 milliards de francs accordé par le nouveau gouvernement à la SNCF va permettre à celle-ci d'« agir dans un cadre écono-

mique rationnel », explique son président Louis Gallois, dans un entretien accordé au Monde. L'objectif d'un retour à l'équilibre en 1999 est « consolidé ». ● LES 2 000 EMPLOIS créés sur

décision du gouvernement seront affectés à des postes au contact de la clientèle : contrôleurs dans les trains, accueil dans les gares... Pour 1997, les effectifs de la SNCF seront globale-

ment stables. ● LE TRAFIC voyageurs est en croissance. Le trafic de fret est à son niveau le plus élevé depuis au moins sept ans et en progression de 6 % depuis le début de l'année.

● SIX CONVENTIONS régionales ont été signées, prouvant que le transport ferroviaire redevient une priorité, alors que la route avait pris l'essentiel de la place.

## Le chemin de fer bénéficie d'un regain d'intérêt en Europe

Louis Gallois, président de la SNCF, estime dans un entretien au « Monde » que les transports routier et aérien ont atteint leur maximum. L'entreprise ferroviaire, désendettée, doit saisir cette occasion en se mettant délibérément au service des clients

« Quand la SNCF, qui vient de bénéficier d'un nouveau désendettement annoncé par le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, va-t-elle sortir du rouge ?

— Le gouvernement vient d'annoncer un désendettement de 20 milliards de francs. Il s'ajoute au premier allègement de 134,2 milliards résultant de la loi de février 1997. Ces opérations limitent la dette de la SNCF à moins de 50 milliards de francs. Pour la première fois depuis longtemps, cette dette devient légèrement inférieure au chiffre d'affaires marchand de l'entreprise. Je vous rappelle que cette charge a failli tuer la SNCF. C'est comme si on avait demandé aux transporteurs routiers de payer les autoroutes et leur entretien. La SNCF servait en fait à l'Etat de bras séculier ; elle s'y épuisait. Aujourd'hui, partiellement désendettée, l'entreprise peut enfin agir dans un cadre économique rationnel — c'est aussi une contrainte pour elle, parce qu'elle n'a plus d'excuse ! Le désendettement de 20 milliards va permettre, à compter de l'an prochain, de réduire ses charges annuelles de 1 à 1,2 milliard de francs. Les 2 000 emplois que nous allons créer vont coûter environ 250 millions de francs par an. L'objectif de retour à l'équilibre en 1999 est ainsi consolidé.

— Etait-il nécessaire d'accroître les effectifs de la SNCF ?

— Les embauches nouvelles correspondent à des priorités de la SNCF, c'est-à-dire la mise en mouvement de l'entreprise vers ses clients ; elles sont donc positives, d'autant que l'entreprise sera désendettée. Si j'ai à choisir, je préfère l'emploi à la dette.

» Sur les 2 000 emplois annoncés par M. Gaysot, 1 000 seront statu-



LOUIS GALLOIS

taires. Ils seront affectés pour l'essentiel, comme le souhaite le ministre et comme nous le souhaitons, à des postes au contact de la clientèle (contrôleurs dans les trains, accueil dans les gares, ligne directe...). Il n'y a pas assez de monde dans les gares en Ile-de-France. Qui peut le contester ? Nous allons progressivement remettre des agents dans les gares et élargir les plages horaires où la présence humaine est assurée. Les 1 000 autres emplois seront des emplois-jeunes. Il s'agit de les insérer dans une activité professionnelle au sein de l'entreprise. Je souhaite qu'au bout de cinq ans le plus possible d'entre eux accèdent à des emplois statutaires à la SNCF. Mais pour cela nous ne dégraderons pas nos critères de recrutement.

» Ces emplois-jeunes seront affectés à des services que la SNCF ne rend pas encore ou qu'elle ne rend que marginalement : l'aide aux personnes à mobilité réduite, l'information des clients ou la présence dans les trains qui circulent dans les banlieues difficiles... Dans cinq ans, on verra si l'on peut pérenniser ces emplois, c'est-à-dire si on a pu les « professionnaliser », si le besoin est bien pris en charge et éventuellement « solvabilisé ». Au total, nous serons, en 1997, la pre-

mière entreprise pour le recrutement de jeunes en France. Si l'on tient compte des mesures annoncées par le gouvernement, 8 000 jeunes auront pris contact cette année avec le monde du travail par la SNCF, dont 6 000 seront statutaires. Globalement, pour 1997, les effectifs de la SNCF seront à peu près stables.

— La CFDT et la CGT restent opposées à la réforme qui sépare le réseau et l'exploitation. Craignez-vous que le climat social se dégrade à la rentrée dans la perspective des élections professionnelles de l'an prochain ?

— Nous bénéficions de décisions positives concernant nos moyens et notre endettement. La priorité de l'entreprise est désormais d'être à la hauteur de l'effort que la collectivité nationale fait pour elle. Je n'ignore pas, néanmoins, qu'il y a des élections syndicales en mars 1998, je souhaite qu'elles n'aient pas un impact négatif sur le climat social. La SNCF a besoin de calme pour mener son redressement.

— La SNCF regagne-t-elle des parts de marché, conformément au « projet industriel » que vous avez mis en place ?

— On peut au moins faire un constat : le trafic est actuellement bon. Il a même été excellent en juin et depuis le début du mois de juillet. Sur les grandes lignes et les lignes régionales, le trafic voyageurs est en croissance, surtout si l'on neutralise l'effet des grèves des contrôleurs en avril et en mai, qui nous ont coûté près de 300 millions de francs de recettes. Nous sommes revenus au niveau de 1991 ; nous avons maintenant remonté la pente descendue du fait de la mise en place de Socrate et de la crise économique. En Ile-de-France, sur les six premiers

mois, le trafic a légèrement augmenté, alors que nous perdions des clients chaque année depuis cinq ans. Pour le fret, le trafic est à son niveau le plus élevé depuis au moins sept ans. Il a progressé de 6 % depuis le début de l'année, et nous avons gagné un point de part de marché marchandises en 1996. Je crois que le comportement des chargeurs évolue et que l'action commerciale de la SNCF menée depuis plusieurs années commence à porter ses fruits. Il va falloir consolider cette tendance nouvelle.

» Ces résultats — bien sûr encore fragiles — montrent une nouvelle disponibilité des clients en faveur du train. Les dérégulations des transports routier et aérien ont atteint leur impact maximal ; la concurrence est très rude ; mais elle s'exerce sur un terrain désormais à peu près stabilisé. Nous pouvons aussi tirer parti de la montée des préoccupations d'environnement dans le transport routier. Dans la plupart des pays d'Europe, j'observe un même regain d'intérêt pour le chemin de fer. Tout notre travail consiste à saisir cette opportunité. Pour cela, la SNCF doit se mettre délibérément au service du client. Ce sont eux les juges arbitres et la raison d'être de l'entreprise et du service public dont elle a la charge.

» En juin 1996, puis en février 1997, nous avons pris des engagements à leur égard. A l'automne, nous allons revenir vers eux, leur demander si nous allons dans le bon sens, ce qui va et ce qui ne va pas. Je souhaite qu'un maximum de cheminots, de tous métiers et de toutes fonctions, soient associés à cette rencontre avec nos clients. Le projet industriel, c'est la mise en mouvement de l'entreprise dans ce sens ; je

crois qu'on peut en tirer un premier bilan positif au bout de six mois de mise en œuvre. Dans une entreprise extrêmement critique à l'égard d'elle-même, il faut parfois savoir reconnaître les progrès : une simplification tarifaire engagée, six conventions régionales signées, un corridor fret décidé, une multitude d'actions locales lancées... ; nous n'avons pas chômé ; beaucoup de cheminots se sont impliqués : je souhaite qu'on le constate, même s'il reste énormément à faire.

— La réforme prévoit une implication des régions. Comment se passe la collaboration avec elles ?

— Nous avons signé des conventions avec les six régions expérimentales dans un délai très court. Ces conventions commencent à produire leurs effets. Le matériel roulant sera profondément renouvelé dans les cinq prochaines années, donnant une autre image, beaucoup plus moderne, du transport régional. Pour cet hiver, la région Rhône-Alpes nous demande 90 dessertes supplémentaires. La région Alsace s'engage dans un plan de rénovation des gares régionales. Le transport ferroviaire est en train de redevenir une priorité régionale, alors que la route avait pris l'essentiel de la place. C'est également très bon pour l'entreprise, qui doit s'adapter à un partenariat exigeant.

— Et en matière de fret ?

— La décision a été prise de créer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1998, un « corridor fret » avec la Belgique, le Luxembourg, et bientôt l'Italie et l'Espagne. Ainsi, pour gérer l'ensemble de son trafic international, le client ne devra plus s'adresser qu'à une seule structure, qui sera commune à toutes les compagnies ferroviaires concernées. Les trains

de fret bénéficieront de vraies priorités circuleront à travers les frontières avec la même fluidité que les trains de voyageurs. Ce sera une vraie révolution ! Nous discutons avec les Allemands sur un deuxième corridor du Havre vers l'Europe centrale via Strasbourg. L'international est la partie la plus dynamique du fret. C'est pourquoi le développement de ces corridors est essentiel.

— Prévoyez-vous des fermetures de ligne ?

— Notre vocation n'est pas de fermer des lignes, mais, lorsque nous le pouvons, de les rendre viables là où elles sont en difficulté. La fermeture est parfois inévitable, mais nous devons d'abord essayer de l'éviter. Pour cela, il faut à la fois améliorer l'offre — nouveaux matériels, meilleures dessertes... — et réduire les coûts ; nos conditions d'exploitation des petites lignes sont souvent trop onéreuses. Enfin, il faut, bien sûr, travailler en coopération avec les collectivités publiques, qui sont également intéressées au maintien de ces lignes et nous aident pour cela.

» Plus globalement, le développement de l'entreprise conduira à des gestions plus diversifiées de trafics, qui eux-mêmes sont très différents ; on n'exploitera pas une ligne rurale comme Laon-Hirson, ou une ligne périurbaine comme Rezé-Carquefou, dans la banlieue de Nantes, comme on exploite Paris-Lyon ou Paris-Strasbourg. Là aussi, c'est un changement pour l'entreprise et ses personnels ; je le crois très positif pour tous, car il est porteur de croissance et de conquête de trafics. »

Propos recueillis par  
**Eric Le Boucher**  
et **Virginie Malingre**

## Les industriels de la santé animale contestent la réglementation européenne

« EN EUROPE, contrairement aux Etats-Unis, le plus grand obstacle à l'innovation est la structure réglementaire. » Cette observation du cabinet de consultants britannique Business Decision Limited provient d'une étude sur la compétitivité de l'industrie européenne de la santé animale face à son homologue américaine. Réalisée à la demande de la Fedesa (Fédération européenne de la santé animale), cette analyse d'une centaine de pages répertorie les différents freins qui pèsent sur le développement de cette industrie. La contrainte réglementaire est citée par 76 % des entreprises interrogées devant la segmentation des marchés vétérinaires (59 %) et l'interdiction par l'Europe de certains produits (40 %). Cet ordre est inversé aux Etats-Unis, le

pois de la réglementation arrivant en troisième position.

Parmi les effets négatifs induits par la multiplication des normes figurent l'allongement du temps précédant les mises sur le marché, et la hausse des coûts de développement. Sur les cinq dernières années, le renforcement des règles européennes a augmenté le temps de développement d'un nouveau produit de deux ans et demi, alors qu'il n'a progressé que de six mois aux Etats-Unis.

Corrélativement, ces allongements renchérissent de 50 % la mise au point de nouveaux traitements, alors que cette majoration n'est que de 20 % en Amérique. Simultanément, les entreprises doivent aussi augmenter leurs dépenses pour adapter leur médicaments

existants aux nouvelles normes. Depuis cinq ans, les budgets ont progressé à cet effet de 35 à 40 % en Europe, contre 17 % aux Etats-Unis.

« Les réglementations ont poussé les entreprises à déplacer la recherche-développement et la production hors d'Europe et à réduire leur niveau de production européen. Sans changement, la tendance continuera, entraînant des réductions importantes en termes d'emploi et d'investissement », avertissent les rédacteurs du rapport. Parmi les recommandations, ils suggèrent que la réglementation soit « harmonisée, stable, prévisible, comparable, transparente et technologiquement neutre ».

L'industrie vétérinaire présente beaucoup de similitudes de part et d'autre de l'Atlantique. Sur les quinze premiers groupes mondiaux, couvrant 6,8 milliards d'écus (45 milliards de francs) et près de 70 % du marché, la part se répartit équitablement entre les deux continents. Huit firmes sont européennes (3,2 milliards d'écus de chiffre d'affaires) et sept américaines (3,6 milliards d'écus). Comme dans l'industrie pharmaceutique, les concentrations se multiplient.

Au mois de février, le belge Solvay finalisait la vente à American Home Product de l'ensemble de ces activités santé animale, pour 450 millions de dollars (2,57 milliards de francs). Au début du mois de juillet, l'américain Schering Plough reprenait, comme annoncé au printemps, l'activité vétérinaire de Mallinckrodt pour 405 millions de dollars. Enfin, au mois d'août, naîtra Merial, la société commune du français Rhône-Poulenc et de l'américain Merck, qui deviendra le premier groupe mondial de santé animale.

Dominique Gallois

## LVHM veut séduire les actionnaires de GrandMet

LVHM n'a pas été « surpris » par le rejet de sa proposition de fusion par les groupes britanniques Guinness et GrandMet. Depuis le début, le groupe français de luxe connaissait l'opposition de George Bull et Tony Greener, les PDG de GrandMet et de Guinness, à son projet de rapprocher les activités vins et spiritueux des trois groupes pour créer une société mondiale dans le secteur et de scinder les autres métiers (agroalimentaire, bière, restauration rapide). Bernard Arnault, PDG de LVHM, n'en continue pas moins de penser que son schéma est meilleur que la fusion simple de Guinness et GrandMet, pour donner naissance à une entité baptisée GMG Brands, comme le proposent les deux groupes britanniques. Il entend encore mener jusqu'au bout son projet.

Du côté des dirigeants de GrandMet et Guinness, les discussions semblent difficiles pour l'instant. George Bull se dit « ouvert à des pourparlers » pour étudier une éventuelle participation de Moët-Hennessy dans le pôle alcool de GMG Brands. Mais LVHM paraît refuser la proposition. « Pourquoi entrerions-nous dans un conglomérat dont nous contestons l'intérêt ? », souligne-t-on dans le groupe français.

C'est plutôt les actionnaires de Guinness et GrandMet que LVHM veut maintenant convaincre. Bernard Arnault s'est rendu à Londres, jeudi 24 juillet, pour y rencontrer des investisseurs institutionnels. Ceux-ci semblent avoir été « plutôt intéressés » par certaines de ses propositions. Le président de LVHM a prévu de retourner à Londres ces prochains jours.

Dans cette bataille de séduction des actionnaires, les chiffres et les arguments techniques de chaque camp vont beaucoup compter. Les analystes boursiers tentent d'éva-

luer le choix le plus intéressant. Réunir les activités vins et spiritueux des trois groupes dans une entité commune leur paraît une bonne idée. Dans les alcools, la croissance est très lente. Le meilleur moyen pour tirer le plus grand bénéfice de cette activité consiste à réduire les coûts très élevés de la distribution. Selon une étude de Goldman Sachs, le rapprochement avec Moët-Hennessy permettrait de dégager une économie supplémentaire de 830 millions de francs par an. A laquelle pourrait s'ajouter une augmentation des prix et des volumes « grâce à la puissance de négociation du nouveau groupe auprès des distributeurs ».

COÛT FISCAL

Pour réaliser ce rapprochement, la scission des autres activités de GrandMet et Guinness s'impose-t-elle, comme le soutient LVHM ? GrandMet et Guinness affirment qu'un éclatement des autres activités se traduirait par un coût fiscal de 1,5 milliard de livres (15 milliards de francs). « Toutes les scissions se traduisent par des charges fiscales. Elle ne sont pas forcément insurmontables », explique un analyste. Il ajoute que presque toutes les scissions en Grande-Bretagne se sont traduites par des créations de valeur.

Les analystes jugent, en re-

vanche, que Bernard Arnault a surestimé sa position en demandant 35 % de l'ensemble vins et spiritueux, en contrepartie de sa participation de 66 % dans Moët-Hennessy et de ses actions dans Guinness et GrandMet. Goldmans Sachs estime que l'apport de LVHM pourrait lui donner entre 15,2 % et 18,7 % de GMG Brands ou 28 % à 33,4 % de la seule filiale spiritueux.

La montée en puissance de Bernard Arnault dans le capital de GrandMet remet en cause ces calculs. En quelques semaines, LVHM a dépensé 12 milliards de francs pour prendre 11,05 % du capital du groupe. « Son endettement dépasse les 66 % de ses fonds propres. Il peut aller momentanément jusqu'à 100 % et emprunter encore 13 milliards environ », note Christian Devismes, analyste chez Natexis-Capital.

Le renforcement dans GrandMet pour peser sur la fusion avec Guinness est toutefois une arme à double tranchant. Si LVHM bloquait la fusion, il entraînerait une importante chute des cours des deux groupes britanniques, dont il pâtirait le premier. Le groupe français a conscience de ce danger. Il dit ne pas vouloir arrêter l'opération mais la faire évoluer, avec l'aide des actionnaires.

Martine Orange

## RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

INT INGÉNIEUR

Admission : 28 juillet

3615 LEMONDE

# L'orthodoxie budgétaire de M. Jospin rassure les investisseurs

Les marchés ont bien accueilli les mesures destinées à réduire le déficit public. Le billet vert a poursuivi son ascension, atteignant ses plus hauts niveaux depuis six ans face au mark et au franc

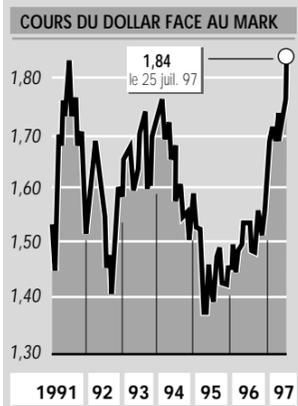
La semaine a été principalement marquée, sur les marchés financiers internationaux, par la hausse du dollar par rapport aux devises européennes. Le billet vert est monté, vendredi 25 juillet, jusqu'à 1,84 mark et

6,20 francs, ses cours les plus élevés depuis six ans. La monnaie américaine a d'abord profité des déclarations du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, Alan Greenspan. Tout en admettant qu'un resser-

rement de la politique monétaire est inéluctable, il a laissé entendre que celui-ci n'interviendra pas dans l'immédiat. Le billet vert a aussi bénéficié de l'annonce par le gouvernement français d'un plan de rigueur budg-

taire destiné à permettre à Paris de remplir les critères de Maastricht. Ces mesures ont accru la probabilité de lancement de l'euro à la date prévue, une monnaie unique européenne dont ils parlent qu'elle sera faible.

## Au plus haut depuis six ans



**Le billet vert profite des anticipations des opérateurs selon lesquelles l'euro sera une monnaie faible.**

LES OPÉRATEURS avaient vu juste. Dès son arrivée à l'hôtel Matignon, ils avaient parié sur le pragmatisme économique de Lionel Jospin. Ne prenant guère au sérieux les propos des dirigeants socialistes tenus pendant la campagne électorale, n'écoutant pas ceux qui annonçaient une vraie rupture, ils avaient dès le départ misé sur le fait que le premier ministre resterait fidèle aux grandes orientations monétaires, budgétaires et européennes définies par les gouvernements antérieurs. Cette conviction avait permis aux marchés financiers français de poursuivre leur progression au lendemain des résultats des élections législatives, à la grande surprise des nombreux experts qui avaient prédit une tempête monétaire en cas de défaite de la droite.

Les décisions annoncées depuis deux mois par le gouvernement français ont confirmé le bien-fondé des anticipations faites par les investisseurs internationaux. La hausse modérée du SMIC a éloigné le scénario d'une hausse générale et massive des salaires alors que, avant le 1<sup>er</sup> juin, les socialistes évoquaient la nécessité de doper le pouvoir d'achat des Français pour relancer la consommation. La confirmation de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde comme l'annonce de la privatisation du GAN et de l'ouverture du capital de Thomson et de France Télécom ont

démontré, aux yeux des investisseurs, le réalisme économique de M. Jospin et indiqué que sa politique est plus libérale qu'officiellement proclamé. Enfin, la signature du pacte de stabilité budgétaire à Amsterdam a prouvé que le nouveau gouvernement n'entendait pas remettre en question l'engagement européen de la France et qu'il savait tenir compte des préoccupations de l'Allemagne.

La semaine qui vient de s'écouler a donné de nouvelles preuves de l'orthodoxie de la politique économique suivie par M. Jospin et elle a fini de rassurer, s'il en était encore besoin, les opérateurs. Si l'audit des finances publiques commandé par le premier a confirmé le dérapage des déficits (à un rythme compris entre 3,5 % et 3,7 % du produit intérieur brut), celui-ci est moindre que certains l'avaient annoncé (3,8 % - 3,9 %). Surtout, les marchés avaient craint que le gouvernement ne laisse les comptes publics en l'état. Durant la campagne électorale, les dirigeants socialistes avaient exprimé leur intention de briser le tabou des 3 % et affirmé qu'il n'était pas question d'imposer une cure d'austérité pour remplir les critères de Maastricht. Plusieurs ministres avaient ensuite mis en avant la lecture en tendance des critères, laissant par là supposer que Paris n'était pas prêt à se plier à la règle des « trois virgules zéro pour cent » chère aux Allemands.

## UNE MONNAIE FAIBLE

Les mesures de restriction budgétaire (32 milliards de francs) annoncées dans la foulée de la publication de l'audit ont attesté du virage effectué, in extremis, par le gouvernement français. Les contraintes internationales l'ont finalement emporté, et M. Jospin a préféré prendre quelque liberté avec ses promesses électorales plu-

tôt que de risquer un affrontement avec l'Allemagne. La bonne volonté de Paris a été appréciée à sa juste mesure par le ministre allemand des finances, Theo Waigel, qui a salué le plan de rigueur avant même que son homologue français, Dominique Strauss-Kahn, en ait dé-

le gouvernement ait présenté un plan substantiel de réduction des déficits », a déclaré Jean-Claude Trichet. « C'était nécessaire. Il est bien que cela ait été décidé », a-t-il précisé. Seule fausse note dans ce concert de louanges, Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la

## Avertissement de la Bundesbank

**Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, a, vendredi 25 juillet, laissé planer la menace d'un resserrement de la politique monétaire allemande dans le cas où la faiblesse du deutschemark viendrait à s'accroître.**

« Normalement, nous insistons sur le fait que nous ne menons pas de politique orientée sur les cours de changes, a indiqué M. Jochimsen. Maintenant, nous voulons faire prendre conscience que nous naviguons à vue en raison de l'affaiblissement du mark. » Il a justifié de cette façon la décision prise la veille par la Bundesbank de reconduire pour deux semaines, au lieu de quatre semaines comme attendu, les prises en pension (REPO) au taux de 3 %.

Cette mesure technique permettrait à l'institut d'émission allemand de relever, dans quinze jours seulement, son principal taux directeur si le repli du mark face au dollar s'accélère d'ici là.

voilé le contenu. La France « a conscience de sa responsabilité de ne pas rester à 3,5 % ou 3,6 % », a affirmé, lundi en début de matinée, M. Waigel. « La volonté politique » de la France de respecter les critères d'adhésion à l'euro « est là », a-t-il ajouté. Le gouverneur de la Banque de France s'est également réjoui des efforts d'assainissement décidés par M. Jospin. « La Banque de France ne peut qu'approuver que

politique monétaire (CPM) de l'institut d'émission, a jugé jeudi « totalement insuffisant » le plan gouvernemental de réduction du déficit budgétaire, « parce qu'il ne fait pas suffisamment appel à une réduction de la dépense ».

Quoi qu'il en soit, le programme de redressement des finances publiques françaises a permis au franc de s'apprécier face à la monnaie allemande et de revenir de 3,3810 à 3,3690 francs pour un mark. Il a aussi contribué à accentuer la hausse du dollar en augmentant la probabilité de voir l'union monétaire se réaliser à la date prévue. Les marchés sont désormais persuadés que l'euro verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et qu'il sera une monnaie faible, en raison de la participation des pays d'Europe du Sud, qui possèdent des devises de moindre réputation que le deutschemark, mais aussi en raison des nombreuses incertitudes qui continuent à entourer le projet monétaire européen. Le billet vert est monté, vendredi 25 juillet, jusqu'à 1,84 mark et 6,20 francs, ses cours les plus élevés depuis six ans.

Le dollar a aussi profité cette semaine des déclarations du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) devant la Chambre des représentants et de la hausse des marchés financiers américains qui a suivi son discours. Tout en affirmant qu'il ne fait « aucun doute » que la Fed finira par relever ses taux, vu le caractère « exceptionnel » et « non durable » de la croissance économique, Alan Greenspan a laissé entendre qu'un resserrement de la politique monétaire n'était pas à craindre dans l'immédiat. « Nous sommes proches d'une stabilité des prix comme je n'en ai jamais vu », s'est-il notamment félicité.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

## Marché international des capitaux : la demande demeure très soutenue

LE CONTRASTE est frappant entre la prudence des intermédiaires financiers et des spéculateurs professionnels d'une part et l'attitude décidée des investisseurs, pressés d'agir, d'autre part. Si le marché international des capitaux était livré aux premiers, l'offre de nouveaux emprunts se ferait rare. On aurait beau jeu d'invoquer le ralentissement normal des affaires durant la période des vacances pour inciter les emprunteurs à repousser l'exécution de leurs projets à la rentrée, espérant qu'alors la situation sera moins incertaine sur le plan des changes comme sur celui du loyer de l'argent. Mais la demande est si forte qu'elle suscite au contraire une activité inhabituelle. Ainsi, durant la semaine qui vient de s'écouler, six opérations internationales ont vu le jour rien que dans le compartiment du franc français, pour un montant total de 10,4 milliards, ce qui est beaucoup. Dans la plupart des cas, les banques qui s'occupent de ces transactions ne manquent d'ailleurs pas de souligner que les résultats dépassent leurs attentes.

En fait, l'évolution actuelle est un peu à l'opposé de celle du premier semestre. Les professionnels de la finance n'arrivaient toujours pas à convaincre les investisseurs que les taux de rendement n'allaient pas remonter dans l'immédiat. Ceux qui ont vainement attendu que les placements en obligations rapportent davantage sont aujourd'hui impatients de rattraper leur retard. Et pour obtenir des rendements les plus élevés possible tout en ne transigeant pas sur la qualité des

signatures, ils sont prêts à s'engager pour des durées longues. Cela explique la faveur que connaissent les nouveaux emprunts en francs et qui viendront à échéance dans douze ans.

Une autre façon pour les investisseurs français de s'assurer de rendements supérieurs à la moyenne est de se tourner vers des devises étrangères auxquelles sont associés des taux d'intérêt plus élevés que ceux pratiqués en France. Dans le contexte de la construction monétaire européenne, le choix le plus immédiat se porte sur le deutschemark. Cela conduit les spécialistes à inciter les meilleurs emprunteurs allemands à émettre dans leur propre monnaie de très grands emprunts dont une partie serait vendue en France. Une autre serait destinée aux investisseurs hollandais qui eux aussi recherchent des placements plus rémunérateurs que ceux qui leur sont proposés en florins.

Il est beaucoup question qu'un établissement financier du secteur public allemand, DSL-Bank, émette sous peu pour 1,5 milliard de deutschemarks d'obligations de dix ans de durée dont le rendement dépasserait au départ de 0,13 point de pourcentage celui des fonds d'Etat allemands. Rien n'est encore arrêté car une transaction de cette importance ne peut voir le jour que si les conditions générales du marché le permettent, mais si elle se concrétise ce sera certainement un événement. Sa taille même (correspondant à plus de 5 milliards de francs fran-

çais) devrait suffire à la mettre en évidence et, en outre, elle préfigurerait l'évolution qui suivra l'arrivée de l'euro pour ce qui est de la concurrence à laquelle se livreront les emprunteurs en Europe ainsi que pour celle à laquelle seront soumis les intermédiaires financiers dont l'activité ne pourra plus se limiter à leur pays d'origine. Trois banques devraient diriger ensemble cette émission, une française, une hollandaise et une allemande.

Cela devrait confirmer les développements récents du compartiment du franc qui en quelques occasions a su attirer des investisseurs étrangers en dépit du niveau relativement bas de ses taux d'intérêt. Ainsi, dans les pays voisins, les souscripteurs ont été nombreux à acquiescer des obligations de l'emprunt de 2 milliards de francs que vient de lancer le Crédit local de France par l'intermédiaire de la Société générale. L'attrait de cette transaction tient à sa très longue durée, quinze ans, qu'il est difficile d'atteindre dans les autres monnaies de notre continent. Et pour ce qui est de l'activité des intermédiaires financiers, celle des établissements allemands a été particulièrement sensible ces derniers jours. La Commerzbank, la Dresdner Bank et la Deutsche Bank ont chacune dirigé une émission en francs. Parallèlement, en deutschemarks, Paribas s'occupait d'une émission à taux variable pour le compte d'un emprunteur français, Cofinoga.

## Alan Greenspan relance l'exubérance sur les places boursières

TOUT va pour le mieux dans le meilleur des mondes (boursiers) possible. La doctrine de Pangloss dans le *Candide* de Voltaire s'applique à merveille à une semaine dont il est difficile d'imaginer une issue plus favorable. Wall Street a battu jeudi son 35<sup>e</sup> record depuis le début de l'année et en aligné trois consécutivement mardi, mercredi et jeudi. L'indice Dow Jones a gagné 2,83 % en cinq jours et les places européennes ont fait, pour la plupart, encore mieux. Paris s'est adjugé 5,19 % d'un vendredi à l'autre et a digéré bien plus facilement qu'on l'imaginait l'annonce lundi par le gouvernement d'une augmentation de la pression fiscale sur les grandes entreprises. La place française a franchi le seuil des 3 000 points de l'indice CAC 40 qui a atteint vendredi en cours de séance un plus haut absolu de 3 030,62 points. Francfort a gagné pour sa part 2,89 % en cinq jours mais s'était envolée de 7,1 % au cours des deux seules séances de

mardi et mercredi avant de subir ensuite des prises de bénéfice. Sur la semaine, les gains ont atteint 5,02 % à Amsterdam, 4,13 % à Milan, 3,96 % à Bruxelles, et 1,92 % à Zurich. Seule la Bourse de Londres, affectée par la poursuite rapide de la hausse de la livre, enregistre dans le même temps un recul de 0,53 %.

Le climat euphorique à New York et sur le continent européen est le résultat direct du discours prononcé le 22 juillet par Alan Greenspan devant le Congrès américain. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) a souligné que l'économie américaine se trouve toujours dans une situation « exceptionnelle » mariant après six années de croissance une activité toujours très soutenue et peu de tensions inflationnistes. M. Greenspan a ainsi redonné lui-même du carburant à « l'exubérance irrationnelle » des marchés boursiers dont il s'inquiétait ouvertement il y a à peine huit mois. Ces propos optimistes signifient

aux yeux des analystes à la fois que la Fed ne va pas pas relever dans l'immédiat ces taux d'intérêt et que les profits des entreprises américaines vont continuer à croître comme le démontre tous les jours la publication de résultats semestriels supérieurs aux prévisions. Sur les 213 entreprises entrant dans la composition de l'indice Standard and Poor's 500 qui avaient communiqué, au début de la semaine, leurs résultats pour les six premiers mois de l'année, 56 % affichaient des performances meilleures que prévu. Seule ombre à New York, la progression du dollar. Elle a pour avantage de limiter les tensions inflationnistes mais risque de finir par affecter les exportations des entreprises américaines et de peser sur leurs résultats.

L'Europe semble reproduire pour sa part et avec retard la frénésie d'achat d'actions que les Etats-Unis connaissent depuis le début des années 90. Au cours des vingt derniers

mois, les places de Paris et de Francfort ont enregistré respectivement des hausses de 60 % et 90 %, et de 30 % et 50 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier. « La hausse nourrit la hausse, c'est encore la meilleure façon de décrire l'évolution actuelle de la Bourse », souligne tout simplement la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire sur l'évolution de Francfort. « Bien que l'environnement soit le meilleur du monde », la banque allemande recommande aux boursiers « une légère prudence », soulignant que le niveau atteint par les cours tient déjà compte de l'amélioration de la conjoncture et des résultats des entreprises en 1997 et 1998.

Les investisseurs parient sur une accélération de la croissance sur le Vieux Continent dans les prochains mois, favorisée à la fois par la hausse continue du dollar et le niveau historiquement très bas des taux d'intérêt à court et long terme. Les gérants de fonds de placement, notamment américains, se montrent par ailleurs

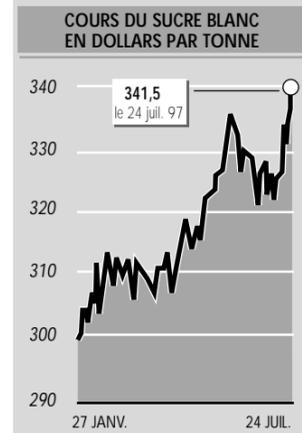
de plus en plus optimistes sur l'Union monétaire européenne et sur ses effets bénéfiques sur l'économie des pays participants à l'euro. L'accélération des restructurations en cours en Europe dans de nombreux secteurs d'activité comme la banque, l'assurance, la pharmacie ou l'agroalimentaire devrait se traduire par une nouvelle croissance des bénéfices des entreprises.

## EN DEMI-TEINTE

Seule la place londonienne s'est nettement démarquée. La reprise de la hausse de la livre a suscité de nouvelles mises en garde contre ses effets potentiellement dévastateurs pour les exportations. Même si les chiffres du commerce extérieur ne montrent pas encore de dégradation, les comptes des entreprises se dégradent. Le groupe chimique ICI, le groupe pharmaceutique Smith-Kline Beecham et le groupe de communication Reuters ont tous publié des résultats fortement péna-

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Progression du sucre

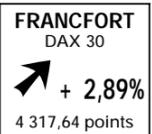
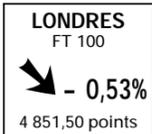
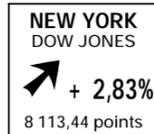
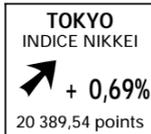


C'EST à une belle remontée des cours du sucre que l'on assiste actuellement. Ils ont retrouvé leurs niveaux de septembre. A Londres, le prix du sucre raffiné a fini la semaine à 323 dollars la tonne. A New York, place de cotation du roux, le contrat d'octobre rapproché terminait à 11,56 cents la livre. Tout ou presque a concouru à cette hausse. Et en premier lieu les fonds d'investissement qui ont créé une tension sur un marché où, pourtant, les fondamentaux ne sont pas mauvais. Le rapport offre-demande est équilibré : on estime la production à 123,485 millions de tonnes pour une consommation à 121,196 millions. Mais la rumeur court d'un déficit de production pour la saison 1997-1998 ; l'Inde, premier producteur mondial, pourrait même devoir importer, sa récolte chutant de 3,65 millions de tonnes (elle en a obtenu 16,45 millions la saison écoulée). La Thaïlande devrait revoir, elle aussi, sa récolte à la baisse. On prévoit que la production européenne perdra 500 000 tonnes pour s'établir à 16,05 millions de tonnes.

Ces perspectives d'un déficit de production, plus des commandes importantes de la part de la Russie, ont contribué à maintenir les prix vers le haut. L'affaiblissement pourrait venir du Brésil. Sa production arrivera sur le marché en mars prochain. Mais, alors qu'une grande partie était utilisée pour les voitures à alcool selon le programme Proalcool, né de la crise pétrolière, pratiquement plus aucun véhicule n'est à présent monté avec un tel moteur. Brasília va tout naturellement réorienter ce sucre à l'exportation. Avec le risque de faire chuter les prix en déversant sur le marché au moins 6 millions de tonnes (sur une production estimée autour de 14 millions de tonnes). Le bruit court enfin que la Chine aurait accordé des licences d'importation, mais il ne semble pas fondé.

C'est sur le marché du zinc que les Chinois font vraiment parler d'eux. Le principal producteur de Chine, Zhuzhou, s'est noué une corde autour du cou en vendant à découvert des positions qu'il ne peut pas déboucler, sauf à payer le prix fort. En une semaine, les prix ont gagné 60 dollars, passant à 1 571 dollars la tonne.

Carole Petit



lisés par le renchérissement de la devise britannique.

La Bourse de Tokyo reste aussi en demi-teinte. Si l'indice Nikkei s'est apprécié d'un vendredi à l'autre de 0,69 %, à 20 389,54 points, depuis le début de l'année la progression se limite à un « petit » 5,3 %. La place nipponne souffre des doutes persistants sur la réalité de la reprise de l'économie japonaise. Favorisée par la hausse du dollar face au yen, la rentabilité des entreprises exportatrices et de celles spécialisées dans la haute technologie a atteint des niveaux très élevés, mais en contrepartie les groupes dont le marché est essentiellement domestique affichent des performances médiocres. L'économie japonaise présente deux faces : une conquérante qui gagne des parts de marché hors des frontières et une autre engluée dans la crise immobilière et bancaire.

Eric Leser

## TOUR DE FRANCE 1997

Vendredi 25 juillet, au terme de la 19<sup>e</sup> étape Montbéliard-Dijon (172 km), les commissaires de course sont de nouveau intervenus, après

les arrivées de Marennes et de Perpignan. Ils ont décidé de déclasser Jens Heppner (Telekom) et Bart Voskamp (TVM), deux échappés protagonistes d'un sprint houleux. La vic-



toire a été attribuée à l'Italien Mario Traversoni (Mercatone Uno), arrivé loin derrière les punis. Jan Ullrich devrait profiter du contre-la-montre de Disneyland-Paris (63 km) pour

mieux asseoir le premier triomphe d'un coureur allemand dans le Tour, succès qui est aussi celui de l'équipe Telekom, dirigée par le Belge Walter Godefroot.

## Comment Walter Godefroot a répondu à l'appel de Telekom

Le directeur sportif belge de l'équipe allemande, ancien sprinter de haute volée, s'apprête à récompenser son sponsor avec un deuxième doublé consécutif maillot jaune-maillot vert et en conduisant Jan Ullrich vers la première victoire d'un coureur d'outre-Rhin dans la Grande Boucle

## DIJON

de notre envoyé spécial

« Que cela aille bien ou mal, Walter ne change pas, il est toujours d'une humeur égale. En plus, il est possible de parler avec lui d'autre chose que de vélo » : Jan Ullrich a trouvé les mots justes. Tous ceux qui connaissent Walter Godefroot, et ils sont nombreux depuis le temps que le Gantois fréquente le peloton, insistent d'abord sur sa capacité à prendre ses distances avec les choses de son art. Des distances si grandes que son interlocuteur en vient parfois à se demander si le directeur sportif de Telekom n'est pas tout simplement en train de se moquer de lui.

Patelin, toujours le bon mot à la

bouche, disponible, et dans toutes les langues du peloton, même celle de bois, pour répondre aux journalistes, il n'a pas son pareil pour désamorcer le débat. Outre celui de voir son équipe réaliser pour la deuxième année consécutive le doublé maillot jaune-maillot vert, ne vient-il pas de réaliser l'exploit de ne pas avoir évoqué une seule fois en trois semaines les relations tendues entre ses deux vedettes, Bjarn Riis et Jan Ullrich ?

Il ne faut pas voir pure malignité dans cette façon d'esquiver les questions avec le talent d'un écrivain. « Je me demande parfois si Walter est au courant de ce qui se passe dans son équipe », déclarait un cycliste belge qui avait couru sous

ses couleurs. « Il considère les coureurs comme des adultes et ne veut pas jouer les mères-poules avec eux », précise, en contrepoint, un de ses familiers.

Le résultat, en tout état de cause, est impressionnant. Tout juste « invitée » en 1995 sur le Tour de France, et en association avec une demi-équipe italienne, Telekom a marqué de toute son empreinte les éditions 1996 et 1997 de l'épreuve.

## UN BAROUDEUR DE TALENT

Une razzia due, certes, au talent, de Bjarn Riis et de Jan Ullrich, mais aussi à la cohésion et à la complémentarité d'une formation sans état d'âme. La revanche prise à Bordeaux, au lendemain du déclasse-

ment d'Erik Zabel à l'issue du sprint controversé de Marennes, restera comme une démonstration de la puissance mise au service de la collectivité.

Né le 2 juillet 1943, à Gand (Belgique), Walter Godefroot a une grande malchance dans sa vie : celle de voir le jour deux ans après un certain Eddy Merckx. La présence du « cannibale », avec lequel il gardera toujours des relations amicales, n'empêchera pas le baroudeur flamand, que l'on peut comparer aujourd'hui à Johann Museeuw, de gagner le Tour des Flandres (à deux reprises), Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège, Bordeaux-Paris, et neuf étapes du Tour de France dont il fut maillot

vert en 1970. Fermez le ban. Sa carrière de directeur sportif fut moins facile. Les équipes se succèdent, sans grand succès. S'il dirige le prodige allemand « Didi » Thurau, c'est à la fin de la carrière de celui qui, en 1977, tout juste vingt ans avant Jan Ullrich, devint une coqueluche en Allemagne pour avoir semblé pouvoir remporter le Tour de France. Capri-Sonne, Lotto – il fut à l'origine de la création de l'équipe belge – Domex, Weinmann, la liste est longue des équipes dirigées par Walter Godefroot.

Jusqu'à cet automne fatal de 1991, où il se retrouve sur le sable. On lui propose une équipe allemande sponsorisée par Deutsche Telekom, menée jusqu'alors par le Néerlan-

dais Hennie Kuiper. Le défi est redoutable. Le cyclisme allemand apparaît comme sinistré, aucun coureur n'ayant pris la succession des Rudi Altig ou Dietrich Thurau.

Walter Godefroot ne s'alarme pas et recompose une équipe, avec l'appui de coureurs danois, dont Bjarn Riis. Il s'entoure d'amis belges, dont Rudy Pevenage, qui fut porteur du maillot jaune dans le Tour 1980. C'est Pevenage, tout à la fois son double et son conseiller, qui parviendra à convaincre en 1996 Walter Godefroot d'engager Jan Ullrich dans le Tour de France, en dépit de son jeune âge et de sa relative inexpérience. Et ainsi fut fait...

José-Alain Fralon

## Les commissaires de course préfèrent le règlement à la logique

Montbéliard-Dijon. L'Italien Mario Traversoni (Mercatone-Uno) a été déclaré vainqueur, vendredi 25 juillet : les deux échappés du jour, l'Allemand Jens Heppner (Telekom) et le Néerlandais Bart Voskamp (TVM), ont été déclassés après un sprint houleux

## DIJON

de notre envoyé spécial

« Un sprint est un sprint. » Il l'a dit, Bart Voskamp, mais le jury des commissaires du 84<sup>e</sup> Tour de France ne s'est pas laissé impressionner, et encore moins convaincre, par le bon sens du coureur néerlandais. Les quatre commissaires chargés de rendre la justice sur la Grande Boucle ont délivré, vendredi 25 juillet, un verdict défiant toute logique à l'issue de la 19<sup>e</sup> étape, course entre Montbéliard et Dijon (172 km) : le Néerlandais Bart Voskamp (TVM) et l'Allemand Jens Heppner (Telekom), les deux premiers hommes à franchir la ligne d'arrivée, se sont retrouvés à la 10<sup>e</sup> et à la 11<sup>e</sup> place de l'étape, avec un temps inférieur de 26 secondes aux neuf coureurs qui les précédaient au classement.

Accusés d'avoir commis une « double faute » – ivres de fatigue, ils ont perdu l'un après l'autre leur ligne de sprint pour finir dans un émouvant coude à coude, une étrange embrassade à plus de 60 km/h, – les deux condamnés ont écopé d'une amende de 200 francs suisses pour « sprint irrégulier » et aussitôt piqué une colère noire. « Ils sont complètement fous, ils pouvaient déclasser l'un de nous deux, mais pas

les deux à la fois », fulminait Jens Heppner avec de grands gestes. « Ou bien ils sont saouls, ou ils doivent changer de métier », ajoutait Henrik Redant, le directeur sportif du Néerlandais. Bart Voskamp croyait qu'il tenait sa première grande victoire, dans un Tour gagné par une douce folie et par la grogne générale. Il avait donc levé la main en franchissant la ligne de Dijon un souffle devant son compagnon d'échappée, Jens Heppner.

## CARTON ROUGE

Mais il n'avait pas vu le commissaire brandir son carton rouge : « sprint irrégulier ». A bout de forces, il est allé s'effondrer près du podium. Il voulait récupérer avant d'aller recevoir son bouquet et son trophée Coca-Cola ; il n'a pas vu Mario Traversoni (Mercatone-Uno) faire le sprint pour la troisième place.

Le jeune Italien, vingt-cinq ans, souhaitait simplement assurer sa troisième place au classement du maillot vert couronnant les meilleurs finisseurs du Tour. Anna-Lisa, sa jeune épouse, avait promis de l'attendre sur les Champs-Élysées. Alors autant se montrer à son avantage, juché sur un podium à côté

d'Erik Zabel (Telekom) et de Frédéric Moncassin (GAN). Il se trouvait encore dans la caravane du contrôle antidopage quand il a eu vent d'un possible retournement de situation à son avantage : « On m'a expliqué qu'ils avaient sprinté de manière incorrecte et que, si le jury appliquait le règlement aussi strictement qu'il l'a fait depuis le début du Tour, je pouvais être déclaré vainqueur. »

Avec une sympathique mauvaise foi – seule défense efficace dans cette situation embarrassante, – il a bien évidemment donné raison aux censeurs de Bart Voskamp et Jens

Heppner : « Vu ce que les deux coureurs ont fait, il aurait été anormal qu'ils ne soient pas déclassés. Le jury doit toujours garder la même ligne de conduite. » Mario Traversoni avait pris place par hasard dans l'échappée victorieuse, pour empêcher quelques précieux points lors du sprint de bonification du kilomètre 40 : « Je me suis retrouvé dans le groupe de tête sans le vouloir. J'ai collaboré. » « La course s'est déroulée d'une manière que je ne peux pas comprendre, s'emportait le Danois Rolf Sørensen (Rabobank). Quand Heppner et Voskamp sont partis, tout

le groupe avait l'air satisfait de préparer le sprint pour la troisième place. »

« Des coureurs comme Outschakov ou Ekimov n'ont pas beaucoup participé », reconnaissait l'initiateur de l'échappée, le Français Arnaud Pretot (GAN). Le Bisontin était parti dès le premier kilomètre : il lui fallait concrétiser sa promesse faite à L'Est républicain et à ses coéquipiers. Il n'a pas tenu la cadence et s'est surpris à regretter son audace : « J'avais mal au genou droit, je n'ai pas pu me battre quand ils sont sortis. »

## TOUS GRINCHEUX

Après les trois dernières ascensions de la veille, dans les Vosges, les rescapés du 84<sup>e</sup> Tour de France se voyaient déjà dans Paris, saluant la foule respectueuse, admirative. Hélas ! un interminable crachin a douché leur enthousiasme vendredi matin à Montbéliard. « Dans ces conditions, une tendinite peut se déclarer en 30 kilomètres », affirme un médecin du Tour. Autre foyer de mécontentement : l'extrême sévérité des commissaires, qui, la veille, n'avaient pas hésité à exclure de la course Benoît Salmon (Lotto) pour abus de rétro-poussettes et accrochage prolongé à la voiture de son directeur sportif. Pas de pitié pour

les hommes fatigués, même aussi près du but.

La mauvaise humeur du peloton, perceptible, a gagné l'ensemble de la caravane, assommée au départ de Montbéliard comme si elle avait goûté le vin jaune d'Arbois au-delà du raisonnable. Grand connaisseur du monde des suiveurs, auxquels il rend une visite quotidienne, Jean-Marie Leblanc, directeur général du Tour, s'était fait prévenant sur Radio-Tour : « Nous connaissons tous la tendance au relâchement qui sévit dans les derniers jours du Tour. Alors, soyez vigilants. » L'un des rares messages de la radio du Tour, elle aussi un peu assoupie, a dû rappeler à l'ordre l'équipe TVM : mal fixé sur le toit d'une voiture, un vélo menaçait de tomber au moindre coup de frein. Le public aussi, d'habitude si festif, s'est associé à la morosité ambiante. « Non au TGV », « Non au Grand Canal », proclamaient quelques pancartes sur la route du Tour. Tous des grincheux : les coureurs, les commissaires, les suiveurs, le public. Tous, sauf Mario Traversoni. On ne l'a jamais entendu râler dans le TGV entre Dijon et Mame-la-Valle.

Eric Collier

## RÉSULTATS

19<sup>e</sup> étape (172 km)

## Montbéliard-Dijon

Le temps mis pour parcourir l'étape est celui des deux premiers coureurs sur la ligne (4 h 3 min 17 s), qui ont été déclassés par la suite.

1. M. Traversoni (Ita., MER), à 26 s ; 2. F. Simon (Fra., GAN) ; 3. M. Saligari (Ita., CSO) ; 4. C. Henn (All., TEL) ; 5. V. Ekimov (Rus., USP) ; 6. T. Bourguignon (Fra., BIG) ; 7. E. Dekker (Pb., RAB) ; 8. S. Knaben (Pb., TVM) ; 9. S. Outschakov (Ukr., PLT), m. l. ; 10. B. Voskamp (Pb., TVM) ; 11. J. Heppner (All., TEL), tous deux déclassés ; 12. P. Van Peltgen (Bel., TVM), à 26 s ; 13. R. Sørensen (Dan., RAB), à 30 s ; 14. A. Pretot (Fra., GAN), à 37 s ; 15. C. Vasseur (Fra., GAN), à 17 min 57 s ; 16. A. Baffi (Ita., USP) ; 17. T. Schmidt (All., ROS) ; 18. L. Aus (Est., CSO) ; 19. M. Artungini (Ita., MER) ; 20. E. Zabel (All., TEL) ; 21. M. Tosatto (Ita., MAG) ; 22. C. Rinnero (Fra., COF) ; 23. R. McEwen (Aus., RAB) ; 24. P. Van Hylte (Bel., LOT) ; 25. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 26. G. Hincapie (Eu., USP) ; 27. J. Mauleon (Esp., ONC) ; 28. A. Olano (Esp., BAN) ; 29. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 30. A. Tafi (Ita., MAP) ; 31. M. Beltran (Esp., BAN) ; 32. M. Arroyo (Mex., BIG) ; 33. L. Roux (Fra., TVM) ; 34. M. Pantani (Ita., MER) ; 35. M. Siboni (Ita., MER) ; 36. R. Virenque (Fra., FES) ; 37. F. Escartlin (Esp., KEL) ; 38. F. Casagrande (Ita., SAE) ; 39. P. Farazijn (Bel., LOT) ; 40. N. Jalabert (Fra., COF), m. l., etc.

## Classements

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 95 h 19 min 17 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 6 min 22 s ; 3. M. Pantani (Ita., MER), à 10 min 13 s ; 4. F. Escartlin (Esp., KEL), à 16 min 5 s ; 5. A. Olano (Esp., BAN), à 16 min 40 s ; 6. F. Casagrande (Ita., SAE), à 17 min 14 s ; 7. B. Riis (Dan., TEL), à 18 min 7 s ; 8. J.M. Jimenez (Esp., BAN), à 23 min 42 s ; 9. R. Conli (Ita., MER), à 28 min 20 s ; 10. L. Dufaux (Sui., FES), à 29 min 29 s ; 11. B. Zberg (Sui., MER), à 31 min 39 s ; 12. O. Camenzind (Sui., MAP), à 32 min 38 s ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 38 min 16 s ; 14. M. Beltran (Esp., BAN), à 43 min ; 15. J.-C. Robin (Fra., USP), à 53 min 7 s ; 16. M. Boogerd (Pb., RAB),

à 55 min 11 s ; 17. D. Nardello (Ita., MAP), à 56 min 24 s ; 18. B. Julich (Eu., COF), à 59 min 31 s ; 19. C. Moreau (Fra., FES), à 1 h 37 s ; 20. S. Heulot (Fra., FDJ), à 1 h 54 s ; 21. U. Bolts (All., TEL), à 1 h 4 min 34 s ; 22. H. Buenahora (Col., KEL), à 1 h 6 min 19 s ; 23. L. Roux (Fra., TVM), à 1 h 9 min 48 s ; 24. L. Madouas (Fra., LOT), à 1 h 15 min 48 s ; 25. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 16 min 6 s ; 26. S. Blanco (Esp., BAN), à 1 h 19 min 7 s ; 27. P. Chanteur (Fra., CSO), à 1 h 21 min 33 s ; 28. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 1 h 24 min 25 s ; 29. A. Casero (Esp., BAN), à 1 h 24 min 27 s ; 30. A. Elli (Ita., CSO), à 1 h 29 min 3 s ; 31. F. Simon (Fra., GAN), à 1 h 32 min 19 s ; 32. J. Laukka (Fin., FES), à 1 h 34 min 13 s ; 33. P. Hervé (Fra., FES), à 1 h 34 min 40 s ; 34. G. Totschnig (Aut., TEL), à 1 h 35 min 25 s ; 35. L. Brochard (Fra., FES), à 1 h 36 min 50 s ; 36. K. Livingston (Eu., COF), à 1 h 37 min 46 s ; 37. O. Rodrigues (Por., BAN), à 1 h 38 min 7 s ; 38. P. Farazijn (Bel., LOT), à 1 h 40 min 47 s ; 39. J. Pascual (Esp., KEL), à 1 h 41 min 58 s ; 40. C. Vasseur (Fra., GAN), à 1 h 46 min 40 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 320 pts ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 209 ; 3. M. Traversoni (Ita., MER), 183 ; 4. J. Blijlevens (Pb., TVM), 168 ; 5. R. Virenque (Fra., FES), 149, etc.

Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 574 pts ; 2. J. Ullrich (All., TEL), 328 ; 3. F. Casagrande (Ita., SAE), 309 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 269 ; 5. L. Brochard (Fra., FES), 238, etc.

Classement par équipe : 1. Telekom, en 286 h 7 min 18 s ; 2. Mercatone-Uno, à 30 min 16 s ; 3. Festina, à 51 min 8 s ; 4. Banesto, à 1 h 5 min 18 s ; 5. Kelme, à 2 h 15 min 52 s, etc.

## Abréviations

Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).

### Le désaccord de Jean-Marie Leblanc

Jean-Marie Leblanc, le directeur général du Tour de France, a critiqué la sévérité du jury des commissaires après le déclassement de Bart Voskamp et de Jens Heppner : « Jusque-là, j'étais d'accord avec toutes leurs décisions. Mais là, ils sont allés au-delà du seuil de sévérité qu'il fallait avoir. Je suis bien entendu pour un Tour de France régulier et je respecte les décisions qui ont été prises à Marennes et à Perpignan. » Grâce à des moyens de surveillance plus importants que les années précédentes – quatre commissaires patrouillent en voiture, et six sont embarqués sur des motos pour contrôler la régularité de la course – le jury a battu tous les records établis ces dernières années en matière de déclassements (Erik Zabel, Sergueï Outschakov, Jens Heppner et Bart Voskamp), et de mises hors course (Tom Steels, Gérard Rué, Alexandre Gontchenkov, Benoît Salmon).

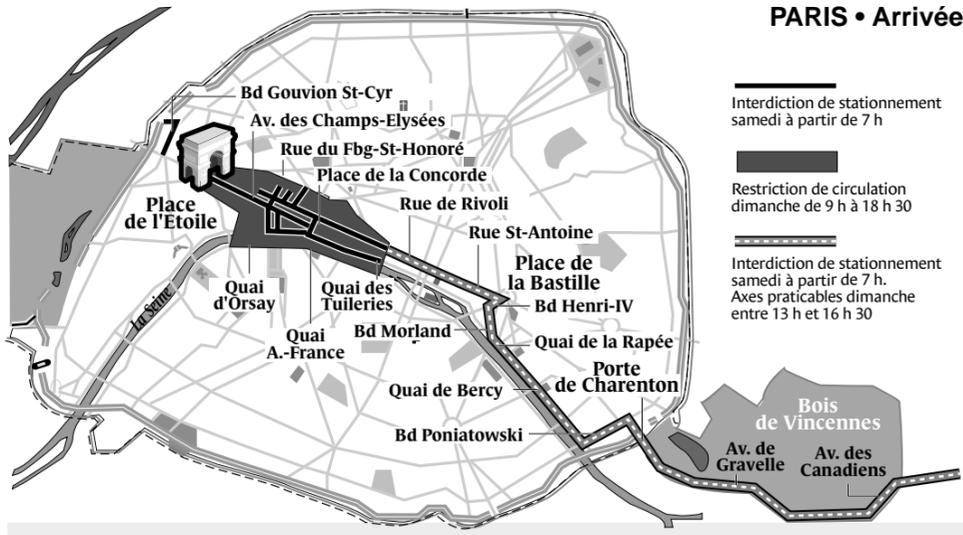


### Jan Ullrich, le jeune athlète roi du Tour

IL A toutes les chances d'être le premier cycliste allemand à arriver sur les Champs-Élysées vêtu du maillot jaune. Vainqueur de deux étapes avant le contre-la-montre du samedi 26 juillet et porteur du maillot

jaune depuis mardi 15 juillet, Jan Ullrich (Telekom) dispose, à 23 ans, de capacités physiques exceptionnelles. Son cœur bat à 32 pulsations par minute au repos. Ses poumons inhalent 160 litres d'air à la minute soit quatre fois plus qu'un cycliste amateur. Son sang fixe 80 à 85 millilitres d'oxygène par kilogramme. Ses cuisses développent 550 watts de puissance après 30 minutes d'effort.

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION À PARIS



## PARIS • Arrivée

Interdiction de stationnement samedi à partir de 7 h

Restriction de circulation dimanche de 9 h à 18 h 30

Interdiction de stationnement samedi à partir de 7 h. Axes praticables dimanche entre 13 h et 16 h 30

## Roger Legeay cherche le successeur du GAN pour son équipe

## DIJON

de notre envoyé spécial

Directeur d'équipe cycliste, sériuses références, cherche commanditaire pour collaboration durable, aigrefins s'abstenir. Roger Legeay se retrouve confronté à la récurrente contrainte de son métier : trouver un nouveau sponsor avant que le sien ne le lâche. Après cinq ans dans le peloton, le Groupe des assurances nationales (GAN) a annoncé son retrait à la fin de cette saison. Le manager général de l'équipe se retrouve donc avec 35 salariés, dont 18 coureurs, à faire vivre.

La bande de Roger Legeay s'est plutôt illustrée dans ce Tour de

## Chacun son rôle

Absorbé par son rôle de manager en cette période délicate, Roger Legeay s'est adjoint un entraîneur d'équipe, Denis Roux. Ce poste est une nouveauté dans le peloton, qui avait plutôt vu depuis quelques temps se développer les entraîneurs personnels. « Une équipe demande aujourd'hui à être gérée comme une entreprise, explique Roger Legeay. Cela prend du temps. Il fallait donc quelqu'un de plus disponible, qui soit capable d'assurer le suivi de la préparation de tous les coureurs. »

France. Ses coureurs auront porté pendant six jours le maillot jaune et remporté deux victoires (Chris Boardman, lors du prologue à Rouen, et Cédric Vasseur, au bout d'une échappée solitaire à La Châtre). La scoumoune pathétique de Frédéric Moncassin aura également fait couler autant d'encre que s'il s'était agi de victoires. N'est-ce pas ce qui compte pour des sponsors qui choisissent ce sport soit pour faire connaître leur nom, soit pour fédérer leur clien-

## EN PELOTON

■ **JAN ULLRICH** (All., Telekom), 41<sup>e</sup> de la 19<sup>e</sup> étape à 17 min 57 s du vainqueur et 1<sup>er</sup> du classement général : « J'espère faire un bon contre-la-montre et me montrer digne de mon maillot jaune : 63 kilomètres en fin de Tour, c'est long. »

■ **RICHARD VIRENQUE** (Fra., Festina), 36<sup>e</sup> de l'étape à 17 min 57 s et 2<sup>e</sup> du général : « Le Tour ne sera terminé dans ma tête que samedi soir, après le contre-la-montre. Je tiens à le réussir, pour moi et pour l'équipe. Ulrich a gagné, c'est un beau coureur. Mais j'aimerais, pour la beauté du geste, lui reprendre un peu de temps et, pourquoi pas ?, rejoindre Pantani. »

■ **MARCO PANTANI** (Ita., Mercatone Uno), 34<sup>e</sup> de l'étape à 17 min 57 s et 3<sup>e</sup> du général : « Je ne pense pas que ma troisième place puisse être remise en question. Je dois pouvoir m'y maintenir. Ce contre-la-montre a un caractère important pour la suite de ma carrière dans les grands tours. »

**DETAILLANT GROSSISTE**  
VEND AUX PARTICULIERS  
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...  
Prix communiqués par téléphone  
**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...  
**CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC**  
Cuir ou tissus  
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...  
Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France  
**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 19<sup>e</sup> M° Télégraphe  
50, avenue d'Italie PARIS 13<sup>e</sup> M° P. d'Italie  
01.42.08.71.00 - Pl/17

tèle ou leur réseau de distribution autour d'une idée sportive ?

L'année dernière avait été faste pour GAN, avec 41 victoires et, surtout, un record de l'heure au rentissement mondial. Les responsables de la communication de la compagnie d'assurances se félicitaient de leur investissement, tapotant d'un doigt satisfait le rapport sur les retombées médiatiques. Roger Legeay n'y avait pourtant gagné qu'une prolongation d'un an, sorte de sursis pour bonne conduite.

## LA RELÈVE DU GAN

Un manager d'équipe est un peu comme un cow-boy de rodéo : les bons résultats lui permettent de rester un peu plus longtemps en selle, mais il sait que le moment viendra forcément où il se retrouvera le nez dans la poussière. La durée moyenne du sponsoring oscille entre trois et cinq ans, rarement au-delà.

Après Peugeot, Z et GAN, Roger Legeay est donc en quête d'un quatrième sponsor. Il est rôdé dans l'art un peu camelot de vendre un palmarès à venir. Quinze ans de carrière lui ont appris cette rhétorique particulière. L'homme sait persuader l'oreille distraite qu'investir entre 75 et 90 millions de francs sur trois ans dans le vélo est une aubaine : « Je dois vendre à la fois la qualité du produit cycliste et celle de mon équipe, expliquer aux sociétés qu'elles ont l'opportunité de prendre une structure qui fonctionne bien depuis quinze ans. Mais je me heurte souvent à une méconnaissance totale de ce qu'est la vie d'un groupe cycliste qui court deux cents jours par an. » Il faut encore rassurer quant au problème du dopage, convaincre que la marque ne pâtira pas d'une éventuelle affaire.

« Finalement, j'aime bien cette période, affirme-t-il pourtant. C'est un autre travail. On se remet en

## TECHNIQUE

## Des combinaisons spéciales pour lutter contre le chronomètre

LE CONTRE-LA-MONTRE, exercice spécifique, exige un matériel adapté. Les vélos utilisés dans ce genre d'épreuve n'ont pas grand-chose à voir avec les machines des courses en ligne. Les tenues elles-mêmes sont spécialement étudiées. Il s'agit de combinaisons et non plus d'ensembles deux pièces, maillot et cuissard. Elles sont 100 % Lycra et non pas en polyester ou en Coolmax. Ce matériau assure une excellente pénétration dans l'air et, surtout, une élasticité qui permet au vêtement de mieux coller au corps et d'éviter les poches d'air susceptibles de ralentir la progression du coureur. Neuf coutures sont nécessaires à sa confection : côtés (deux), emmanchure, encolure, taille, cuissard (quatre). Les manches sont longues, la plupart du temps, pour les mêmes raisons d'efficacité, mais il existe des modèles manches courtes. A noter la présence d'une « peau de chamois » synthétique à l'entrejambe, d'élastiques anti-remontée sur les jambes et d'une fermeture zippée, de la taille au cou. Cette panoplie est complétée par des gants rembourrés sur la paume et des couvre-chaussures qui agissent comme un carénage souple. **M. Da.**

★ Un des principaux équipementiers du peloton, le français Sibille - qui habille notamment Festina, La Française des jeux et Lotto -, commercialise les combinaisons de contre-la-montre au prix public de 650 francs. Les gants coûtent 150 francs et les couvre-chaussures autour de 250 francs.

## Le code particulier de la route du Tour

## DIJON

de notre envoyé spécial

« Le Tour, c'est le seul endroit où vous pouvez rouler à 150 à l'heure, sans ceinture, avec 2 grammes d'alcool dans le sang, derrière deux motards ! » C'est un pilier de la Grande Boucle qui le dit. Et, pour le maréchal des logis-chef Christophe Dormael, membre de l'escadron motocycliste de la Garde républicaine, qui escorte le Tour de France depuis 1952, « l'homme qui tient de tels propos est un irresponsable, un criminel ».

Contrairement à ce que croit le grand public et un certain nombre de suiveurs - « qui doivent prendre leur douche avec leur accréditation », - ironise le gendarme, la route du Tour n'est pas un défilé où toutes les interdictions sont levées. Elle a son code, que 44 motards s'attachent chaque jour à faire respecter.

La route du Tour, c'est d'abord la route des vélos. « Il s'agit d'une course cycliste et non d'un grand prix automobile », souligne Christophe Dormael. Une lapalissade, mais une précision d'importance, car la route du Tour, ce n'est pas le tracé qui relie deux villes-étapes. C'est l'espace course - du VLPC (véhicule poste de commandement) du capitaine de gendarmerie Ducept, situé entre 1 et 2 kilomètres en avant des coureurs, à la voiture-balai, - plus l'espace caravane publicitaire. En dehors de ces deux es-

paces, ce n'est plus la route du Tour. Et si la protection du parcours emprunté par la course débute environ deux heures avant le passage de celle-ci, c'est uniquement par précaution, toujours au regard des vélos.

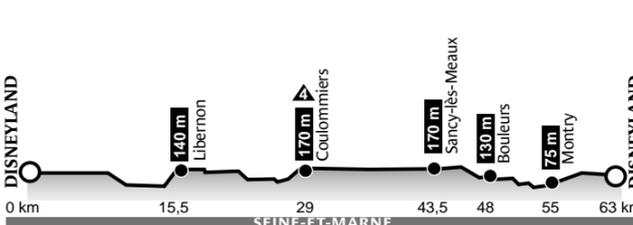
L'itinéraire du Tour tel qu'il est défini relève d'un usage privatif de la chaussée, qui est donc indirectement la propriété du Tour de France. Sur son bitume, le Code de la route n'agit plus. Les voitures doivent rouler à droite et les motos à gauche. Quant aux véhicules de la caravane publicitaire, leur est demandé de rouler en quinconce, afin de permettre aux voitures de presse désirant se rendre à l'arrivée de les doubler facilement. Enfin, dans la course, les véhicules des directeurs sportifs - numérotés de 1 à 22 en fonction du classement général individuel de la veille et tenus de progresser dans cet ordre - sont prioritaires.

## ZONE DE NON-DROIT

La route du Tour est donc une zone de non-droit. Si un accident s'y produit, l'assurance du Tour de France prend tout en charge, comme dans le cas Monique Fouquet, cette femme - aujourd'hui identifiée - qui fut renversée par deux coureurs, lors de la 4<sup>e</sup> étape Plumelec-le-Puy-du-Fou, après avoir été poussée du trottoir. En 1996, 74 constats d'accident (du simple froissement de tôle au spectateur renversé)

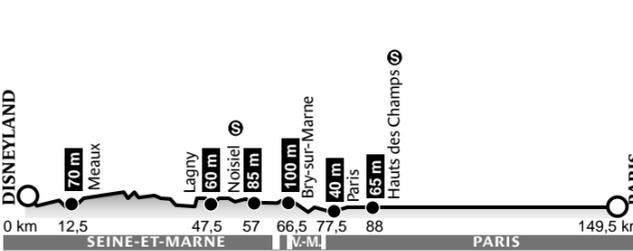
## DISNEYLAND

samedi 26 JUILLET

20<sup>e</sup> étape - 63 km

## DISNEYLAND • PARIS

dimanche 27 JUILLET

21<sup>e</sup> étape - 149,5 km

cause. On rencontre d'autres gens, d'un autre milieu. » Depuis le début de l'année, Roger Legeay a donc ressorti son fichier des sociétés et envoyé des dossiers comme on pêche au chalut. Il a décroché quelques rendez-vous. « Mais finaliser un contrat est une autre affaire », conclut-il. La rumeur du peloton évoque pourtant Visa, la marque de carte de crédit. L'intéressé dément, forcément. Pendant le Tour de France, le chantier continue. « J'ai continué à travailler mes contacts, avoue-t-il. J'ai également des collaborateurs qui s'en occupent. »

Depuis le mois de mars, Roger Legeay a passé un accord avec les coureurs et leur encadrement. Si, le 1<sup>er</sup> septembre, aucun sponsor n'a été trouvé, il les délivrera de leur engagement. Mais plusieurs coureurs négociant déjà avec d'autres équipes, histoire de ne pas être pris au dépourvu. L'équipe avait déjà été pillée au début de la sai-

son, du fait de l'arrivée de nouveaux groupes français dotés de solides moyens : Stéphane Heulot avait ainsi signé à La Française des jeux, Philippe Gaumont à Cofidis. La surenchère est forte, en cette période faste pour le cyclisme français.

« L'important est de ne pas stresser les coureurs, de préserver une bonne ambiance jusqu'à la fin de la saison », insiste Roger Legeay. L'atmosphère qui règne autour du camping-car de l'équipe chaque matin de Tour de France n'a, en effet, rien d'une fin de règne. « Vous aurez la réponse au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre », se contente de répondre le principal responsable aux questions sur son avenir. A quarante-huit ans, l'homme est prêt à prolonger son bail dans le peloton cycliste. Rien de plus simple : « On change les couleurs et on repart. »

Benoît Hopquin



TEMPSPORT

## Carton plein pour France Télévision

SI JAN ULLRICH (Telekom), maillot jaune du Tour de France 1997, hésitait à sourire vraiment de toute ses dents avant l'arrivée sur les Champs-Élysées, Jean Revelion, directeur de Sport 2/3, lui, entonnait, dès samedi 26 juillet, le grand air de la victoire. Et il avait raison. Les audiences télé de l'épreuve prennent des allures de records. Sur France 2, ils ont été, en moyenne, 5 millions de téléspectateurs à vivre le Tour, tandis que France 3 retenait quotidiennement 4,3 millions d'entre eux. Exemple éloquent : celui de l'étape Pau-Loudenvielle, course le 14 juillet, qui a été suivie par 8,5 millions de Français.

« Une partie des téléspectateurs s'installe au début du Tour pour admirer la France vue du ciel, puis, au bout de quelques jours, se prend de passion pour les coureurs et suit alors le Tour comme un feuilleton », expliquait Jean Revelion, samedi, dans les colonnes du quotidien sportif L'Equipe. Patrick Chêne, le commentateur de « L'étape du jour » (l'émission qui retransmet l'épreuve en direct), estimait, dans Le Figaro : « Pour qu'un Tour de France soit vraiment acquis au cœur du public, il a besoin d'un duel. Celui du jeune Ullrich, formidable mécanique de précision, contre le très latin Richard Virenque, à l'offensivité de tous les instants, a permis à ce 84<sup>e</sup> Tour de France d'être inoubliable. »

Le président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps,

## TÉLÉVISION

## Ambiance club

DANS « Vélo Club », il y a un vélo. C'est bien pour cela que Gérard Holtz a disséqué, commenté et fait commenter le sprint des frères siamois Bart Voskamp (TVM) - Jens Heppner (Telekom). Mais dans « Vélo Club », il y a aussi club. Et dans club, il y a une ambiance. Alors, pour l'installer, cette fameuse ambiance club, le présentateur avait décidé d'inviter quelques créatures. Petits rires, minauderies, œillades, délicieux accents venus d'ailleurs, les hôtes du Crédit lyonnais ont montré qu'elles avaient du métier.

Courtois comme pas un, Gérard Holtz avait passé une chemise bien plus jaune que tous les sourires de Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur démissionnaire du FC Nantes, histoire de répondre au tailleur canari (escarpins noirs, pochette bleue) que Triscia, Fernanda, Valérie et Jarla présentent depuis le 5 juillet sur les routes de France et les chaînes de télévision du monde entier. « Avec nous, justement, commença M. Loyal, les quatre jeunes filles qui ont la chance, tous les jours, d'embrasser les champions. »

Vint la première question. Elle était étrange, on aurait dit du Nicolas Hulot : « Triscia, on vous a vue tout à l'heure faire les bisous aux champions. Il y a des moments qui sont particulièrement émotion sur le podium ? » Triscia, une de ces grandes blondes aux cheveux longs défaits qui rêverait de traverser un roman de Jean Echenoz, embraya aussitôt sur Jan Ullrich : « Oui, un jour, il était tellement crevé... Et aussi avec sa maman... » « Ah oui, très grande séquence ! », décréta l'auteur du célèbre « Vive l'amour ! ».

A Fernanda, Gérard Holtz demanda qui était son chouchou. « On a une petite préférence française », se dandina-t-elle. « Ah oui ? Qui ? Vasseur ? », s'inquiéta-t-il, sans doute tuyauté par des sources très, très proches des milieux généralement bien informés. Fernanda s'emporta. « Il est très gentil. Il a du charme. Il est intelligent », enchaîna l'indiscret. « Oui, oui, très gentil, avoua la pauvre. Il nous appelle par notre prénom. Il nous dit bonjour tous les jours. » Nous badinions. Ce n'était pas désagréable.

Mais « Gégé » se fit plus grave : « La question que beaucoup de jeunes femmes se posent, c'est : Vous embrassez des champions qui viennent de faire 200 kilomètres, parfois dans la pluie, dans la boue... C'est pas un peu limite, de temps en temps ? » Jarla prit le micro : « Je trouve très sympathique Mario Cipollini. Je lui ai remis un maillot jaune. Je le trouve très sympathique. » La tirade de la brunette avait du chien, certes, mais elle nous déçut terriblement. Il était clair que nous ne saurions jamais si, oui ou non, après l'effort, le « Roi Lion » sentait le tigre.

Michel Dalloni

Nicolas Guillon

# Un an de débats autour de l'homme de Kennewick

Ce squelette vieux de 9 300 ans est l'objet d'une polémique entre Indiens et chercheurs. Enjeu : l'histoire du peuplement de l'Amérique

**C'EST UNE HISTOIRE** d'os comme l'Amérique n'en a pas connue depuis longtemps. Un bras de fer entre scientifiques et Indiens, auquel se sont mêlés juristes, militaires et politiciens. L'affaire, qui a pour héros un squelette humain de plus de 9 000 ans, vient bel et bien d'être portée devant le Sénat. Car « l'homme de Kennewick » pourrait amener à réécrire l'histoire du peuplement des Amériques.

Tout commence il y a un an sur une rive du fleuve Columbia, au sud de l'Etat de Washington. Le 28 juillet 1996, non loin de la ville de Kennewick, deux étudiants découvrent un crâne humain, dont le squelette entier est rapidement reconstitué. De sexe masculin, il porte, fiché dans les os de son bassin, le bout brisé d'une pointe de silex. L'analyse au carbone 14 révèle que l'inconnu de Kennewick a vécu à l'âge de pierre, il y a environ 9 300 ans. Il devient l'un des vestiges humains les plus anciens et les mieux conservés de l'histoire des Amériques.

## LE SÉNAT S'EN MÊLE

De cet homme mince et bien proportionné, sans doute mort entre quarante et cinquante-cinq ans sur un lieu de chasse ou de pêche, la science saura-t-elle nous dire plus ? Depuis l'automne, en tout cas, aucun chercheur n'a eu l'heur d'étudier ses ossements (*Le Monde* du 16 octobre 1996). Placés sous bonne garde dans un coffre-fort de l'US Army Corps of Engineers (le génie militaire américain), ceux-ci sont en effet réclamés par les Indiens Umatillas, dont le territoire jouxte le fleuve. Au nom d'une loi datant de 1990, qui prévoit que soient restitués

aux nations indiennes tous les témoignages de leur longue histoire, pillés depuis des siècles par les conquérants du Nouveau Monde.

Revendication légitime, donc, mais on ne peut plus controverser. Car les anthropologues, qui furent aussitôt une dizaine à porter plainte contre cette séquestration auprès du tribunal de Portland (Oregon), ont eux aussi de solides raisons de réclamer, pour études, le précieux squelette. Parce qu'il est neuf fois millénaire, et surtout parce qu'il présente des signes biologiques caractéristiques des populations venues d'Europe ou de l'Asie du Sud, il pourrait bouleverser, affirment-ils, les schémas établis sur les premiers peuplements de l'Amérique.

Le vent semble tourner en leur faveur ? Fin juin, le tribunal de Portland ordonnait au corps des ingénieurs militaires, jusqu'alors fermement décidé à restituer le squelette aux Indiens, d'adopter une « position impartiale ». Le 16 juillet, le Sénat approuvait officiellement cette décision, estimant que ces ossements ont « une importance essentielle pour la compréhension de la préhistoire de l'Amérique ». Mais si le souhait des chercheurs est exaucé, et si les ossements s'avèrent ne pas être ceux d'un paléo-Indien, ce n'est pas seulement à l'homme de Kennewick que les Umatillas devront renoncer. Il leur faudra aussi, et tous les Indiens avec eux, admettre que ce primitif aux traits caucasoïdes n'est pas de leurs ancêtres. Pour ceux qui affirment avoir peuplé en premier le continent américain, il s'agirait, sur le plan politique, d'une bien mauvaise nouvelle.

Catherine Vincent



# La mission Mars Pathfinder « en pleine forme »

Sojourner continue de fonctionner au-delà de la période pour laquelle la NASA l'avait programmé

« **TOUT FONCTIONNE** de façon merveilleuse sur Mars. Nous avons un robot en pleine forme, une sonde en pleine forme et des instruments en pleine forme ! », s'est exclamé Matthew Golombek, chef du projet scientifique de la mission Mars Pathfinder, lors de la dernière conférence de presse. La NASA peut en effet être satisfaite du déroulement du programme, puisque deux semaines et demie après l'arrivée de la sonde dans le lit de ce qui pourrait être une ancienne rivière martienne, le module d'atterrissage et le robot Sojourner qui la composent ont fonctionné « au-delà de ses attentes les plus folles ». Le robot a même tenu plus longtemps que prévu, puisqu'il n'était programmé que pour une semaine.

C'est donc l'euphorie outre-Atlantique. Mars Pathfinder, qui a coûté 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs) marque pour l'agence spatiale américaine le retour du succès dans l'exploration planétaire. Les promenades du petit robot Sojourner ont passionné les foules, et plus de 400 millions d'internautes ont suivi sur leurs ordinateurs l'évolution de la mission martienne.

Pourtant, cette dernière aurait pu être moins réussie si les problèmes de communications entre la sonde et le centre de contrôle du Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena s'étaient maintenus, empêchant les informations en provenance de la planète Mars, distante de 200 millions de kilomètres, d'arriver jusqu'à la Terre. Après plusieurs jours sans problème, les liaisons Terre-Mars ont été fortement perturbées par les facéties d'un ordinateur qui a interrompu à trois reprises le déroulement de son programme informatique, reprenant à chaque fois tout de zéro.

Ces problèmes apparaissent quand plusieurs tâches étaient traitées simultanément. Les contrôleurs du JPL ont donc décidé de traiter les informations envoyées par Mars Pathfinder sur le mode séquentiel et non plus en parallèle, comme l'explique la revue américaine *Aviation Week and Space Technology* du 21 juillet. En reproduisant ce scénario sur le banc d'essai de la sonde à Pasadena, ils ont fini par trouver l'origine de la défaillance, due « non pas à un

sage de la planète rouge. Cette image exceptionnelle de Mars présente l'immense vallée d'Ares, dont le relief aurait été formé par les formidables masses d'eau qui, selon les responsables de la mission, y auraient coulé en des temps très reculés. « Toute la plaine a été creusée par les nombreuses inondations qui ont recouvert cette zone », a ainsi expliqué Peter Smith, un scientifique de l'université d'Arizona. « On peut aussi distinguer la sol tortueux recouvert de nombreuses

beaucoup plus aiguës, qui proviennent peut-être du cratère provoqué par l'impact d'une météorite. Quant à la troisième catégorie, elle pourrait concerner des roches profondément enracinées dans le sol.

Pour préciser les données sur la surface martienne et sur la poussière qui la recouvre, le petit robot Sojourner, qui fonctionne à merveille depuis qu'il a été débloqué après sa collision avec le rocher Yogi, va commencer des expériences d'abrasion du sol. Selon les dernières informations transmises par Mars Pathfinder, la poussière près de la sonde est très magnétisée. Or, « ce type de poussière magnétique n'existe pas sur Terre, hormis dans une seule région d'Afrique. Cela est une indication solide que nous n'avons pas affaire à un environnement du même type de celui de la Terre », constate encore Peter Smith.

Le sol de Mars, selon un autre scientifique, « ressemble à un limon aux grains très fins qu'on trouve dans le Nebraska. Les particules du sol martien ont en effet moins de 50 microns de diamètre, ce qui est plus fin que de la poudre de talc. » Cette poussière recouvre certains des instruments de la sonde Pathfinder, et s'accumule « à un taux d'environ 3 % par jour ». Cette finesse de la poussière, et sans doute sa légèreté, pourrait expliquer l'importance des nuages ocre soulevés à l'occasion des violentes tempêtes qui se déclenchent brusquement sur Mars, avec des vents soufflant à plus de 200 km/h. Ces nuages, qui peuvent monter jusqu'à 30 kilomètres d'altitude, arrivent à masquer complètement la surface de la planète, empêchant ainsi toute observation.

Christiane Galus

## DÉPÊCHES

■ **BIOTECHNOLOGIES** : la Commission européenne a annoncé, mercredi 23 juillet, le report à l'automne de la révision de la réglementation en matière d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Approuvant le principe de l'étiquetage des aliments contenant des ingrédients transgéniques, elle se prononce en faveur de trois sortes d'étiquettes selon que ces produits contiennent, contiennent peut-être ou ne contiennent pas de produits issus d'OGM. — (AFP)

■ **NUCLÉAIRE** : la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a classé au niveau 2, sur une échelle de gravité qui en compte 7, un incident survenu au Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique du CNRS à Orsay. Le 18 juillet, des expérimentateurs ont ouvert la serrure d'accès à une casemate expérimentale susceptible de recevoir un faisceau de rayons X très irradiants. Le CNRS assure que personne n'a été irradié, mais la DSIN a considéré qu'il s'agissait d'une « défaillance importante dans les lignes de défense » et d'un « manque de culture de sûreté ».

## CARNET

### Anniversaires de naissance

— Heureux anniversaire,

Catherine.

### Décès

— M<sup>me</sup> Jacques Combette de Rymon, M. et M<sup>me</sup> Patrick Combette de Rymon, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Emoult, M. et M<sup>me</sup> Emmanuel Combette de Rymon et leur fils, Jacques, Toute la famille, Et ses amis, ont la grande tristesse de faire part de la mort de

François COMBETTE de RYMON,

survenu accidentellement, le 21 juillet 1997, à l'âge de vingt-quatre ans, à Atar (Mauritanie).

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 28 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Joney (Saône-et-Loire).

14, boulevard Colbert, 92330 Sceaux.

— Ses enfants, M<sup>me</sup> Georges Olive, sa sœur, Le docteur Pierre Galey, son frère, La famille, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Louis-Emile GALEY,

architecte DPLG, survenu le 20 juillet 1997.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 22 juillet.

— Castres.

M<sup>me</sup> Jean-Pierre Rachet, M. et M<sup>me</sup> Etienne Hubac, M. et M<sup>me</sup> Etienne Bretey, M. et M<sup>me</sup> Jean-Noël Rachet, M. et M<sup>me</sup> Vincens Hubac, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

M<sup>me</sup> Ghislaine HUBAC,

née de VERBIZIER, survenu à Castres, le 25 juillet 1997.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Robert HUBAC,

doyen de l'inspection générale d'histoire,

disparu le 4 décembre 1975.

Le culte sera célébré le lundi 28 juillet, à 15 h 30, au temple de Castres, rue du Consulat.

Ni fleurs ni couronnes.

« Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. » Jean, XIII, 34.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Fodé Sylla, Et les potes de SOS-Racisme, ont la douleur de faire part du décès de leur amie et sœur,

Christine KERROUMI-GENEVOIS.

Ton sourire, ton dévouement, ta gentillesse continueront à nous apporter la force pour le triomphe de la justice et de la dignité. Avec Ali, Juliette et tous tes amis, nous continuerons à bâtir cette fraternité à laquelle tu tenais tant.

Jeanne DELBONNEL,

née Galinat CANALÈS, s'est éteinte le 17 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont été célébrées le 19 juillet, en l'église Saint-Pierre de Montignac (Dordogne).

De la part de ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Christoffour, M. et M<sup>me</sup> André Guillaumin, De leurs enfants et petits-enfants, Et de toute la famille.

Nous y associons le souvenir de son époux,

Jean DELBONNEL,

disparu le 7 mars 1957.

Fonfroide, 24290 Montignac.

— Le président, Et les membres du conseil d'administration, Le président, Et les membres du directoire, Et le personnel de la

Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique SACEM,

ont le regret de faire part du décès de

M. Billy NENCIOLI,

membre de la commission des programmes de la SACEM,

survenu le 23 juillet 1997, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris-9<sup>e</sup>, le mercredi 30 juillet, à 15 heures.

225, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

— M<sup>me</sup> Durand-Monier, son épouse, Eric et Emmanuelle, ses enfants, ses parents, beaux-parents, frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard DURAND,

ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, survenu le 24 juillet 1997.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 29 juillet 1997, à 11 heures, au funéraire d'Antony (Hauts-de-Seine).

— Anita Parks et Bernard Perbet, ses parents, M. et M<sup>me</sup> Lowell Parks, ses grands-parents, Marion Perbet, sa sœur, Edwige Perbet,

Simone et Paul Moreau, Michèle et Georges Perbet, Germaine Perbet, ses oncles et tantes, Sylvie Moreau et Fabrice Perbet, ses cousins,

ont la douleur de faire part de la brutale disparition de

Claire PERBET,

ravie à leur affection, le 21 juillet 1997, à l'âge de vingt-deux ans.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15<sup>e</sup>, le mardi 29 juillet, à 15 heures.

Les obsèques auront lieu en la collégiale Saint-Julien, place Saint-Julien, à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), le mercredi 30 juillet, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les conseils du Centre international de formation européenne, de l'Académie de la paix et de la sécurité internationale et de l'Institut européen des hautes études internationales, ont le très vif regret de faire part du décès de leur président,

René-Jean DUPUY,

survenu à Nice, le 17 juillet 1997.

*And life is eternal and love is immortal, and death is only an horizon, and an horizon is nothing save the limit of our sight.*

M. Michael John Wharton, son époux, Gregory Georges et Murielle Wharton, Et Diane, Katia Sabine Wharton, Jerome Heyworth, Xian Bailey, M. et M<sup>me</sup> Georges Claude Guerpillon, ses enfants, sa petite-fille, ses parents, Les familles Du Perry, Baptiste, Guerpillon, Ruyer, Fermaud, Mouren, Lakin, Brunaud, Mithouard, Varnier.

MM<sup>mes</sup> Agnès, Anne, Chris, Claude, Danielle, Maryse, Michelle, Odile, ses amies, ont la douleur d'annoncer le décès de

Régine, Maud, Jane WHARTON,

historienne d'art, survenu le 24 juillet 1997, à Zurich (Suisse).

Les obsèques civiles seront célébrées en toute intimité, à Thisy-en-Bourgogne, sa terre de choix, le 28 juillet, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Anniversaires de décès

— 27 juillet 1994-27 juillet 1997. Trois ans déjà que s'en est allé

Robert SILBER.

Souvenez-vous de lui.

Robert ROSSANO

1911-1996.

Dans la torpeur de l'été 1996, Robert Rossano décéda le 26 juillet 1996 dans un hôpital parisien.

A la consternation suivit une désorientation générale de tous ses proches et amis. La personnalité du défunt mérite quelques précisions :

Robert Rossano semblait être un homme de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les cultures ; un « touche-à-tout » dont il s'imprégnait avec bonheur. Grâce à sa prodigieuse mémoire et parfois à une certaine « audace » digne des gens forts, il surmonta des périodes très difficiles, voire dramatiques.

En Tunisie d'abord, puis en région parisienne, il fut un enseignant exemplaire au service de l'école publique, qu'il servit avec honneur. Homme libre et fort, examinant et adaptant son attitude à tous ceux qui méritaient soutien et intérêt.

Discret, apparemment calme, ne contrariant jamais, il poursuivait pourtant les objectifs qu'il se fixait.

Bon vivant et de bonne compagnie, il manque et manquera beaucoup.

De la part de tous ceux qui l'aimèrent et qu'il aimait.

Parents, amis et collègues.

### Souvenirs

— Il y a deux cent trois ans, le 28 juillet 1794, mouraient

Georges COUTHON, Joseph LE BAS, Augustin ROBESPIERRE, Maximilien ROBESPIERRE, Louis-Antoine SAINT-JUST.

« Les malheureux sont les puissances de la terre. Ils ont le droit de parler en maître aux gouvernements qui les négligent. » Saint-Just.

Soleil plus généreux

APRÈS UN REPLI temporaire sur l'Atlantique, l'anticyclone des Açores reviendra dimanche. L'amélioration sera surtout sensible dans le nord du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera beaucoup plus clément que ces derniers jours. Les cumulus cacheront très temporairement le soleil mais laisseront tout de même une impression agréable.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil s'imposera sans trop de mal de l'Ile-de-France à la Normandie puis sur le Centre.

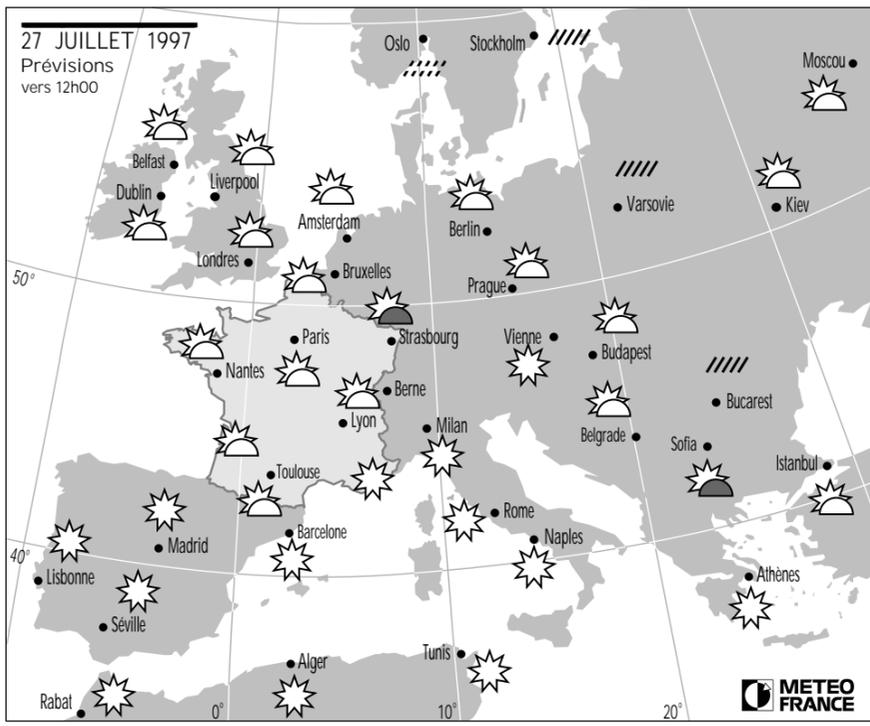
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée commencera sous les nuages et parfois sous une petite pluie.

nuages et parfois sous une petite pluie. Au fil des heures, un beau soleil reviendra en Champagne et Lorraine. Les autres régions devront se contenter de timides éclaircies l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Dès le matin, le soleil et la chaleur s'imposeront en Aquitaine et Midi-Pyrénées. Du Bordelais au Poitou et aux Charentes, le temps sera un peu plus mitigé avec un ciel parfois nuageux.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Du Limousin au lac Léman, les nuages domineront. Plus au sud, du Massif Central aux Alpes, la journée s'annonce ensoleillée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée se passera sous un beau soleil et avec une chaleur estivale. Il fera 30 degrés l'après-midi. Un petit mistral soufflera en vallée du Rhône jusqu'à 40 km/h.



LE CARNET DU VOYAGEUR
MONDE. Il est possible d'envoyer et de recevoir de l'argent dans le monde entier en dix minutes grâce au service proposé par MoneyGram et Thomas Cook.
VISAS. Le Brésil et la Thaïlande ont signé un accord supprimant les visas pour les touristes de ces deux pays.

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET 1997

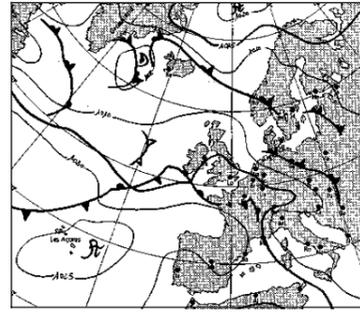
Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Amsterdam, Berlin, Rome, etc.

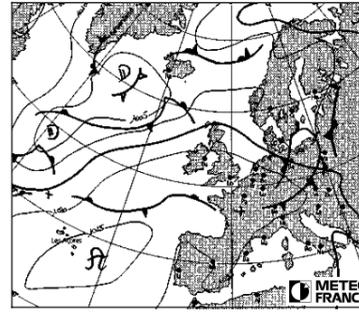
Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Moscow, London, New York, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Cairo, Marrakech, Rabat, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Tokyo, Sydney, Singapore, etc.



Situation le 26 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 28 juillet à 0 heure TU

COMMUNICATION

TPS et Multivision dénoncent l'abus de position de Canal Plus sur les droits de diffusion des films

JUSQU'ALORS à peu près courtoises, les relations entre les principaux opérateurs de bouquets numériques en France se sont brusquement tendues.

Dans un document d'une trentaine de pages, les avocats de TPS (détenue par TF 1, France Télévision, France Télécom, M 6, CLT-UFA et la Lyonnaise des eaux) et de Multivision (filiale à 78% de TPS) considèrent que Canal Plus, profitant de sa position dominante, empêche ses concurrents d'acquiescer et de diffuser des films.

L'argumentaire de la saisine rappelle que « Canal Plus détient historiquement une position dominante

sur le marché de la télévision payante », estimée à « encore plus de 97% du marché ». De plus, la chaîne cryptée finance depuis longtemps directement 80% des films français produits chaque année en vertu d'une politique systématique de préachat des droits de diffusion.

La plainte déposée au Conseil de la concurrence, qui devra désormais statuer sur sa recevabilité, rappelle aussi que Canal Plus a signé des contrats exclusifs de longue durée avec Disney, Warner, Univer-

sal, MCA et Twentieth Century Fox, représentant 87% des entrées au box-office; acquis le contrôle d'UGC DA (qui venait elle-même d'acheter le groupe Lumière et détenir ainsi un catalogue de 5 000 films représentant l'essentiel de la production française entre 1949 et 1990).

GUERRE OUVERTE

« En France, les nouveaux entrants (dans la télévision à péage), qui n'ont jamais profité d'une rente de monopole, ne peuvent que difficilement inverser ce rapport de forces particulièrement défavorable », explique la plainte, en soulignant que le faible nombre d'abonnés à TPS (160 000 comparés aux 9 millions de Canal Plus et NeTHold en Europe) limite « leur capacité de négociation avec les majors ».

cerait sa chaîne cryptée ». Son service de paiement à la séance, Kiosque, « pourra lui permettre d'intervenir sur ce marché le moment venu, après élimination de ses concurrents ».

Multivision est présentée comme « une victime directe des pratiques de Canal Plus ». « En gelant les droits sur la quasi-totalité des films français récents, Canal Plus empêche Multivision de remplir ses quotas de diffusion d'une manière compatible avec ses contraintes légales, l'exposant à des sanctions du CSA et au refus d'un conventionnement sur le câble ».

pour elle la première diffusion nationale de ces films français récents ».

« L'affaiblissement de Multivision porte, selon la plainte, un préjudice direct à TPS », qui se trouverait « victime d'une grave déficience en matière d'œuvres cinématographiques françaises ». De plus, les avocats soulignent les effets néfastes « du gel généralisé des droits de diffusion en pay-per-view ».

Ce nouvel épisode dans la guerre ouverte entre opérateurs de télévision fait suite à une première saisine au Conseil de la concurrence. En décembre 1996, c'est Canal Plus qui jouait le rôle du plaignant pour dénoncer les pratiques publicitaires de TF 1.

Nicole Vulser

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97158 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and letters I-X.

HORIZONTELEMENT

I. Capable de briser tous nos élans. - II. Sa poussée, au contraire, stimule nos élans. - III. Met une couche. Vieux bâtiments. - IV. Un petit éventail au coin de l'œil. Donné avant l'exécution. - V. Prendre en mains. Grand patron de la métallurgie. - VI. Crie au fond des bois. Pour dormir sur les ponts et non en dessous. - VII. Dans le texte. Britannique, économiste et Nobel. Grecque. - VIII. Soutient provisoirement. A pris la route. - IX. En cas d'urgence, il faut l'évacuer. Retournée comme de l'herbe. - X. Calme les ardeurs du chauffard.

VERTICALEMENT

I. Bavarde et bave un peu trop. - 2. Au Cameroun. Un plus qui fait plaisir. - 3. Mélange de sable pour verres spéciaux. Forte tête. - 4. Apporte un profit. Exploitable si elle est bonne. - 5. Fait appel à la justice. Préposition.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Publication information including ISSN 0395-2037, Imprimerie du Monde, and contact details for Le Monde Publicité.

ÉCHECS

N° 1751

TOURNOI DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE STAFFORD (1997) Blancs : J. Rowson. Noirs : J. Richardson. Début anglais. Système Mikenas.

Chess board diagram with algebraic notation for pieces and squares.

NOTES

a) Joué par Flohr contre Kashdan, à Folkstone, en 1933. La menace 4. e5 n'est pas facile à parer: si 3... d6; 4. f4, et si 3... e5; 4. f4! Enfin, si 3... Fb4; 4. e5, Cg8; 5. Dg4.

e) 7. d4 est usuel. f) Sans craindre le doublement des pions après Fxf3, les Blancs créent déjà la menace 10. Fg5 et forcent la réponse 9... h6. 9. Fé2 ne donne aucun avantage de position aux Blancs: 9... Fd6!; 10. 0-0, 0-0; 11. Fé3, Cd7; 12. Da4, Dé7 (Mikenas-Bondarevsky, Moscou, 1954).

g) Une faute grave. Dans une partie entre Miles et Sosonko (Amsterdam, 1977), la continuation... Fd6 ne donna pas non plus satisfaction: 10. Fg5, Fxf3; 11. Dd2, Ff4; 12. Fxf4, Fxg2; 13. Tg1, Fb7; 14. Fé5, Df3; 15. Fxg7, Tg8; 16. Fxh7!, Txg7; 17. Txg7, Dh1+; 18. Ré2, Df3+; 19. Rf1, Cd7; 20. Dé3! Enfin, si 9... Fxf3; 10. gxf3! suivi de Dé2-e4.

poste 22... Fg5, mais en même temps les Blancs font miroiter aux Noirs la prise du pion c4 avec échec.

o) Les Noirs se précipitent. p) Un joli mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1750 J. FRITZ (1933)

(Blancs : Ré5, Fé4, Pd6; Noirs : Ré8, Ta1, Fé6.) 1. b7, Ta5+; 2. Rd6!, Tb5; 3. Fc6+, Rd8; 4. Fxb5, Fc8!; 5. b8=F!! et les Blancs gagnent avec deux F contre un, ce qui généralement est impossible.

ÉTUDE N° 1751 A. SOCHNIEV (1987)

Chess board diagram for study 1751 with pieces on squares.

a b c d e f g h Blancs (5) : Rb7, Fé1, Ch3 et h5, Pg6. Noirs (3) : Rf5, Tc1, Ch2. Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

## L'ÉTÉ FESTIVAL

Avignon, l'émotion. Olivier Py, trente et un ans, l'un des plus talentueux hommes de théâtre d'aujourd'hui, s'affronte au lieu mythique du Festival d'Avignon : la Cour d'honneur du Palais des papes. Pour cette scène où rôdent à jamais les ombres de ses magnifiques prédécesseurs, Olivier Py a écrit tout spécialement sa nouvelle pièce, « Le Visage d'Orphée », un voyage d'aujourd'hui, « aventure un peu broussailleuse », un « rêve marché » qui conduit Orphée jusqu'à l'enfer, une célébration du théâtre comme espace où s'invente la vie, où se pense le présent. Les « belles paroles » dont parle Olivier Py, Catherine Diverrès les danse. Avec « Stances », qu'elle donne aussi à Avignon, elle s'approche au plus près de la poésie, son titre l'indique d'emblée. L'émotion est totale, mais sans aucun sentimentalisme. Elle naît de la matière même de la danse, d'une tension et d'une exigence bouleversantes.

## LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

## Au cloître

C'est l'histoire d'une bande de gosses campés sur un manège d'autos tamponneuses : « Bernadette » (en français, « petite Bernadette »), un spectacle écrit et mis en scène par Alain Platel et Arne Sierens. Festival d'Avignon, Cloître des carmes, jusqu'au 29 juillet.



## Orphée et ses disciples dans la cour du Palais des papes

Avignon/Théâtre. Olivier Py crée dans la Cour d'honneur sa nouvelle pièce, « Le Visage d'Orphée », spécialement écrite pour ce lieu mythique du Festival

**LE VISAGE D'ORPHÉE, d'Olivier Py.** Mise en scène de l'auteur. Avec Michel Fau, Denise Gence, Redjep Mitrovitsa, Irina Dalle, Bruno Sermonne, Jean-Damien Barbin, Elizabeth Mazeu, Philippe Girard, Daniel Znyk... Cour d'honneur du Palais des papes. Dernière le 26 juillet à 22 heures. Durée : 4 h 50 (complet).

Une femme s'approche de l'assistance. Elle s'appelle Victoire. Elle dit : « J'ai rêvé que nous étions sur un théâtre, et vous étiez les acteurs d'un drame : Le Visage d'Orphée, aventure un peu broussailleuse et pleine de belles paroles, mais dérivant de quelque chose. » Quelle aventure ? Orphée prend la route (« un rêve marché », dit-il) à la rencontre d'inconnus. Il y aura des rois qui marchent vers une étoile, un lépreux plus ou moins guéri. Et des commandements d'Orphée, style « à graver sur la pierre », comme :

« Oublie-moi et je te serai rendu. » Autant de rappels d'une autre équipée, autour du lac de Tibériade. Mais un lion, qui soudain se permet d'entrer sur la scène comme chez lui, dit à Orphée : « Chez toi, Dieu brille par son absence. »

Le « rêve marché » conduit Orphée, par des routes de terre blanche, de l'atelier d'un sculpteur dans la cour d'un hôpital, puis sur un champ de fouilles d'archéologues, dans une chambre d'interrogatoire, une loge d'actrice, un amphithéâtre d'université, un cabaret, une oliveraie proche des portes de l'enfer, et terminus, l'enfer lui-même.

Chaque escale relance, avec les inconnus du lieu, des joutes oratoires au terme desquelles, bon gré mal gré, se voit recruté un disciple. Lequel, plus que par la catéchèse d'Orphée, a pu être alléché par la beauté de ses phrases : « Tout près de la source de l'oubli est un cyprès

blanc, et le cyprès noir de nos jardins n'est que son ombre » ; « Et quand même il n'y aurait pas de Dieu, il y aurait toujours ce regard des enfants pauvres à travers les grilles du jardin des riches » ; « Il y a tant de terre dans mes veines que l'on pourrait labourer mes malheurs. » Et de telles perles, à brassées.

## EN ENFER

Il est même contrariant, Olivier Py : il fauille de si belles tournures qu'il ôte la parole à qui veut dire quelque chose d'elles. Ce serait tomber de trop haut. Le seul compte rendu avouable devient un collage de lignes de son texte. Ce qui tomberait on ne peut mieux : les présentations, les explications, il les exécute, Olivier Py. Il ne nous l'envoie pas dire, par les soins de l'un de ses pèlerins, qui, plus une jeunesse, sur la route tire un peu la patte, un professeur. « Qui nous délivrera de cet asservissement de notre culture sous le joug d'elle-

même ? », dit-il, avant de débiter les incessants « colloques exquis » auxquels participent, aux frais de princesses successives, enseignants et chercheurs.

Ces colloques en terre étrangère chiffonnent, c'est vrai, le professeur. Un grand inquiet, comme Orphée (« Source du monde, mon inquiétude ! Fiancée pendue à laquelle on m'a attaché », lance Orphée, devant un parterre de violettes, de chevreuils et d'oliviers sous le charme du grand aède). Dans les colloques en terres lointaines, donc, le professeur ne voit pas un come-back en force du casque colonial, mais presque : « C'est au nom de notre culture que nous avons le droit d'asservir, discrètement... Ces mots de notre culture ne sont que les mots qui ont ordonné les massacres aux mains propres. »

Nous voilà prévenus : la pièce d'Olivier Py, c'est aujourd'hui et pas ailleurs. Ces disciples d'Orphée, vous auriez pu croire, à les en-

tendre, qu'ils excursionnaient du côté de Samarie, ou d'une autre terre par là, en pays d'olives et de dattes, il y a deux mille ans. Mais pas du tout : quand le professeur bougonne tout cela, il débarque chez son amie Lavinia, une actrice de cabaret, sans doute du côté de Pigalle. Il arrive tout droit de Nanterre, de Jussieu. Il enrage de voir les étudiants ne pas cesser, pendant qu'il parle, de prendre des notes : il ne voit pas comment ils sauraient, en même temps, l'écouter et écrire. Ceci dit, les enseignants et les élèves, c'est éternel.

Quand nous nous retrouverons en enfer, après l'entracte, un bonhomme qui sonde le sol avec un bâton, histoire de détecter des cadavres oubliés, dira au maître des lieux : « Salut à toi, Pluton ! Comment va ton fils ? Rend-il toujours feuille blanche aux examens d'histoire ? »

## UN DÉCOR INDÉPASSABLE

Lavinia n'aime pas le fils du professeur. Elle décide de le vendre aux enchères, vivant, morceau par morceau. Elle découpe, pour commencer, l'index de sa main droite, le tient devant elle, dressé bien en l'air, et lui demande : « Peux-tu me dire d'où vient le vent ? » C'est l'un des moments risqués de la pièce : des assistants croient tourner de l'œil.

Mais Orphée reprend son monde en main. Il sait se faire entendre de tous. Quelles furent donc leurs langues natales ? Quelles terres d'enfance ont-ils quittées ? Baptiste, l'ami le plus cher d'Orphée, dit : « Le sang n'est pas une patrie. Le sol n'est pas une patrie... J'aime viscéralement la France, mais ce n'est pas un paysage de coteaux et de vignobles que j'appelle la France... La France est toujours une terre d'espoir, utopie lunaire qui enchante encore les justes... La France, une terre exilée ! »

Olivier Py a pris grand soin de

nous faire dire par Baptiste, Orphée et tout le peloton qu'ils se trouvent en vérité, ce soir, dans la cour du Palais des papes. « Je m'étais réveillé sur une scène de théâtre dans la cour d'un palais aux murs si hauts qu'on ne savait plus rien de la ville », dit l'un. Un autre évoque le « juillet provençal ». Et Bienvenu, qu'aime beaucoup aussi Orphée, lance soudain : « Sais-tu qu'à quelques mètres d'ici il y a une prison ? » Ce qui est exact : les prisonniers entendent la musique de scène du Festival, et nous n'y pensons jamais...

L'auteur s'est réservé la tâche de la mise en scène. Il a bien compris que le Palais est un décor à lui tout seul, indépassable, et que sur les tréteaux du théâtre il ne faut poser que très peu de choses, pas encombrantes, comme avait fait Vitez pour *Le Soulier de satin*. Il a éclairé ses acteurs de tout près, par des lampes placées sur la rampe ou sur les côtés, mais c'est une lumière hésitante, d'un doré fade, pas une réussite. Les mouvements de scène sont vifs et libres, tout repose en fait sur l'art des acteurs. Il faudra les réentendre, l'hiver prochain, à Paris. Dans la cour du Palais, ils ne sont pas encore tout à fait prêts.

Jean-Damien Barbin (Orphée) commence avec feu et finesse, puis se banalise. Michel Fau (le rôle essentiel du sculpteur Musée) est d'un trait net, enjoué, puis s'assagit. Redjep Mitrovitsa (Baptiste) garde sa rare présence singulière. Denise Gence se montre d'une excellence égale. Irina Dalle de même. Un ennui est qu'ils n'arrêtent pas de causer (ils ne font que ça), et que chez presque tous domine une manière de dire proférée, violente et « fouettée » (comme lorsqu'on bat les œufs en neige) : par un phénomène d'acoustique étrange, cette diction fait disparaître trop de choses attachantes du texte. Ce qui est peut-être voulu. Allez savoir !

Mais, dès la première scène de la seconde partie, moment de grâce et d'effroi où le dénicheur de cadavres s'emploie à déterrer un à un les corps des victimes d'à peu près tous les conflits, le jeu s'affine, la parole s'apaise, la vie va son chemin de lumière et tout est réconcilié, les mots, les acteurs et le public. Après les défections précoces et un entracte trop long, au moins 1 800 spectateurs attentifs saluent debout un voyage théâtral contemporain.

Michel Cournot

## La splendeur d'une émotion qui fait battre l'inconscient

Avignon/Danse. Avec « Stances », pur éclat de poésie, Catherine Diverrès bouleverse

**STANCES, de Catherine Diverrès, par le Centre chorégraphique de Rennes et de Bretagne.** Daniel Jeanneteau (scénographie). Marie-Christine Soma (lumières), Eiji Nakazawa (musique). Cidalía da Cosat (costumes). Gymnase Aubanel, jusqu'au 28 juillet, 19 heures. Tél. : 04-90-14-14-14.

On est bouleversé, submergé. On se dit qu'on est fatigué. Mais le lendemain, au réveil, cette sensation d'avoir basculé est là, dès qu'on ouvre les yeux. *Stances* : duos en miroirs, sentiment, déchirement. Émotion sentimentale ? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Mais de l'émotion que procure la matière même de la danse, de son agencement, de sa culmination. Et ça fait mal. Et ça rend heureux. Au point qu'on voudrait rester seul avec soi-même. Que l'idée même vous vient qu'on pourrait ne pas écrire.

Mais déjà, dans sa tête, on met des mots sur l'indicible. On pense à ce moment du film de Pasolini *La Passion selon saint Matthieu*, quand le Christ s'avance malgré les supplications de sa mère. Vers son destin. Comme Catherine Diverrès doit aller à sa danse, s'abandonner à elle. Parce qu'il n'y a de place que pour

cette exigence qui est un embrasement. Il y a ce duo rouge et noir. Un vrai danger. Pétarades d'un feu d'artifice, musique d'Eiji Nakazawa. Couple immobile parmi une foule invisible. Tension de deux corps qui s'agrippent, mains tendues, les genoux pliés au ras du sol. Homme qui s'enroule paso doble, femme qui se renverse tango.

Et toujours cette manière si délicate de se rattraper aux poignets. La fête est finie qu'ils dansent encore, portés par l'élan de leur propre musique, qu'ils mettent leurs mains à plat devant eux pour dire qu'il faut que cela cesse. Tant de bonheur ! Quand un homme arrive sur la scène, tête baissée, alors ils tourbillonnent jusqu'aux coulisses, loin de cet accablement qui n'est pas le leur. Mais cet homme n'est pas seul. Une femme l'attend. Elle porte une robe blanche. Il passe sa tête sur son ventre. Elle se perche sur son dos. Duo à la Diverrès. Elle avance, torse bombé, bras déployés. Il la suit à distance. Son chien. Dans *Stances*, les femmes en ont fini d'être massacrées. Car la danse a abandonné le terrain de la guerre et des corps pillés, un thème qui obsédait la chorégraphie depuis *Tauride*, depuis la guerre du Golfe.

Le titre l'indique : elle veut désormais s'approcher de la poésie

qu'elle chérit. Les hommes, vêtus dans des coloris de gris ou de prune foncé, forment le chœur de ces *Stances*. Et elle est belle, et nouvelle, cette façon qu'ils ont de danser sans utiliser leur force, la dérivant sans cesse.

## FRUSTRATION FONDATRICE

Bien sûr, ils sautent, à l'envers, à l'endroit, ils tombent au sol d'un coup, durement sur le dos, c'est des hommes, mais ils savent, à l'inverse des pièces précédentes, qu'ils ne doivent pas saturer l'espace de leur violence, mais au contraire y laisser des chemins pour accueillir ces femmes, en robe blanche, rouge, jaune, verte. Ces femmes multicolores aux apparences de fleurs peuvent exister à leurs côtés, autonomes, souveraines. Les corps alors dansent aux étoiles, sans jamais se toucher, tournoient, s'évanouissent, se perdent. La vie même.

Les duos de *Stances* ne sont pas des étouffoirs pour couples. Ils sont l'unité de base nécessaire pour transmettre l'énergie, donner quelque chose de soi à l'autre, aux autres. Ils sont enveloppés par une force qui les dépasse, et qui chez Catherine Diverrès s'énonce comme l'appel de ce qui ne peut ni s'incarner ni se nommer. Comme l'idée délicieuse d'une frustration

fondatrice. Donc déchirante. Qui ouvre au monde. On ne perçoit ni les débuts ni les fins des actions, qui se relaient, se superposent, glissant l'une sur l'autre. Et le plus fort est que cette danse s'autorise encore, alors qu'elle est face aux spectateurs, à se chercher, à dire qu'elle ne sait pas. Sublime incertitude. Danseurs foudroyants.

Il y a une danseuse, seule sur scène, et de dos, qui crie sa détresse. Elle écrit avec ses bras le texte de son tourment. Elle crache les mots de sa rage sur une musique de violoncelle qui gronde, percussive. Et il y a Catherine Diverrès. Seule elle aussi. *Stances II* commence. Elle ne bouge pas. Noire, exagérément longue, sur fond de lumière dorée. Elle ne bouge toujours pas, mais on la sent déjà danser. Quand elle glisse dans l'ombre, on ne la voit pas partir. Rien que pour dire l'ondoiement des bras, la flexibilité du cou, il faudrait le double de cet espace. Elle danse seule, avec son ombre, et les mots de *La Terra di lavoro* de Pier Paolo Pasolini. Diva. Eperdue de grâce. De courage. Avec ce solo, elle dit combien elle fait corps avec sa compagnie. Mais aussi combien, geisha aillée, elle est unique, isolée dans sa différence.

Dominique Fréard

**BEZIERS**  
ESPACE PAUL RIQUET  
RUE MASSOL  
12 JUIL./6 SEPT. 97

*Miró.*

SCULPTURES - DESSINS  
AQUARELLES - GOUACHES - PASTELS  
TÉL. 04 67 28 44 18

## À L'AFFICHE

### France-Musique

France-Musique diffusera le *Premier concerto*, de Brahms, par Marek Janowski et François-René Duchable, en direct de Montpellier (28 juillet, 21 heures), *L'Enlèvement au sérail*, de Mozart, en direct de Salzbourg (30, 19 h 30), *Turandot*, de Puccini, en direct d'Orange (2 août, 22 h 30, simultanément sur France 3), un concert de musique de chambre, par Paul Meyer, Eric Lesage et Emmanuel Pahud, en direct de Salon-de-Provence (5, 20 h 45), *Les Conjurés*, de Schubert, en différé de Londres (6, 19 h 30) et un récital Schubert et Brahms, par Peter Rösel, en direct de La Roque-d'Anthéron (6, 21 h 30).

### Gannat, capitale du folklore

A quelques kilomètres de Vichy, la petite cité auvergnate invite des Peuls Bororo du Niger (Wadabé, Ballet Dendi de Gaya), des Kanaks de Lifou (Nouvelle-Calédonie), des Mexicains, Russes, Gallois, et Chinois qui se retrouveront tous le 27 juillet.

*Festivals des cultures du monde de Gannat (Allier), jusqu'au 28 juillet. Tél. : 04-70-90-80-30.*

### Festival de Saint-Céré

Comme chaque été, la troupe Opéra-Eclaté s'installe dans le Lot, avec cette année un spectacle qui associe Satie, Chabrier, Ravel, Verlaine et *L'Heure espagnole*, de Ravel, mise en scène par Olivier Desbordes (4, 7 et 12 août, 21 h 30).

*Festival de Saint-Céré, BP 59, 46400 Saint-Céré. Tél. : 05-65-38-28-08.*

### ET SUR INTERNET

★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : [www.lemonde.fr/festivals](http://www.lemonde.fr/festivals)

# Le complexe de Pavarotti

Les aveux de l'artiste sur son ignorance du solfège doivent être relativisés

« **C'EST VRAI**, je ne suis pas musicien. Je ne vais pas en profondeur. La partition est une chose, le chant en est une autre. Ce qu'il faut, c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps. Autrement ce n'est que du solfège chanté. Je ne suis pas un musicien comme Plácido Domingo qui peut même diriger un orchestre. » Le récent aveu de Luciano Pavarotti (*Le Figaro* du 22 juillet) n'aura pas été toujours été entendu avec l'élégance de notre confrère qui souligne la nécessité de relativiser l'ignorance du solfège avouée par le plus célèbre ténor du moment. Le *divo* aurait dû suivre le judicieux conseil de Pierre Dac : « Il vaut mieux la fermer avant de l'ouvrir. »

Modeste Pavarotti ? Quand il s'est fait huer à la Scala de Milan, après la première de *Don Carlos*, de Verdi, en décembre 1992, il fut le premier à reconnaître qu'il avait mal chanté et qu'il méritait cet accueil. Cette honnêteté tranche avec les habitudes du métier. Les musiciens qui déchiffrent... mal la musique au concert comme au disque sont plus furieux que honteux quand public et critiques s'en aperçoivent. Le ténorissimo ne s'estime pas musicien car il ne lit pas la musique et ne se fie qu'à son oreille. Qu'il n'en soit pas comblé.

Que veut dire lire la musique ? Lorin Maazel et Pierre Boulez, deux chefs irréprochables, ne savent certainement pas lire les partitions baroques notées de façon schématique, voire décrypter les neumes du chant grégorien, comme William Christie et Phi-

lippe Herreweghe resteraient cois devant certaines œuvres d'aujourd'hui dont la graphie est plus proche de la peinture contemporaine que d'une partition. Des pièces que les compositeurs qui les ont mises au point n'entendent pas toujours...

A un chanteur du calibre de Pavarotti, en possession d'une oreille aussi infaillible, il suffirait d'une petite semaine pour dominer le peu qu'il devrait apprendre. N'a-t-il pas plutôt reconnu qu'il ne sait pas lire une partition d'orchestre et que sa formation musicale ne lui permet pas de donner des cours d'harmonie et d'analyse ?

« Les deux métiers les plus faciles de la musique ? Chef d'orchestre et critique musical. »

Des dizaines de solistes, toutes disciplines confondues, et quelques chefs n'entendent pas plus que lui les partitions qu'ils balaient du regard et dont la complexité n'a rien de commun avec une simple ligne de chant.

Pavarotti est la partie émergée de l'iceberg. Il ignore peut-être que bien des chefs d'orchestre qui l'auront accompagné au cours de sa carrière, que des chefs illustres patageaient devant les partitions qu'ils devaient diriger. Sait-il que Serge Koussevitzki, patron respecté de l'Orchestre symphonique de Boston, était obligé, comme lui, d'avoir recours à un pianiste pour

apprendre certaines œuvres ? Sait-il que Charles Munch, son successeur, fit de même pour pouvoir assimiler de nombreuses pièces ? Malgré ce serinage, le chef français n'aura jamais réussi à apprendre *Le Sacre du printemps*.

Sait-il qu'Arturo Toscanini n'arrivait pas à battre la mesure à 5/4 de la « Danse générale » de *Daphnis et Chloé* de Ravel ? Sait-il qu'Oscar Fried dirigeait les symphonies de Mahler sur une réduction piano ?

Ces chefs étaient pourtant d'excellents musiciens qui firent le bonheur des mélomanes et furent respectés, admirés, aimés par

leurs orchestres. Pavarotti sait-il que certains chefs se font conduire par l'orchestre qu'ils sont censés diriger ? Qu'il arrive que les musiciens d'orchestre évitent de regarder les gesticulations de certains d'entre eux de peur qu'ils ne les fassent se tromper ?

Le chanteur italien inséparable de son petit mouchoir blanc ne devrait pas oublier ce mot du chef d'orchestre et compositeur Otto Klemperer : « Les deux métiers les plus faciles de la musique ? Chef d'orchestre et critique musical. »

Alain Lompech

## HORS CHAMP

■ Robert Charlebois a présenté ses excuses à la population pour avoir conduit en état d'ivresse. Dans la nuit du 22 juillet, le compositeur a été arrêté par la police de Montréal. Il a été relâché sous promesse de comparaître lors d'une enquête préliminaire. Dans un communiqué, le chanteur explique qu'il a cru « à tort » pouvoir conduire jusqu'à son domicile qui se trouvait à proximité. Robert Charlebois avait consommé de la bière dans la micro-brasserie Unibroue, dont il est l'un des trois actionnaires.

■ Le chorégraphe Andy De Groot – découvert en France dans les spectacles de Bob Wilson – sera, en septembre, artiste-associé à la ville de Montauban. L'Américain, qui affectionne les relectures loufoques du répertoire classique, inaugurera sa saison 1997-1998 avec *Tango*, le 10 octobre (une initiation au tango et un bal sont prévus) et présentera son inénarrable *Casse-Noisette* (les 12, 13 et 14 décembre). Le peintre Ingres qui a son musée à Montauban devrait inspirer une future création – De Groot est un amateur d'art et de peinture.

■ Après des mois de consultations, la direction de la musique et de la danse a trouvé son homme pour diriger le futur Centre national de la danse. Administrateur de Régine Chopinot, Michel Sala est connu pour ses qualités de gestionnaire. Il lui faudra aussi être un rassembleur. Le Centre national de la danse, qui sera situé à Pantin, devrait regrouper différents organismes jusqu'à présent autonomes : entre autres, la Cinémathèque de la danse et le

Théâtre contemporain de la danse.

■ Le Suisse Christoph Marthaler – qui est le metteur en scène le plus talentueux de la nouvelle génération d'hommes de théâtre de langue allemande – prendra la direction du Schauspielhaus de Zurich début 1999. La première de sa prochaine création, *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, aura lieu le 11 septembre à la Volksbühne de Berlin. Un spectacle très attendu.

■ Chantal Morel (notre photographie) commencera début août à répéter *Crime et châtiment* – pièce adaptée du roman de Dostoïevski –, qui sera créée en octobre au Maillon de Strasbourg, puis présentée en ouverture de la saison du Bel Image, à Valence. Pour préparer sa mise en scène, la Grenobloise a bénéficié d'une bourse de la Villa Médicis hors les murs, qui lui a permis de passer deux mois à Saint-Petersbourg, ce printemps. Chantal Morel a déjà porté à la scène *Le Sous-Sol* et *La Douce*, de Dostoïevski. Ces deux très beaux spectacles sont présentés dans le festival off d'Avignon, à la Manutention, jusqu'au 30 juillet.



GUY DELAHYE

## Veillée d'armes pour la Parade du siècle

Paris, Quartier d'été. Danseurs, musiciens, artistes de cirque et jeunes de tous horizons se préparent pour un grand défilé, samedi, au jardin des Tuileries

ILS S'APPELLENT Moussa, Simon, Bakary, Denis, Mamadou, Fantine ou Malika et ils ont entre 12 et 18 ans. Hier, la rue était leur territoire de jeu. Avec une vingtaine d'autres enfants du quartier, ils s'entraînent sur un terrain vague à la croisée de la rue de Crimée et du quai de Seine. Echassiers, voltigeurs, trapézistes en herbe, ils sont encadrés par les artistes professionnels de la Compagnie foraine d'Adrienne Larue et Dan Demuyck. Encore quelques jours d'exercices et ils seront de la fête aux Tuileries, chargés de faire revivre la mode des expositions coloniales. Une séquence parmi d'autres dans la Parade du siècle organisée par Jean-Claude Penchenat et Samuel Bonnafil pour Paris, Quartier d'été.

« Un, deux, trois, quatre, demi-tour. Attention, ne regardez pas trop par terre... » A quelques mètres d'une mini-piste où Fantine peaufine son numéro à cheval, le maître échassier surveille, avec affection et fermeté, ses quatre élèves qui ne se débrouillent déjà pas si mal, perchés à quarante centimètres du sol. « Quand nous nous sommes installés ici à l'occasion des vacances scolaires de février, raconte Adrienne Larue, il a fallu instaurer avec les enfants un type de relation particulier pour leur permettre de s'intégrer progressivement aux ateliers puis, pour ceux qui le souhaitaient, à la préparation de la Parade. »

Une approche tout en douceur qu'Adrienne

maîtrise parfaitement depuis qu'en 1974, outre la création de spectacles, elle a mis en place une pratique artistique originale de lutte contre l'exclusion. Après les Minguettes, le Val-Fourré et d'autres zones sensibles, elle s'est immergée pour trois ans, dans le cadre du projet Cirque 19, au cœur des quartiers difficiles du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

### AMBIANCE DE FÊTE

Un projet d'insertion par les arts du cirque mené avec l'aide de l'association de prévention La Maison des copains de La Villette. Adrienne ne s'en cache pas, elle est de la génération qui a fait mai 68, n'a jamais renoncé à son espoir de changer, sinon le monde, du moins ces espaces où l'enfant ne sait même plus qui il est. En regardant travailler ces jeunes auxquels ne sont interdits ici que la bagarre, le deal et la profération d'injures racistes, elle mesure le chemin parcouru.

La Compagnie foraine ne pouvait échapper à Jean-Claude Penchenat, le patron du Campagnol, chassé de Corbeil-Essonnes et dont les préoccupations vont dans le même sens. Pour autant, toutes les troupes sélectionnées pour prendre en charge d'autres séquences n'ont pas nécessairement ce profil particulier.

Ainsi dans le groupe du chorégraphe Fabrice Dugied, les quarante jeunes élèves ont déjà, à

une exception près, un pied dans le monde du spectacle. Une nouvelle fois remarqué l'an dernier pour sa *Danse de l'outrage*, Fabrice Dugied n'est pas un obsessionnel de la création. Il intervient sur de multiples fronts mais il n'en annonce pas moins la couleur : « Aujourd'hui, danser c'est être révolté. » Dans les locaux du centre d'animation de la rue des Amandiers, il a transformé sa troupe en « tribu urbaine déglinguée », un objectif plus que séduisant pour Marlène, la mère de famille RMiste qui refuse de s'avouer vaincue.

Ils seront aussi aux Tuileries, dansant sur la musique de Nusrat Fateh Ali Khan, dans la séquence de la Parade intitulée « La Récup' ou l'art d'accommoder les modes passées ». Le dimanche 20 juillet, les divers groupes qui répétaient à Paris et en banlieue, proche et lointaine, se sont rencontrés pour la première fois à l'occasion d'une seule et unique répétition générale à la Grande Halle de La Villette. Il y eut alors comme une formidable ambiance de fête qu'on devrait retrouver, amplifiée, cet après-midi pour cette Parade qui réunira plusieurs centaines de participants.

Jean-Louis Mingalon

★ Samedi 26 juillet à 18 heures, jardin des Tuileries (M<sup>o</sup> Concorde ou Tuileries). Accès libre.

## Une « anti-Biennale » à Venise

Venise/Art. La modernité italienne rassemblée dans un palais ancien

MINIMALIA. Palazzo Querini Dubois, Venise. Jusqu'au 30 septembre

Sans être « l'anti-Biennale », comme certains l'ont déjà qualifiée, il s'agit de l'une des plus intéressantes expositions sur l'art italien du XX<sup>e</sup> siècle réalisées dans les dernières années. Dans les salles du palais Querini Dubois à Venise, « Minimalia » réunit les œuvres de quarante-quatre artistes sélectionnés par le critique d'art italien Achille Bonito Oliva.

L'objectif est d'identifier un courant précis de recherche artistique, qui se développe comme un parcours chronologique qui va des œuvres futuristes de Giacomo Balla jusqu'aux travaux de jeunes artistes contemporains. « Si le minimalisme des Etats-Unis tend toujours vers la réduction géométrique, dans une recherche d'essentialité, explique le commissaire de l'exposition, il existe un minimalisme italien, capable de retenir dans la rigueur de ses propres formes des traits de complexité au-delà de la pure géométrie. »

Ainsi, grâce à une sélection rigoureuse et des choix audacieux qui réussissent presque toujours à éviter la banalité, les œuvres proposées reflètent une démarche fondée sur les théories et les expérimentations conduites par les protagonistes majeurs de la scène artistique italienne, en privilégiant l'art abstrait et conceptuel.

Ce n'est donc pas un hasard si l'exposition s'ouvre avec les « compénétrations irradiantes », les études futuristes sur la composition de la lumière réalisées par Balla autour de 1912. Elles incarnent une idée de l'art réduite à son élément le plus fondamental, fragmenté en une myriade de modules géométriques colorés. L'art des années 30 est représenté par les sculptures de Fausto Melotti, petits mondes habités par de minces fils métalliques, qui créent dans l'espace de délicats rythmes abstraits.

L'exposition continue avec les protagonistes des principales tendances artistiques de l'après-guerre. Voici les « concepts spaciaux » de Lucio Fontana, ses fentes sur la toile qui mettent en relation le tableau avec l'espace environnant ; les « a-chromes » de Piero Manzoni, où les matériaux pauvres – ouate ou polystyrène –, transférés dans une dimension conceptuelle, s'annulent réciproquement ; les tableaux recouverts de plastique transparent

## Opéra rap à la française

Châteauvallon/Danse. Les deuxièmes Connexions hip-hop

ASSIS sur un muret de pierres dans la pinède de Châteauvallon, Kader Attou goûte un bonheur qui, pour un danseur hip-hop de vingt ans, n'a pas de prix : danser sur la scène où se sont produits les plus grands noms de la danse contemporaine, de Maurice Béjart à Merce Cunningham. Il n'y a pas si longtemps, Kader et son copain de toujours, Eric Mézino, installaient encore leur *sound system* – un magnétophone géant – pour danser sur une place de Saint-Priest, dans la banlieue de Lyon. En créant, il y a quatre ans, leur compagnie Accrorap, Kader et Eric se sont professionnalisés, mais les deux garçons continuent encore à produire des « œuvres éphémères » dans les cités « pour ne pas perdre le lien avec la rue », en oubliant d'où ils viennent et « transmettre cette culture aux plus jeunes ». C'est tout le sens de leur création *Hip-Hop Opéra*, qui a ouvert, jeudi 24 juillet, les deuxièmes Connexions hip-hop de Châteauvallon.

Ce premier opéra rap français tient en une astucieuse alchimie entre cet art de rue qu'est la *break*

*dance* avec ses époustouflantes acrobaties et la culture savante. La rencontre de ces deux mondes prend la forme d'un dialogue entre les voix d'un rappeur et d'une soprano, d'un métissage savoureux des sons électro-acoustiques du hip-hop, d'un DJ, d'un percussionniste et d'une violoncelliste.

### « RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR »

Le livret de cet opéra – écrit par Youness Manaï, un rappeur avignonnais de dix-neuf ans – développe toute la fraîcheur naïve de la musique rap. « Ce conte philosophique, explique Kader, raconte l'histoire d'une caravane guidée dans le désert par un griot africain. Après des jours de marche, le griot décide de stopper la caravane. Lui seul sait que les hommes pressés ont marché trop vite, laissant leurs âmes derrière eux. » Sur la scène, le désert urbain est représenté par une structure métallique tubulaire où est accrochée une immense affiche publicitaire. « Des hommes tracent votre avenir », annonce la pub qui s'effondre dans un fracas. Les danseurs retrouvent alors le

sens d'une existence étouffée par la société de consommation. L'histoire de la caravane et du griot, c'est celle des jeunes « poussés par l'envie de consommer, de construire un avenir, lancés dans des marches frénétiques sans savoir où ils vont ». *Hip-Hop Opéra* s'achève sur cette maxime candide proposée aux jeunes des cités et aux autres : « Réfléchir avant d'agir. »

La quête d'une identité se retrouve au cœur des préoccupations des deux danseurs d'Accrorap. Ils disent vouloir forcer la porte de l'opéra, monter une œuvre du répertoire lyrique avec des danseurs classiques et hip-hop. Kader rêve de voir un jour la gymnique spectaculaire et les volatiles de la *break dance* soutenus par un « vrai orchestre symphonique ». Tant pis si au passage Accrorap se voit accusé de se couper ainsi des racines du hip-hop dansé rageusement sur des cartons dans les rues du Bronx. « Le hip-hop est une culture d'ouverture, plaide Kader. Elle m'a permis de sortir de ma culture orientale qui m'empêchait d'aller vers la danse contemporaine. Aujourd'hui, mes parents,

d'origine algérienne, acceptent ce que je fais. A nous maintenant de rencontrer d'autres cultures. » En croisant d'autres publics et de nouveaux regards.

Luc Leroux

JARDIN DES TUILERIES  
SAMEDI 26 JUILLET 18H  
ACCÈS LIBRE

**LA PARADE  
DES QUARTIERS  
D'ÉTÉ**

15 TABLEAUX, 14 COMPAGNIES  
1000 PARTICIPANTS

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ  
01 44 83 64 40

PARC ANDRÉ CITROËN  
DIMANCHE 27 JUILLET 20H30

**ORCHESTRE  
NATIONAL  
DE FRANCE**

TCHAIKOVSKY SYMPHONIE N°2  
CONCERTO POUR VIOLON  
OUVERTURE 1812

concert gratuit

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ  
01 44 83 64 40

# L'été photographique d'Orsay

Trois expositions au temps des pionniers de la chambre noire

CES TROIS expositions ne sont pas tapageuses, un peu à l'écart dans ce Musée d'Orsay voué aux touristes durant l'été mais elles méritent plus qu'un détour. Il s'agit de photographies prises dans les années 1850, avec quelques pionniers qui ont imaginé un langage propre à l'invention du procédé. « Le gothique photographié » est un aperçu d'un sujet qui mériterait une exposition d'ampleur tant la restauration des monuments historiques, sous le Second Empire, a croisé l'œil des photographes, comme Nègre ou Le Gray. Cuvelier est moins connu, et pourtant son travail sur la forêt de Fontainebleau, où il côtoyait Rousseau, Millet et Corot, est sub-



til, notamment ses vues dépouillées de roches et de sable. Reste une surprise née de la rencontre entre le chimiste Victor Regnault et Louis Robert à la Manufacture de Sèvres. Les grands formats, leur précision, la confrontation directe avec le motif, notamment les objets, sont un ravissement.

★ « Le gothique photographié », « Eugène Cuvelier (1837-1900), photographe de la forêt de Fontainebleau », « Photographie à Sèvres sous le Second Empire : autour de Louis Robert », Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris 7<sup>e</sup>. Du mardi au dimanche, de 9 heures à 18 heures. Tél. : 01-45-49-11-11. Jusqu'au 31 août.

## UNE SOIRÉE À PARIS

### Kamal Igman, Nouredine Marsaoui

Le dimanche après-midi, on danse au parc de La Villette. Les bals-concerts y sont rythmés et pluriethniques. Les enfants des communautés avoisinantes (les arrondissements nord de Paris et la banlieue proche) côtoient les Parisiens du centre et les touristes. Kamal Igman est algérien, de Kabylie, et marche sur les traces de Takfarinas – pionnier de l'électrification de la chanson kabyl. Nouredine Marsaoui est né à Oran en 1971, et chante le raï à la façon de Cheb Hasni, créateur du « raï-love », assassiné en 1994. Ces deux jeunes partisans de la danse et des distractions joueront le 27 juillet à Paris malgré les violences de la guerre civile algérienne.

*Parc de La Villette, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La-Villette. 17 h 30, le 27. Entrée libre.*

### Justin Vali

Justin joue du *vali*, une harpe circulaire (un gros bambou) au son cristallin. Il est malgache, danse, chante avec élégance. Son dernier album, *The Genius of Valiha* (Kings Record/Night & Day) privilégie la finesse et l'élégance.

*Dans le cadre de Paris, Quartier d'été : parc de Choisy, 21 heures, le 27 ; parc de Belleville, 19 heures, le 28 ; piazza Georges-Pompidou, 20 heures, les 7 et 8 ; jardin des Plantes, 18 heures, le 10. Tél. : 01-44-83-64-40. Entrée libre.*

### Richard Davis Trio

Si vous avez loupé Richard Davis (contrebasse) et Andrew Cyrille (batterie) en rythmique du pianiste Roland Hanna, les 22 et 23 – un trio d'inventeurs –, rattrapage avec cette fois le pianiste Curtis Clark et Davis en leader.

*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac. 80 F.*

## CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

#### COUP DE FOUDRÉ ET CONSÉQUENCES

Film américain d'Andy Tennant

**VO** : Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> ; UGC Champs-Élysées, 8<sup>e</sup>. **VF** : Saint-Lazare-Pasquier, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14<sup>e</sup> (+) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

#### LE JOUR DE LA BÊTE (\*)

Film espagnol d'Alex de La Iglesia

**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (+) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (+).

#### MAD DOGS

Film américain de Larry Bishop

**VO** : Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04) (+) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (+).

**VF** : UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Rodin, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+).

#### LES MILLE MERVEILLES DE L'UNIVERS (\*)

Film français de Jean-Michel Roux

UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra Impérial, 2<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Les Montparnos, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+).

#### SPEED 2 :

#### CAP SUR LE DANGER

Film américain de Jan De Bont

**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15<sup>e</sup> (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup>.

**VF** : Rex (le Grand Rex), 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

#### J'AI HORREUR DE L'AMOUR

(Fr.) : Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6<sup>e</sup> (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Bienvenue Montparnasse, 15<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+).

#### JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE

(A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (+) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8<sup>e</sup> (01-42-56-52-78) ; Le République, 11<sup>e</sup> (01-48-05-51-33) ; Denfert, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) (+) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (+).

#### MAUVAIS GENRE

(Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (+) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14).

#### PORTRAITS CHINOIS

(Fr.) : UGC Danton, 6<sup>e</sup> ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

#### LE SAINT

(A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Marignan, 8<sup>e</sup> (+) ; v.f. : Paris Ciné I, 10<sup>e</sup> (01-47-70-21-71).

#### SCREAM (\*\*)

(A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Parnasse, 14<sup>e</sup> (+) ; v.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

#### LE SILENCE DE RAK

(Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (+) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20) (+).

#### SOLEIL

(Fr.-It.-All.) : Gaumont Opéra Français, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+).

#### TWIN TOWN (\*)

(Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00) (+) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (+).

#### LA VÉRITÉ SI JE MENS !

(Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Triomphe, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> ; Les Nation, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14<sup>e</sup> (+) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (+) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Majestic Passy, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (+).

#### LA VIE DE JÉSUS

(Fr.) : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6<sup>e</sup> ; Saint-André-des-Arts II, 6<sup>e</sup> (01-43-26-80-25).

#### LES VERTUEUSES

(Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflét Panthéon), 5<sup>e</sup> (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7<sup>e</sup> (+) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (+) ; Bienvenue Montparnasse, 15<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; 14-Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (+).

#### VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE

(Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4<sup>e</sup> (01-42-78-47-86).

#### Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?

(Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (+).

#### LES REPRISES

**À LA VIE, À LA MORT !** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

#### L'ADORABLE VOISINE

(A., v.o.) : Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-25-72-07).

#### LA BELLE ET LE CLOCHARD

(A., v.f.) : UGC Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> ; Rex, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+).

#### CARAVAGGIO

(Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86).

#### CORPS INFLAMMABLES

(Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

#### L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

(A., v.f.) : Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68).

#### LES GENS NORMAUX

#### N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL

(Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

#### LA GUERRE DES ÉTOILES

(A., v.f.) : Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68).

#### LOLITA

(Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-25-72-07).

#### LA NUIT DU CHASSEUR

(A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77) (+).

#### PICNIC

(A., v.o.) : Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-04). Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).

#### LE PROFESSEUR TARANNE

(Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+).

#### RENCONTRES

#### AVEC DES HOMMES REMARQUABLES

(Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+).

#### LE RETOUR DU JEDI

(A., v.f.) : Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68).

#### SALAAM BOMBAY !

(Indon.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+). Images d'ailleurs, 5<sup>e</sup> (01-45-87-18-09).

#### 75 CENTILITRES DE PRIÈRE

(Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

#### LES SÉANCES SPÉCIALES

#### L'AMOUR EST À REINVENTER,

#### DIX FILMS COURTS (\*\*)

(Fr.) : Studio Galande, 5<sup>e</sup> (01-43-26-94-08) (+) samedi 15 h 30.

#### LE BALLON ROUGE

(Fr.) : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.

#### BEAU FIXE SUR NEW YORK

(A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

#### LES DAMES DU BOIS

#### DE DOULOÛNE

(Fr.) : Reflet Médicis II, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.

#### LES DAMINES (\*)

(It.-A., v.o.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) samedi 22 h 50.

#### DIEU SAIT QUOI

(Fr.) : Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09) dimanche 12 h.

#### E.T. L'EXTRATERRESTRE

(A., v.f.) : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68) dimanche 15 h.

#### GO FISH

(A., v.o.) : Studio Galande, 5<sup>e</sup> (01-43-26-94-08) (+) samedi 16 h 30.

#### GOTHIC (\*\*)

(Brit., v.o.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) dimanche 12 h.

#### HENRY V

(Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) dimanche 11 h 30.

#### IF (\*)

(Brit., v.o.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) samedi 15 h 20.

#### METROPOLIS

(All., v.o.) : Studio Galande, 5<sup>e</sup> (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h 10.

#### LES MILLE ET UNE NUITS

(It., v.o.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 30.

#### LE MIROIR

(Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) dimanche 11 h 25.

#### MON ONCLE

(Fr.) : Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85) (+) samedi 18 h.

#### CEPIUE ROI

(It., v.o.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 40.

#### ORANGE MÉCANIQUE (\*\*)

(Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68) dimanche 21 h 10.

#### LA PARTY

(A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 05.

#### LA PETITE AMIE D'ANTONIO

(Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) dimanche 11 h 25.

#### QUATRE HISTOIRES COMIQUES

(It., v.o.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.

## TF 1

20.45

### SLC - SALUT LES CHOUCHOUS

Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Catherine Chabaud, Anne Combar, Lionel Lemonchois, Olivier Wroczynski, Raphaël Dinelli, Frédéric Lepeutrec (105 min). 651323

22.55

### HOLLYWOOD NIGHT

Les yeux de la nuit III. Téléfilm Δ d'Andrew Stevens, avec Andrew Stevens, (105 min). 257510

*La populaire vedette d'une série télévisée se sent prisonnière de son rôle de femme-flic inflexible. Son petit ami, ancien footballeur professionnel et homme volage, entretient une liaison avec la fiancée de son meilleur ami.*

0.40 Formule F1. Grand Prix d'Allemagne.

1.15 et 2.30, 3.30, 4.10, 4.50 **TF1 nuit**. 1.30 et 2.40, 3.40, 4.20, 5.15 Histoires naturelles. 5.00 Musique (15 min).

## France 2

20.50

### FORT BOYARD

Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Catherine Chabaud, Anne Combar, Lionel Lemonchois, Olivier Wroczynski, Raphaël Dinelli, Frédéric Lepeutrec (105 min). 483713

22.35

### NUIT D'IVRESSE

Pièce de théâtre de et avec Josiane Balasko et Michel Blanc (90 min). 307404

0.05 Journal. Bourse, Météo.

0.20 Musiques de l'été. Mozart : concerto pour flûte, harpe et orchestre (65 min). 3108244

1.25 Tour de France (rediff.). 2.25 Le Diable amoureux. 3.20 Shéhérazade. Court métrage. 3.40 Prénom. Marianna. Documentaire. 4.05 Braque : les ateliers centennaires. Documentaire. 4.55 Manu. Le shopping au supermarché. 5.10 Années 1900. Documentaire. [3/4] Art nouveau (60 min).

## France 3

20.55

### FOOTBALL

Auxerre-Torpédo de Moscou. En direct. Coupe Intertoto : demi-finale aller (115 min). 3485268

22.50 Journal, Météo.

23.10

### LA PORTE DU CIEL

Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Thierry Fortineau, Brigitte Rouan (90 min). 1156959

0.40 1, 2, 3... théâtre : Célimare le bien-aimé. Avec Francis Perrin, Xavier Bouvier (95 min). 8761963

2.15 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Michel Fugain, Daniel Belanger, Axelle Red, So Kalmery.

3.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Rancune (55 min).

2.10 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

## Arte

20.45

### L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES

Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres. [7/12] Devenir (L'espace et le temps des espèces) (1996, 55 min). 7540794

*Ce film retrace le cheminement intellectuel qui a permis à Charles Darwin d'échafauder sa théorie sur l'évolution des espèces.*

21.40

### L'AVOCAT

Le temps des adieux. Série de Werner Masten (1990, 45 min). 253133

22.25 Metropolis. Magazine. Lectures estivales ; La démocratie tue-t-elle l'art ? ; L'agenda culturel ; Cybertalk (60 min). 7475133

23.25 Jazz Collection : Count Basie. Documentaire de Jean-Noël Christiani et Elisabeth Kapnist (55 min). 2794336

0.20 Chez Théa. Téléfilm de Dominik Graf, avec Marianne Hoppe (1988, 110 min). 2350669

*Un étudiant israélien d'origine allemande rencontre par hasard à Munich sa grand-mère, qu'il ne connaissait pas...*

2.10 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

## M 6

20.45

### BURNING ZONE

MENACE IMMINENTE Série (110 min). 255238

**La météorite.** *Une météorite s'écrase sur Los Angeles.*

**La deuxième chance.** *Des personnes décèdent dans des conditions bien particulières.*

22.35

### LA VENGEANCE

M'APPARTIENT Téléfilm Δ de Gary Nelson, avec Robert Ulrich (100 min). 8966930

*Démisionnaire, un agent du FBI se laisse convaincre de la nécessité d'une dernière mission. Démasqué pendant l'opération d'infiltration, il est pris pour cible par des tueurs de la mafia et, touché à la colonne vertébrale...*

0.15 Un flic dans la mafia. Série. Du sang neuf.

1.00 La Nuit des clips (435 min).

## Canal +

20.30

### CASCADEURS DU FEU

Documentaire de Philip Gurin (45 min). 20442

21.15 L'Ombre du mal. Téléfilm de Daniel Sackheim (85 min). 8853046

22.40 Flash d'information.

23.00

### THE SUBSTITUTE

Film de Robert Mandel, avec Tom Berenger, Diane Venora (1996, 109 min). 6656591

0.50 Jane Eyre. Film de F. Zeffirelli (1995, v.o., 115 min). 68555447

2.45 Festival rock à Paris. Concert (60 min). 6600282

3.45 L'Œuvre au noir ■■ Film d'André Delvaux (1988, 100 min). 6766896

5.35 Week-end en famille ■■■

Film de Jodie Foster (1995, ♦, 103 min). 7629263

## Radio

### France-Culture

21.30 Fiction : Avignon 97.

22.35 Ravel - Gershwin. Journal d'une rencontre.

0.05 La Roulotte. Cinq déclinaisons du mot révolte. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### France-Musique

21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Opéra donné en direct de L'Opéra Berlioz-Le-Corum, par le Chœur de la Radio lettone et l'Orchestre philharmonique de Montpellier

Languedoc-Roussillon, dir. Friedemann Layer : Macbeth (opéra en trois actes et un prologue, Livret d'Edmond Fleg, d'après Shakespeare), de Bloch, Jean-Patrice Lafont (Macbeth), Markella Hatziano (Lady Macbeth).

0.00 Musique pluriel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 L'Italie et l'Espagne.

22.30 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## TV 5

20.00 Les Misérables. Téléfilm de Marcel Bluwal [2/2], avec Georges Géret (90 min). 82535626

21.30 Perfecto. Magazine.

22.00 Journal (France 2).

22.35 Le Journal du Tour. Magazine.

22.45 Etonnant et drôle (France 2 du 22/3/97).

## Planète

20.35 La Roue. [3/3].

21.25 A la poursuite de l'orange hongroise.

21.50 Des choix pour demain. [2/4]. Le compte à rebours se poursuit.

22.45 A la recherche de l'or des pirates.

23.40 Primates d'hier et d'aujourd'hui.

0.35 Georges Courtouis, visages d'un réfractaire (55 min).

## Animaux

21.00 Animaux disparus au XX<sup>e</sup> siècle.

21.30 Le Magazine de Jack Hannah.

22.00 Vie sauvage. Le Grizzli.

23.00 Le Monde de la nature.

## Paris Première

20.30 Supercross de Bercy.

22.30 ► Elvis Costello. Concert enregistré aux États-Unis en 1996 (50 min). 6546607

23.20 Le JTS des festivals.

## France Supervision

20.45 Brahms n<sup>o</sup> 2. Concert enregistré salle Pleyel (85 min). 46902930

22.10 Ecouter, voir. Magazine.

22.35 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Louis Bertignac.

23.30 Sortie de nuit. Magazine.

## Ciné Cinéfil

20.40 Le Club.

22.00 Musiques de films. Georges Deleure.

23.00 Sea Fury ■■ Film de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o., 95 min). 52922607

## Ciné Cinémas

20.45 Paparazzo. Téléfilm d'Edward Bennett, avec Nick Berry (80 min). 3164648

22.05 Martine chérie. De Gilles Nadeau.

23.00 Le Dernier Métro ■■■■ Film de François Truffaut (1980, 130 min). 39901539

## Téva

20.55 Flamingo Road.

0.00 Istanbul. De Daniel Lafarge.

0.30 Nairobi. De Daniel Lafarge.

## Festival

20.30 Un privé au soleil : L'Oréhidée bleue. Téléfilm de Philippe Niang, avec Pierre Aknine (85 min). 94474572

21.55 ► Le Fils Cardinaud. Téléfilm de Gérard Mordillat (55 min). 21915084

## Série Club

19.55 Highlander. Jusqu'à la mort.

20.45 Banacek. Dix mille dollars la page.

22.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Lune de miel à Metropolis.

22.45 Section contre-enquête.

23.35 Mission impossible.

## Voyage

20.30 Suivez le guide.

22.30 Rough Guide : Canada.

23.25 Chronique Meunier.

## Canal Jimmy

20.30 Friends (3<sup>e</sup> saison). The One at the Beach.

20.55 Spin City. Strip-tease.

21.20 Ten Years After. In Concert. Concert enregistré en 1983 (55 min). 23276065

22.20 Cambouis. Magazine.

23.15 Nonante. Magazine.

0.15 Seinfeld. La masseuse (v.o., 25 min.).

## Disney Channel

20.10 Planète Disney.

21.10 Super Baloo.

21.35 Animalement vôtre.

22.00 Pas de répit sur la planète Terre.

22.45 Sinbad.

23.10 La Courte échelle. Pas d'orchidée pour Miss Andréa (25 min).

### DIMANCHE 27 JUILLET

## TF 1

15.45 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.

16.45 Disney Parade.

17.55 Vidéo gag. Magazine.

18.35 30 millions d'amis.

19.05 Enquêtes à Palm Springs. Série.

20.00 Journal. Images du sport, Tiercé, Météo.

20.42 Simple comme....

20.45

### ILS SONT FOUS CES NORMANDS

Film de Serge Penard, avec Bernard Menez, Jean Lefebvre (1980, 100 min). 860350

*Un curé prend la tête du mouvement de sauvegarde d'un chêne millénaire...*

22.25 Ciné dimanche.

22.35

### MILOU EN MAI ■■■■

Film de Louis Malle, avec Michel Piccoli, Miou-Miou (1989, 120 min). 5295195

*Une interprétation parfaite, jusqu'aux plus petits rôles. César 1991 du meilleur second rôle à Dominique Blanc.*

0.35 In extremis ■■

Film O d'Olivier Lorsche, avec Julien Maurel (1988, 85 min). 4146596

2.00 et 2.40, 3.45, 4.25 **TF1 nuit**. 2.10 Cas de divorce. Série. Cordier contre Cordier. 2.50 et 3.55, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (5 min).

## France 2

13.25 Tour de France. En direct (21<sup>e</sup> étape) : Disneyland-Paris - Paris-Champs-Élysées (250 min). 28920824

17.35 Vélo club. Magazine.

18.50 et 4.30 Stade 2. Magazine.

23.15

### LA BATAILLE DE MIDWAY ■■

Film de Jack Smight, avec Charlton Heston (1975, 145 min). 89827089

*A peine remise de l'attaque contre Pearl Harbour, la marine américaine déjoue une opération japonaise visant la base de Midway.*

### LE RENARD

Un bon avocat. Série de Hans-Jürgen Tögel, (60 min). 2819911

21.55 Un cas pour deux. Série. La classe macabre.

22.55 New York district. Série. Education.

23.40 Journal, Météo, l'exploit du jour.

### 0.00

### OBSESSION ■■

Film de Maurice Tourneur, avec Charles Vanel (1934, N., 35 min). 84867

*Après avoir tenté d'étrangler sa femme, un homme souffrant du délire de la persécution est placé dans un asile psychiatrique.*

0.35 Le Friquet ■■

Film de Maurice Tourneur (1912, N., muet 55 min). 7839312

*Adaptation évidemment condensée d'un roman de Gyp. Une autre curiosité du « Cinéma de minuit » de ce soir.*

0.10 Journal, Météo.

0.20 ► Nuits blanches. Terre humaine : l'exotique est quotidien. Documentaire (50 min). 4320770

1.10 Nuits blanches. Le drame de Saipan (50 min). 3924409

2.05 Tour de France (rediff.). 3.05 L'Art dans les capitales. Vienne. 3.55 Corsicayak. 4.20 Manu (10 min).

## TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. L'Amazonie.

21.00 Temps présent. Magazine.

22.00 Journal (France 2).

22.45 Le Jardinier d'Argenteuil. Film de Jean-Paul Le Chanois (1966, 75 min). 43985973

0.00 Cyclisme.

0.45 Soir 3 (France 3).

## Planète

19.45 Primates d'hier et d'aujourd'hui.

20.35 Georges Courtouis, visages d'un réfractaire.

21.30 Athina.

22.00 ► Zoo.

0.05 Los pintos Tarahumaras 82.

1.05 Bullerö : l'île de Linnea (40 min).

## Animaux

20.00 Le Monde de la nature. Les tics du ciel africain.

21.00 Animaux disparus au XX<sup>e</sup> siècle.

21.30 Le Magazine de Jack Hannah.

22.00 Le Monde de la nature.

23.00 La Magie de la nature.

23.30 Gorilles derrière les barreaux.

0.00 Amérique sauvage. Birds of Peace (30 min).

## Paris Première

20.00 Riez - La Famille. Pièce de théâtre (30 min). 1910756

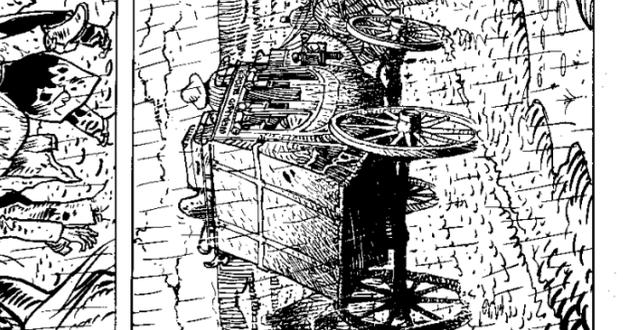
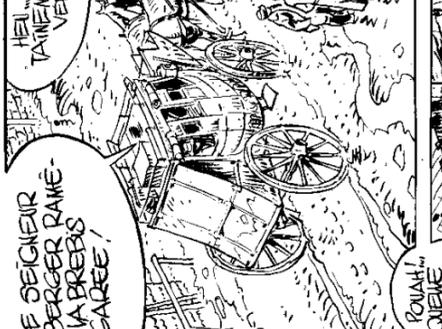
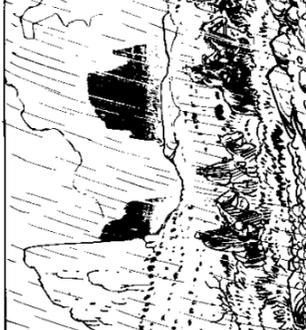
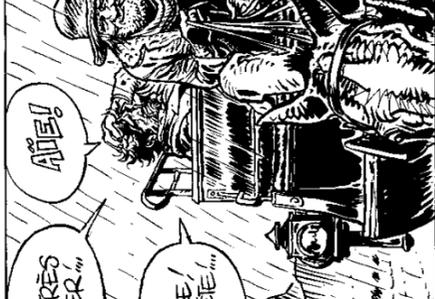
20.30 Le JTS des festivals.

21.00 Barocco ■■■■ Film d'André Téchiné (1976, 110 min). 33368282

# Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Campbell s'attable au Dunhill Hotel. Il vient de recueillir le récit de Blueberry et lit ses notes à son assistant, William Parker : à la fin de la guerre civile, le lieutenant Blueberry a reçu une nouvelle affectation à Fort Mescalero. Pourtant, pour son nouveau régiment, il demeure introuvable...



# Un grave incendie dans les collines nord de Marseille entraîne l'évacuation d'un millier de personnes

Samedi matin, le feu progressait toujours sur un front de 2 km de large

## MARSEILLE

(de notre correspondant régional)

Samedi 26 juin au matin, l'incendie qui avait éclaté la veille dans les garrigues et les pinèdes des collines nord de Marseille n'était toujours pas maîtrisé et continuait à progresser sur un front de deux kilomètres de large en direction d'Alauch. Après une relative accalmie pendant la nuit, le vent a repris, avec des pointes entre 100 et 120 km/h. 1 500 hectares sont ainsi d'ores et déjà partis en fumée. Les Canadair arrosent abondamment le flanc nord du feu pour éviter que celui-ci ne franchisse la crête du massif de l'Etoile et n'attaque d'autres pinèdes, ainsi que son flanc sud pour protéger les habitations à hauteur de Plan-de-Cuques. Un millier de personnes ont déjà été évacuées à titre préventif.

Le commandant Athimon, du bataillon des sapeurs-pompiers de Marseille, et le colonel Nardin, directeur du Circoc, qui coordonnent les secours venus des Bouches-du-Rhône et des autres départements, sont inquiets : « La situation pourrait être plus grave qu'on ne l'avait imaginé. » D'autant plus que la force du vent fait craindre que d'autres foyers n'éclatent dans la région. Cependant, un autre incendie, qui avait éclaté à Rove, au nord-ouest de Marseille, était, lui, contenu.

Les responsables des secours estiment que le feu qu'ils combattent depuis le début de l'après-midi de vendredi est le plus important depuis 1990. Près de 2 000 pompiers ainsi que 500 gendarmes et policiers sont mobilisés et, samedi ma-

tin, d'autres renforts étaient demandés. Soixante-dix-neuf interventions médicales ont dû être faites sur des hommes éprouvés par les flammes. Huit d'entre eux ont été hospitalisés, dont un seul est blessé sérieusement.

L'esplanade de Château-Gombert, qui accueille les vingt-cinq véhicules d'état-major de toutes les forces mobilisées, ressemble au QG d'une armée en campagne, bruisant des échos des téléphones et talkies-walkies. Toutes sortes d'uniformes s'y côtoient dans une atmosphère de fatigue : essais de pompiers dans leurs cuirs empoussiérés, gendarmes et policiers en bleu, infirmiers de la Croix-Rouge en blanc, agents de la sécurité civile en gris, tous affairés à commander, nourrir, désaltérer, soigner ou rendre compte aux autorités civiles, venues en observation dans l'après-midi. Le préfet de région, Jean-Paul Proust, avait ainsi accompagné le maire (UDF) de la ville, Jean-Claude Gaudin, et son premier adjoint, Renaud Muselier, en 4 x 4 sur les hauteurs enflammées.

Dans la nuit, on distinguait les immenses guirlandes rougeoyantes des flammes escaladant les crêtes et dévalant dans les thalwegs que tentaient vainement de bloquer les hommes. Car, à 21 h15, les avions, qui avaient essayé en vain de juguler la tête du feu, ont dû interrompre leur rotation, les conditions de vol devenant trop dangereuses. De fait, le combat de l'après-midi avait surtout consisté à protéger habitants et habitations. L'incendie, parti, selon des gardes-forestiers qui l'ont vu démarrer, d'une dé-

charge d'ordures sur la commune limitrophe de Septèmes-les-Valons, avait réussi à progresser, attisé par les vents tourbillonnants provoqués par un relief très tourmenté.

## SPECTACLE HALLUCINANT

Le commandant Athimon l'avouait : l'essentiel du travail avait consisté à protéger les habitants, à les évacuer par centaines et à protéger les habitations avant de d'attaquer franchement les flammes. Il s'agissait en fait de lutter sur les flancs de l'incendie pour l'empêcher de s'enfoncer vers les zones les plus urbanisées plutôt que de le traiter de front. Comme pour compliquer encore la tâche des sauveteurs, un autre départ de feu était annoncé à la tombée de la nuit, à une demi-heure de la fin réglementaire des vols anti-incendie, sur la commune de Roquevaire, au nord-est de Marseille. Il a fallu alors détourner les Canadair, la stratégie des pompiers consistant à attaquer immédiatement les feux naissants afin de ne pas avoir plusieurs grands foyers à combattre.

Le spectacle du haut des collines était, dans la fin de l'après-midi, hallucinant. Courant sur les chênes kermès, les flammes se propageaient à grande vitesse, embrasant les pinèdes en torche, sautant les pistes, cernant les buttes arborées et habitées au pied desquelles les colonnes de camions se succédaient pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être, arrosant parfois les abords des jardins de maisons abandonnées par leurs habitants. Mais le combat feu restait vain. Les hommes redescendaient, maculés

de poussière et de cendres, les yeux usés par la chaleur et la poussière, tandis que montaient au front de nouvelles files de camions remplis d'eau, avec des équipages frais. Sept camions ont été détruits dans ces assauts menés sous une telle fumée que les huit Canadairs, les deux Fockers et les deux Trakers, qui volaient pourtant à ras du sol pour larguer leur eau, restaient invisibles aux yeux de ceux qui luttaient à terre. Seules quelques gouttes d'eau flottant dans la chaleur et la fumée signalaient que le largage avait eu lieu.

Devant l'ampleur du sinistre, des renforts ont accouru toute la nuit des départements de la région PACA - Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes - ainsi que de l'Hérault, du Gard, de l'Ardeche et de la Drôme. Sans oublier les marins-pompiers de Toulon et les unités de l'armée de terre de l'IUSC 1.

Au même moment, pour combattre le feu démarré sur les collines du Rove, le bateau-pompe des sapeurs-pompiers de Marseille, le *Lacydon*, était réquisitionné. D'abord déplacé pour une évacuation éventuelle des habitants des calanques, il s'installait sur un bout de quai pour aider au combat : son énorme puissance de pompe lui permettait d'alimenter huit lignes de plusieurs centaines de mètres pour aider les hommes à terre, qui combattaient eux aussi dans un relief très accidenté, et déjà attaqué par les flammes une semaine plus tôt.

Michel Samson

# 10 000 projets d'équipement soumis au gouvernement

Le TGV Est reste une priorité

PHILIPPE LEVAUX, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), a été reçu, vendredi 25 juillet, par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, à qui il a remis un document dans lequel il indique au gouvernement que les entreprises du secteur ont recensé 10 000 projets grands ou petits (de travaux neufs ou d'entretien) dans les différentes régions, « généralement prêts à démarrer et déjà financés », et permettant d'améliorer l'équipement du pays en créant des emplois.

Cette rencontre a lieu à un moment particulièrement crucial puisque le secteur des travaux publics (5 900 entreprises, 234 000 salariés, un chiffre d'affaires sur le marché intérieur de 130 milliards de francs) est dans une conjoncture difficile depuis cinq ans. Selon la FNTP, une nouvelle baisse d'activité de 5 % est prévue en 1997, et environ 10 000 emplois sont menacés, alors que 40 000 emplois ont été perdus depuis 1992. La décision du gouvernement de renoncer au creusement du canal à grand gabarit Rhin-Rhône et à la construction de l'autoroute alpine Grenoble-Sisteron ainsi que les propos du nouveau « patron » de la Datar, Jean-Louis Guigou, défavorable aux grands travaux car, selon lui, ils ne sont pas créateurs d'emplois et n'ont qu'un impact limité sur l'aménagement du territoire, ont en outre soulevé de vives inquiétudes parmi les chefs d'entreprise de ce secteur.

M. Guigou, en phase en cela avec son ministre de tutelle, estime en effet que, « globalement, le niveau d'équipement routier, autoroutier et ferroviaire de la France, bien qu'il existe des chaînons manquants à construire, est très satisfaisant [et que la France] possède, déjà, plus d'équipement par kilomètre carré que la moyenne des pays de l'Union européenne ». Il reste cependant que, mis à part quelques « majors » (Bouygues, Dumez, Gén-

## Un livret épargne environnement

Le président de la FNTP suggère, « pour faciliter le financement des équipements liés à l'environnement », de créer un « livret épargne environnement ». Ce produit financier, calqué sur le livret A pour le logement social et les Codevi pour le financement des PME, permettrait aux régions, départements, communes et leurs groupements d'avoir accès à des emprunts à taux privilégié (4,70 %) et à long terme, pour financer des usines de traitement des déchets, des adductions d'eau, des pistes cyclables, des réseaux d'éclairage public ou de murs antibruit, des parcs paysagers ou des aménagements touristiques légers.

Selon Philippe Levaux, la collecte des fonds devrait être assurée par le réseau bancaire, les dépôts être plafonnés à 10 000 francs et le taux d'intérêt pour les épargnants se monter à environ 3,5 %, en exonération de l'impôt sur le revenu.

rale des eaux...), cette branche des travaux publics compte un très grand nombre de PME fortement ancrées dans le tissu régional.

Philippe Levaux avait plutôt exprimé, peu après la formation du gouvernement Jospin, un avis favorable à propos de l'arrivée d'une personnalité communiste à la tête du ministère chargé des routes, TGV, canaux, bâtiments, logements et autres équipements (*Le Monde* du 25 juin). Le président de la FNTP a par ailleurs demandé audience au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, alors que ses contacts avec Dominique Voynet se sont jusqu'à ce jour révélés infructueux. On a enfin appris que la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sceptique sur l'intérêt de poursuivre tel quel le programme d'équipement à moyen terme arrêté par le précédent gouvernement, rencontrera précisément son collègue Jean-Claude Gayssot mardi 29 juillet. Avec à l'ordre du jour, évidemment, les priorités en matière d'infrastructures, les calendriers et les moyens financiers.

## CONFIRMATION

Le ministre a indiqué à son interlocuteur patronal qu'il était favorable aux réalisations fluviales et qu'il allait notamment accélérer les procédures de concertation sur le tracé de la liaison Seine-Nord entre Compiègne et Cambrai (coût estimé : 13 à 15 milliards de francs). M. Gayssot a aussi donné l'assurance à son interlocuteur que le TGV Est, en relation avec nos partenaires allemands, était pour le gouvernement une priorité. En effet, vendredi 25 juillet, le ministre de l'équipement et des transports ainsi que Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, ont confirmé qu'ils partageaient « l'intérêt que le gouvernement attache à [la] réalisation » du TGV Est. Le président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet, avait exprimé la veille sa « vive inquiétude » concernant le TGV Est, après une rencontre avec Dominique Voynet. Les deux ministres font savoir, à propos du tracé exact, que « le gouvernement fera connaître sa position en temps utile et de façon officielle lors de la réunion du comité de pilotage du TGV Est en septembre », ajoute le ministre.

Il faudra ensuite choisir les liaisons TGV à réaliser au plus vite, mais il semble que la section Perpignan-Figueras (Espagne) de la future ligne Paris-Lyon-Barcelone soit parmi celles-ci.

Par ailleurs, Charles Millon, président (UDF) de la région Rhône-Alpes, et ancien ministre de la défense d'Alain Juppé, a annoncé mercredi 23 juillet, à Lyon, qu'il avait obtenu de Jacques Chirac l'inscription à l'ordre du jour du futur sommet franco-italien qui se tiendra à Chambéry en octobre de la percée transalpine ferroviaire Lyon-Turin.

François Grosrichard et Jean Menanteau

## « Maîtriser les éclosions avec une frappe rapide et forte »

UN GUIDE DE STRATÉGIE GÉNÉRALE réalisé par la direction de la sécurité civile trace les grandes lignes de l'intervention contre les incendies et définit ainsi « la doctrine officielle française sur les feux de forêt ». Une doctrine qui a été rappelée à l'occasion du conseil des ministres du 2 juillet.

Ce guide de 14 pages expose « les principes fondamentaux et les objectifs » en quatre parties « indissociables » : « Empêcher les feux, maîtriser leur éclosion au stade initial, limiter les développements catastrophiques, réhabiliter les espaces incendiés. »

« L'anticipation » est érigée « en règle absolue » afin de chercher « à résoudre le problème des feux de forêt aussi loin que possible en amont ». Il s'agit donc de « précéder les événements à tout moment et en toutes circonstances ». C'est à ce titre que « l'identification et le traitement des causes », comme « l'information et la sensibilisation du public, l'estimation et la prévention du risque et la surveillance dissuasive » sont présentés comme décisifs.

Suivent les directives pour « maîtriser les éclo-

sions ». On décrit d'abord « l'aménagement du terrain » avant « l'attaque des feux naissants, acte majeur de lutte ». La couverture aérienne est désormais redéfinie : « La notion autrefois classique d'intervention des moyens aériens en appui de moyens terrestres en difficulté est dépassée. » « Souvent en période de risques aggravés, ce sont les bombardiers d'eau qui arrivent les premiers (...). Les moyens terrestres exploitent les bombardements et terminent l'extinction. » Et l'on répète « qu'en toutes circonstances l'attaque des feux naissants reste prioritaire sur toutes les autres formes d'intervention » et si possible avec « une frappe rapide et forte ».

« La sécurité des personnes et des biens devient prioritaire », tant celle des combattants que de la population : « Les victimes se comptent le plus souvent parmi les personnes surprises par le feu au cours de déplacements (...). Le confinement doit donc rester la règle et l'évacuation devenir l'exception, limitée aux cas où le site menacé présente une vulnérabilité spécifique. »

Le budget 1997 de l'Etat prévoit environ 700 millions de francs - venant des ministères de l'intérieur et de l'agriculture et de la pêche - pour pro-

téger les forêts contre les incendies. Sur le terrain, essentiellement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon et le sud de Rhône-Alpes, peuvent être mis en œuvre des moyens terrestres (4 unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile, 15 colonnes interdépartementales de sapeurs-pompiers, ainsi que des renforts éventuels en hommes et hélicoptères du ministère de la défense) et aériens (25 bombardiers d'eau, 2 avions de reconnaissance et 12 hélicoptères sanitaires). Les 12 nouveaux avions Canadair CL 415, plus performants, sont en service pour la première fois pendant cet été 1997.

Selon le ministère de l'intérieur, l'année 1996 avait été relativement « bonne » puisque 11 200 hectares ont été parcourus par le feu contre une moyenne annuelle, sur la dernière décennie, de 30 000 hectares. La très grande majorité des feux (95 %) parcourent moins de 5 hectares. Les années 1989 (75 000 hectares) et 1990 (72 000) avaient été « terribles ». D'autres pays connaissent des ravages encore plus importants. Depuis 1986 220 000 hectares en moyenne sont brûlés chaque année en Espagne, 126 000 en Italie, 99 000 au Portugal.

## Les incinérateurs d'une quarantaine de villes rejettent trop de dioxines

LES USINES d'incinération d'ordures ménagères d'une quarantaine de villes françaises rejettent dans l'atmosphère trop de substances toxiques, en particulier trop de dioxines, selon un inventaire dressé, fin 1996, par la direction de la prévention des pollutions et des risques (DPPR) du ministère de l'environnement.

L'arrêté du 25 janvier 1991 relatif aux installations d'incinération de résidus urbains, faisant suite à une directive communautaire, a fixé des normes d'émission avec lesquelles les unités importantes, traitant plus de 6 tonnes d'ordures par heure, devaient se mettre en conformité avant le 1<sup>er</sup> décembre 1996. Or, à cette date, près de la moitié des communes concernées, selon le ministère, n'avaient pas réalisé les investissements nécessaires pour traiter leurs fumées. Ces polluées, dont l'hebdomadaire *Le Point* dresse la liste dans son édition du 26 juillet, invoquent des difficultés financières ou administratives, ou le prochain renouvellement de leur équipement.

Les dioxines, que l'« agent orange », défoliant utilisé par l'aviation américaine pendant la guerre du Vietnam, puis l'accident de Seveso, en 1976, ont rendues tristement célèbres, appartiennent à un groupe de composés chimiques ayant en commun d'être stables jusqu'à des températures élevées, fortement lipophiles et peu biodégradables. Bien que leurs effets sur l'homme soient controversés, elles ont été classées cancérigènes par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en février 1997. Les incinérateurs de déchets industriels, hospitaliers ou ménagers, constituent la principale source de production de dioxines.

Philippe Vesseron, directeur de la DPPR, a demandé aux préfets de « prendre toutes les mesures pour faire respecter le règlement au plus vite ». « Il s'agit d'un enjeu de santé publique, commente-t-il. Il en va de l'acceptation par la population des installations de traitement des déchets. »

Pierre Le Hir

# L'été des festivals

Retrouvez les programmes, les articles du MONDE et des reportages sur INTERNET



<http://www.lemonde.fr>



NOUVEAU

## CONSULTEZ TOUS LES TARIFS AÉRIENS

Sur le MINITEL  
Rubrique PROMO AVIONS

3615 LEMONDE